



COURANT ALTERNATIF
courant ★
alternatif

- ▶ GILETS JAUNES ET STYLOS ROUGES
- ▶ SERVICE NATIONAL UNIVERSEL
- ▶ PACTE DE MARRAKECH: DÉSINFORMATION...
- ▶ ITALIE

MENSUEL ANARCHISTE-COMMUNISTE

N° 287

FÉVRIER 2019

3€

CHANGER DE GÉRANT NE SERT À RIEN



**C'EST LE SYSTÈME
QU'IL FAUT ABATTRE**



COMMENT FONCTIONNE COURANT ALTERNATIF?

Un week-end par mois, une Commission-Journal (CJ), est organisée dans une ville différente, pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisant-e-s intéressé-e-s au même titre que les militant-e-s OCL de la ville en question et que des représentant-e-s des autres groupes de l'OCL. Chaque CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter les articles proposés par des gens présents ou non ; d'en susciter d'autres en fonction des événements et des souhaits émis par les groupes ou des individu-e-s. En outre, chaque CJ débute par une discussion sur un sujet d'actualité, ce qui permet la prise de décisions concernant les activités de

l'OCL, si nécessaire. Le collectif organisateur rédige, immédiatement après la CJ, un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines à venir, assure le suivi de ce qui a été décidé pour le journal (liaisons, contacts, etc.) ; et c'est lui qui écrit l'édito en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent après.

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal (elles sont largement ouvertes), écrivez à **OCL/Égégore - BP 81213 - 51058 Reims cedex**, afin de pouvoir vous y rendre.



SOMMAIRE

EDITO ► PAGE 3

LUTTES SOCIALES

PAGE 4 ► Gilets jaunes et stylos rouge

PAGE 7 ► Saint-Nazaire: La répression s'abat sur l'estuaire

PAGE 8 ► Caen: Etat des lieux non exhaustif de la répression

PAGE 9 ► Référendum d'Initiative Citoyenne

ANTIMILITARISME

PAGE 10 ► SNU: Quand la bourgeoisie prépare ses guerres

PAGE 12 ► Les instits de 14/18

L'ÉCONOMIE ► PAGE 13

MIGRATIONS

PAGE 14 ► Le Pacte de Marrakech

LE TRAVAIL TUE

PAGE 15 ► Casser du sucre à la pioche

LE MYTHE DU MINEUR

PAGE 18 ► Nouveaux mythes et limites autour de la question du travail

BIG BROTHER ► PAGE 20

COLONIALISME

PAGE 22 ► Comores et Mayotte

PAGE 24 ► Kanaky

MÉMOIRE

PAGE 26 ► La république de Bavière

INTERNATIONAL

PAGE 28 ► Italie

PAGE 32 ► Brexit

POUR S'ABONNER

ABONNEMENT 1 AN

- 10 numéros + hors séries 30 euros
- Sans les hors séries 25 euros
- Tarifs réduits (pour les fauchés) 18 euros
- En soutien + de 30 euros
- À l'essai (3 numéros) 5 euros
- Un numéro sur demande **GRATUIT**

Abonnement à l'international et envoi en nombre, nous contacter.

Chèque à l'ordre de "La Galère"
OCL égégore, B.P 81213- 51058 Reims cedex

Ce numéro a été préparé à Caen

La maquette à Paris

La commission journal de Février aura lieu à Lille

CONTACTER LOCALEMENT l'Organisation Communiste Libertaire

ALSACE
oclstrasbourg@gmail.com

AUVERGNE
ocl-moulins@orange.fr

BRETAGNE
ocnantes@free.fr

CHAMPAGNE-ARDENNES
OCL c/o egégore BP 81213
51058 Reims cedex
lechatnoir@clubinternet.fr

ÎLE DE FRANCE
oclidf@riseup.net

LIMOUSIN
ocl.limoges@laposte.net

MIDI-PYRÉNÉES
OCL c/o Canal Sud,
40 rue Alfred Dumeril,
31 400 Toulouse
ocltoulouse@sfr.fr

NORD
• Boulogne : OCLB c/o La mouette enragée, BP 403 62206 Boulogne s/Mer cedex lamouette.enragee@wanadoo.fr
• Lille : ocl.lille@gmail.com

NORMANDIE
ocl-caen@orange.fr

PAYS BASQUE
ocl-eh@orange.fr

POITOU-CHARENTES
• ocl-poitou@orange.fr
• oclcognac@ymail.com

RHÔNE-ALPES
• Lyon : "courant alternatif"
c/o Maison del'écologie
4 rue Bodin 69001 Lyon
ocl-lyon@laposte.net

• Valence :
ocl-valence@riseup.net

SUD-EST
Grasse : ocl.sudest@gmail.com

CONTACTS
Figeac, passer par
oclibertaire@hotmail.com

CORRESPONDANCE

OCL c/o Egégore
BP 81213- 51058 Reims cedex
oclibertaire@hotmail.com

Pour plus d'informations, visitez notre site

<http://www.oclibertaire.lautre.net/>

COURANT ALTERNATIF
Février 2019
Mensuel anarchiste-communiste
COM. PAR. 0620G86750

Pour les seules obligations légales
DIR. PUBLICATION
Nathalie Federico
Imprimerie des moissons, Reims
Imprimé sur papier recyclé

Le bâton et la carotte.

Gueule explosée, mâchoire fracturée, œil crevé, rotules, côtes... etc. Depuis le début de la révolte sociale des gilets jaunes (GJ), le 17 novembre 2018, pas une manifestation sans de nombreuses arrestations et multiples blessures graves dues aux armes de la police. Armes dites « de force intermédiaire », armes capables de causer d'irréversibles et graves lésions voir de tuer à moins de dix mètres. Comme si cela ne suffisait pas des CRS ont été déployé, armés de fusils d'assaut. Si la préfecture de police de Paris l'atteste, elle s'empresse de préciser le contexte de la menace terroriste suite à l'attentat du 11 décembre à Strasbourg. Pour ceux ou celles qui préfèrent l'humour la Préfecture précise que si des CRS ont ces fusils d'assaut avec eux, c'est pour ne pas se les faire voler dans les fourgons. « Nous avons besoin de pouvoir utiliser ces armes pour continuer à protéger l'ordre public, faire face à une grande violence, aux attaques systématiques contre nos institutions » déclare C. Castaner, le ministre des policiers. Il faut bien rassurer le bourgeois effrayé à l'image du philosophe Luc Ferry qui appelle les policiers à se « servir de leurs armes ». Ce millionnaire et ministre de 2002 à 2004 révèle jusqu'où peut aller la bourgeoisie réactionnaire apeurée, pour défendre ses intérêts et son ordre social. Fusiller la population comme l'avait fait en son temps Adolphe Thiers en 1871, massacrant et déportant les communards avec femmes et enfants.

Mais la bourgeoisie est multiple libérale et clairvoyante. Consciente de l'effondrement de ses corps intermédiaires qui lui servaient de relais anesthésiants, pour désamorcer les colères, elle se répand en évoquant la crise des valeurs et y voit une « chance pour la France » de renouer avec la démocratie, l'union nationale et la république... par un « vécé commun ». C'est l'instauration prochaine du Service National universel pour les jeunes. Un service universel des casernes qui renoue avec l'embrigadement militaire : 3000 jeunes seront volontaires, nous dit-on, pour sa mise en service dès juin 2019. Le pouvoir déstabilisé un temps, par l'irruption sociale des Gilets Jaunes, s'est ressaisi. Le Président conseillé entre autre par L. Berger -leader de la CFDT- lance « Un grand débat national ». Conscient de la diversité des GJ, il tente de les diviser, les invite à se faire entendre par le dialogue et à chasser les casseurs du mouvement. Pourtant, malgré la trêve des confiseurs, les GJ sont aussi nombreux à défiler dans les rues le samedi et à ne pas courber l'échine comme l'a illustré dernièrement la puissante solidarité avec Ch. Dettinger « le boxeur ». Après avoir abusé du bâton sans grand effet, le gouvernement essaie la carotte. Il préconise le dialogue avec les français et des GJ : « prêts à servir ». Il est bien évident que l'objectif est d'éclipser nombre de revendications, d'étouffer la mobilisation qui perdure depuis deux mois. Le président ouvre le dialogue mais fixe les sujets et règles des débats. Il se dit prêt à entendre, à écouter mais prévient qu'il ne changera pas de cap, qu'il ne touchera pas à l'ISF : une re-

vendication emblématique du mouvement. Il écrit aux français, publie un livret de 6 pages mais n'évoque pas les sujets qui ont poussé les GJ sur les ronds points : les salaires, les pensions, les emplois etc. Les éditocrates et ses hérauts claironnent au succès de l'opération, mais dans la rue et l'opinion nul n'est dupe sur la finalité du coup de « com » présidentiel. Il péroré, devant les maire réunis à Bourghtheroulde, Souillac... mais ses polices doivent quadriller aux abords de ses réunions.

« Il faut donner plus de force à la démocratie, à la citoyenneté » nous dit le président après la gueule de bois infligée par le mouvement tandis qu'à l'intérieur de ce même mouvement, certains louent leur référendum d'initiative citoyenne (RIC). C'est, écrivent ses promoteurs inconnu(e)s : « l'outil démocratique qui permettra d'obtenir toutes les revendications ». Si le premier nous ment avec démagogie, les seconds -nous- ou -se- trompent et sèment illusions et futures déceptions. Macron veut anesthésier le mouvement, les promoteurs du RIC veulent le canaliser. Le premier requinqué se replace politiquement, les seconds tentent de se placer dans le mouvement. Sans doute pour des horizons électoraux ?



Il est un fait acquis, aucune consultation, élection, référendum, ne fera aboutir les revendications sociales et politiques des travailleurs ou du « peuple ». D'abord chacun.e doit savoir que ceux qui nous exploitent et dominent ne céderont rien sans rapport de force de notre côté pour espérer gagner et imposer nos revendications. Chacun.e sait que les politiciens au pouvoir et ceux qui attendent d'y accéder n'ont aucun pouvoir réel de décision. Ils se contentent de donner des orientations politiques et économiques aux intérêts et

profits des grands patrons, des actionnaires, des financiers etc. Nos politiciens occupent le pouvoir pour gérer les intérêts des capitalistes. En 2018, 57 milliards de dividendes ont été versés aux actionnaires soit plus de 13% de plus qu'en 2017. Il n'y a aucun là aucun complot ou je ne sais quoi, que certain voient même dans les traités de « Marrakech » ou « d'Aix la chapelle » ! Non ! c'est la réalité du Capital ! Toute l'économie et donc nos vies sont régies et soumises aux lois, à la dictature des capitalistes sur laquelle gouvernants ou État n'ont que peu de prises. Aujourd'hui le seul débat qui devrait nous préoccuper, nous les exploités et dominés, est de savoir comment « tous et toutes ensemble » nous débarrasser de ces sangsues de capitalistes qui nous plongent dans la misère et nous entraîne vers une prochaine la guerre.

Caen le 24 01 2019.



Luttes Sociales

120 000 EUROS POUR CHRISTOPHE DETTINGER LE « BOXEUR »...EN 24 HEURES. CETTE PUISSANTE SOLIDARITÉ SÈME LE TROUBLE ET LA PANIQUE CHEZ LES RICHES ET LEURS VALETS. LA CAGNOTTE EST AUSSITÔT ARRÊTÉE PAR LE POUVOIR, DES FOIS QUE CELA DONNERAIT DES IDÉES... MALGRÉ LA RÉPRESSION, MALGRÉ LE LANCEMENT DU « GRAND DÉBAT NATIONAL », LE MOUVEMENT DES GILETS JAUNES NE FAIBLIT PAS, GARDE L'INITIATIVE ET OSE DÉFIER CE VIEUX MONDE. IL CONSTRUIT SES MAISONS DU PEUPLE COMME À SAINT-NAZAIRE ET APPELLENT « CEUX ET CELLES QUI ONT LA RAGE AU VENTRE » À COUVRIR LE PAYS D'ASSEMBLÉES POPULAIRES ET INVITENT TOUTS LES GJ À VENIR DISCUTER À COMMERCEY, LE 26 JANVIER. DANS LES TEXTES DU DOSSIER, NOUS POURSUIVONS NOS INFORMATIONS ET NOS RÉFLEXIONS ENTAMÉES DANS LE PRÉCÉDENT COURANT ALTERNATIF.

Lille : suite du mouvement des Gilets Jaunes

Depuis l'article de décembre (paru dans le CA de janvier), les choses ont bien évidemment évolué et du bon côté ! Des assemblées générales décisionnelles ont eu lieu avec un fonctionnement assez démocratique, les actions de blocage se poursuivent et les manifestations du samedi rassemblent autant de monde voire même plus avec toujours une détermination à toute épreuve malgré les fêtes et le sale temps d'hiver : discuter et marcher, ça réchauffe ! Suite d'un point de vue sur ce mouvement en tout point original.

TOUJOURS DES PIQUETS ET DES ACTIONS DE BLOCAGES

Comme partout en France, des GJs ont passé les fêtes de fin d'année sur certains rond-points ou devrait-on dire des terrains jouxant les carrefours car tous les giratoires ont été débloqués par la police selon les ordres de Castaner relayés par les préfetures. Les belles cabanes en palette ont été détruites, qu'à cela ne tienne, les gens ne sont pas rentrés chez eux et on reconstruit des lieux de sociabilité. Vaut mieux passer un Noël et un Nouvel ensemble, unis dans la lutte comme ce fut le cas à côté de la grande zone commerciale d'Hénin-Beaumont. Au passage, la municipalité FN ne marque plus son soutien officiel au mouvement (voir CA n°286), un bon signe !

Au niveau des blocages économiques, ils continuent mais de manière plus sporadique. Finis les piquets qui tiennent plusieurs jours, ce sont maintenant des actions « coup de poing » qui sont organisées par une commission action qui cultive le secret. Les infos sont envoyées à la dernière minute par SMS car Facebook n'est plus utilisé pour ce genre d'annonce. Tout le monde commence à comprendre que ce réseau social est une grosse balance qui n'hésite pas à donner l'info aux autorités sans parler des faux profils gérés par la police qui noyautent les groupes de discussion. Fin décembre, les blocages se sont concentrés au niveau de la frontière belge avec une convergence des gilets jaunes français et belges. Quelques magasins sont encore bloqués surtout dans la nuit pour désorganiser la logistique. Les cibles sont toujours choisies avec soin dans le catalogue du CAC 40 : nous avons la chance d'être la terre nourricière du groupe Mulliez (1), les idées ne manquent donc pas

L'heure est aussi à la convergence avec d'autres mouvements. En une se-

main, des GJ se sont rendus en soutien à un blocage du rectorat de Lille par des stylos rouges (voir encart) et à un magasin Castorama pour soutenir des grévistes CGT qui occupaient leur magasin nuit et jour pour réclamer des augmentations de salaires. Pour cette dernière action, le rapport de force a été efficace car la direction a accepté de reprendre les négociations, les salariés ont obtenu une prime de 300 euros mais se battent toujours pour une vraie augmentation de salaire de 100 euros par mois.

PLUS DE 300 PERSONNES EN AG !

Enfin, le mouvement s'est ouvert à la démocratie directe. Le 4 janvier, une première AG régionale « Hauts de France » a été organisée à la Bourse du travail de Lille et ce fut un énorme succès. Quasi 400 personnes ont discuté et échangé dans une bonne ambiance. Un bureau avait été tiré au sort et fonctionnait plutôt bien avec une distribution de la parole et un ordre du jour minuté pour éviter les débordements. Cette première grande réunion a permis de faire le bilan d'un mois et demi de mobilisation, des groupes de toutes la région étaient présents et ont pu témoigner de leurs actions et de leur mode de fonctionnement. Pour coordonner tout ça, des commissions ont été créées et à la fin une plate forme revendicative a été ébauchée (2). C'est donc tout ragaillardé que le mouvement a débuté l'année.

Une deuxième AG a été organisée, quinze jours plus tard, mais elle a été beaucoup plus chaotique. Encore plusieurs centaines de personnes présentes mais cette fois-ci le bureau et l'ordre du jour n'ont pas été respectés. Tout le monde prenait la parole, aucune décision n'a été vraiment prise sauf concernant l'assemblée de Commercey où deux mandatés seront envoyés. Mais cette assemblée des assemblées a suscité de gros débats car

beaucoup de personnes avait peur d'une récupération ou d'une représentation nationale, chose qui est complètement rejetée par le plus grand nombre. Ce fut un peu la rencontre entre un milieu militant averti avec ses codes et des gens pas du tout habitués à la politique qui rejettent toute forme de représentation. Des clivages et des prises de tête sont aussi apparus sur la question du sexisme dans le mouvement avec des débordements de tous les « camps » si on peut appeler ça comme ça. Bref un bordel pas si joyeux qui a fait fuir beaucoup de personnes. Il va falloir en tirer les leçons, refaire peut être des AG plus petites, de secteur où la parole peut mieux circuler. Se pose aussi la question des règles à mettre en place pour bien tenir une AG et faire vivre la démocratie directe : un bureau tournant avec des rôles bien définis qui doivent être respectés / un ordre du jour cadré et minuté pour essayer de parler de tous les sujets / un rendu devant l'assemblée du travail des commissions / un système de mandat, etc, etc

Beaucoup veulent fixer les revendications du mouvement et cela donne lieu à quelques frictions notamment sur des positions exprimées sur le Frexit, une hypothétique 6ème république sans parler de quelques conneries conspirationnistes (3). Heureusement, les revendications sont en grande majorité sociale sur la hausse des salaires, la baisse des taxes sur les produits de première nécessité, les « services publics », etc. A noter aussi ce qui fait le ferment révolutionnaire du mouvement, la démission de Macron et le changement du système économique car bien souvent les personnes nomment l'origine de leurs maux : les inégalités sociales et le capitalisme ! Dernière bonne idée, une commission entreprise est en construction pour s'adresser aux travailleurs sur notamment la faisabilité de faire une grève de soutien aux Gjs. Puisqu'il n'y a rien à

1 - Mulliez contrôle bien évidemment Auchan mais tout plein d'autres enseignes comme Kiabi, Saint Maclou, Decathlon, Jules, etc. Cette famille est ainsi à la tête d'une fortune professionnelle évaluée à 38 milliards d'euros en 2018
2 - voir sur le site des gilets jaunes. Mais attention, cette plate-forme revendicative n'a pas été votée faute de temps.
3 - Au choix, on a eu droit au complot maçonnique ou européen. Et des adorateurs d'Asselineau et de Dieudonné ...





attendre des confédérations syndicales, il est primordial de construire les grèves à la base.

LES MANIFESTATIONS DU SAMEDI : DÉTERMINATION VS RÉPRESSION

Elles sont toujours très fréquentées. Pendant les fêtes de fin d'année, une légère baisse mais à la rentrée, du monde notamment le samedi 12 janvier avec plus de 3 500 personnes. Après un parcours traditionnel et la plupart du temps déclaré qui permet à tout le monde de défiler sans trop de risques, plus de la moitié du cortège continue en « sauvage » dans les rues de Lille vers les quartiers populaires mais aussi vers le Vieux-Lille bourgeois, vers les lieux de pouvoir : la mairie, le conseil régional ou enfin vers le périphérique pour tenter de le

bloquer. En face, les bleus sont sans pitié et on ne compte plus les tirs de flashball dans le dos quand les personnes fuient, les gaz lacrymos qui piquent et raclent la gorge. Ces mêmes gaz qui sont utilisés en pleine foule comme lors des dernières manif où dès qu'il y a un point de tension, ils sont balancés, passants ou pas passants.

Depuis fin décembre et le début véritable des manifestations sauvages à Lille, les arrestations et les gardes à vue se sont multipliées. A chaque fois, plus d'une vingtaine de personnes passent la nuit au poste. Dernièrement, l'équipe de street-medics (qui viennent en aide aux blessés) a été arrêtée avant le départ d'une manifestation par la BRI (brigade recherche intervention), des mecs cagoulés

qu'on voit normalement lors des prises d'otages ! Les personnes ont passé 30 heures en cellule et ne seront sûrement pas poursuivies, mais l'effet psychologique est là sans parler des détails humiliants comme se mettre à poil devant des policiers ... cette violence policière enrage et fait monter un peu plus la pression. Judiciairement enfin, des interdictions de manifestations ont été prononcées et des procès sont prévus au printemps. Pas encore de comparution immédiate punitive grâce sûrement au travail efficace de la legal team lilloise (informations + équipe d'avocats militants) mais ailleurs comme à Valenciennes, des peines de prison ont été décidées.

Fabien, OCL Lille, janvier 2019

LES STYLOS ROUGES

Dans la lignée des GJ, un groupe facebook « les stylos rouges » est apparu courant décembre et a très vite réuni plus de 60 000 abonnés créant ainsi le buz comme on dit. Cette initiative est venue après l'allocation télé de Macron le 10 décembre ainsi qu'après la mini-grève des policiers dans les commissariats qui a obtenu très vite satisfaction. Les profs se sont alors dit pourquoi pas eux. Les revendications salariales ont alors fleuri et on retrouve pour la plupart celles portées depuis longtemps par les syndicats enseignants mais qui à force de coup d'épée dans l'eau avaient perdu de l'écho. Nationalement, c'est donc quelque chose de somme toute très catégorielle et classique : plus de moyens, augmentation des salaires, leur indexation l'inflation, etc.

Localement, cela a pris une tournure plus intéressante car un peu partout des groupes locaux se sont constitués. A Lille, pendant les vacances scolaires de décembre, plusieurs dizaines de travailleurs de l'éducation se sont constitués en assemblée générale décisionnelle avec une plateforme revendicative propre qui par exemple insistait plus sur la précarité dans le métier, les réformes scolaires en cours. Les actions proposées ont été aussi originales et plutôt radicales car le blocage du rectorat a été voté ainsi que la rétention des notes et des compétences (en gros, tous les élèves ont 20/20), l'envie de convergence avec les lycéens contre la réforme des lycées, dans le primaire, des avis de grève tout azimut pour désorganiser le service. Des choses plutôt pêchues ! Ainsi depuis la rentrée, chaque mercredi matin, environ 40 personnes font le piquet devant le rectorat. Dans les établissements, la grève du zèle proposée par le collectif fait parler d'elle et des personnes participent déjà à l'action. A suivre donc.

Education nationale

Difficile de faire le point sur ce qui se passe dans l'éducation nationale 15 jours après la rentrée (eh oui, votre mensuel favori n'est pas un rapide de l'impression...). Le mouvement lycéen a perdu de son ampleur, mais n'est pas éteint pour autant. Au fur et à mesure que la réforme du lycée et du bac commence à être connue, elle suscite des réactions négatives de la part de tous les « partenaires » : parents, élèves, profs. Ces derniers ont commencé à se mélanger aux gilets jaunes, notamment avec l'apparition des stylos rouges. Les syndicats, eux, continuent de jouer leur jeu habituel. Bref, une situation fluctuante dont nul ne peut prévoir sur quoi elle va déboucher.

DES RÉFORMES SIDÉRANTES

Pas la peine de se fatiguer à faire de la propagande. Le gouvernement lui-même sait qu'il suffit que parents, profs ou élèves comprennent la réforme pour être contre. D'où un maximum de discrétion et de flou. Les rectorats ont donné des consignes pour éviter d'inviter les profs aux réunions d'information pour les parents. Et en même temps, la réforme du lycée doit être appliquée dès la rentrée prochaine. Donc, les élèves de 2de doivent faire des vœux de spécialité dans 2 mois alors qu'on ne sait pas dans chaque lycée quelles seront les spécialités proposées, mais on sait qu'il n'y aura pas de dérogations. Il y aura ensuite des attendus de parcoursup en terme de spécialités, mais on ne saura que dans deux ans lesquels, et on ne connaît pas encore les programmes de terminale. Le « nouveau bac » qui s'étale sur deux ans s'appliquera dès le premier trimestre de la rentrée prochaine, alors qu'on ne connaît pas encore le contenu des épreuves ni les modalités d'évaluation. Ce qui est sidérant pour les profs, c'est que la hiérarchie ne





Luttes Sociales

semble pas en savoir plus qu'eux. Ce qui donne le sentiment qu'à la fois ils veulent vite appliquer leurs réformes pour faire des économies de postes, pour des raisons idéologiques et pour favoriser le privé, mais qu'ils n'en ont rien à cirer de savoir si c'est applicable ou non. Par contre, pour la communication, ils ont embauché des youtubeurs pour faire la promotion du «nouveau bac» auprès des jeunes.

Petit à petit, même les plus obtus découvrent que leurs postes seront touchés, que leur emploi du temps sera malmené, que leur travail sera rendu plus difficile. Pour le moment, au moins dans l'académie de Créteil, ils annoncent une réforme à moyens constants, c'est-à-dire qu'ils laisseront des choix qui conservent les postes, sans rien garantir pour l'année suivante. C'est que ça va être maintenant: c'est en janvier février que tombent les « DHG », c'est-à-dire le nombre de postes de profs dans chaque établissement. Bien sûr, ceci va relancer les luttes contre les réformes (qui de toutes façons continuent à bas bruit et touchent de plus en plus d'établissements). Mais pas forcément dans de bonnes conditions. Une partie des syndicats va appeler à leur abrogation tout en négociant les postes comme chaque année, donc l'application de la réforme. Est-ce que ce sera «business as usual» ou un grand mouvement? On verra. Déjà, les collectifs contre la réforme Blanquer et les lycéens demandaient une journée le 17 janvier. L'intersyndicale a appelé à une journée de mobilisation et pas de grève, pour préparer une journée de grève le 24 janvier (tactique habituelle), soit-disant reconductible au moins sur l'académie de Créteil, l'appel à une mobilisation le 24 étant relayé dans la plupart des Académies mais sans forcément de grèves en préparation. Rappelons que certains syndicats ne sont pas opposés à la réforme (devinez lesquels?) et que le SNES cherche à faire l'unité avec eux tandis que Sud et la CGT cherchent à faire l'unité avec le SNES... (n'étant pas assez puissants de toutes façons pour impulser un grand mouvement à eux seuls).

Du côté des Lycées professionnels, qui voient leurs moyens nationaux rognés pour être confiés aux régions pour le développement de l'apprentissage, la mobilisation ne démarre pas d'avantage. C'est là encore plus compliqué d'expliquer aux familles et aux élèves que la réforme des bacs professionnels, en vidant cette formation de l'essentiel de l'enseignement général condamne les futurs titulaires du bac pro à la recherche d'emplois alors qu'il pouvaient prétendre à des BTS qui vont ainsi leur



être fermés. Quant aux secondes professionnelles indifférenciées par secteur professionnel (on fera une seconde bâtiment là où il y avait aujourd'hui des seconde spécifique gros-oeuvre, peinture-finition, couverture, ou menuiserie...), elles réduiront encore la qualité de la formation dispensée, permettant de saborder encore plus l'enseignement public au profit de l'alternance des chambres de commerce et d'industrie.

LES STYLOS ROUGES

Tout ceci génère à la fois du désespoir et de la colère. La profession est de plus en plus caporalisée, les enseignantes se sentent, à juste titre, très méprisées. Jamais consultées sur la pédagogie, il semblerait que n'importe quel haut fonctionnaire sache enseigner, et mieux qu'elles. Enseigner n'est visiblement pas un métier. Le niveau de vie des profs a aussi considérablement baissé. On démarre maintenant à peine au dessus du SMIC (1,2 SMIC). Dans les quartiers populaires, la pénurie est telle que les enseignantes sont amenées à acheter le matériel sur leurs propres deniers. Dans ces quartiers, il y a régulièrement des luttes sur les conditions matérielles d'accueil des élèves, qui se tiers-mondisent de plus en plus.

Il y a en même temps un immense sentiment d'impuissance. Les syndicats sont déconsidérés, mais il n'y a pas de véritable autonomie des luttes, en tous les cas pas au-delà de l'échelle locale, ce qui ne peut pas suffire à contrer une réforme. De moins en moins de gens croient en l'efficacité des grèves. Une grève enseignante ne fait perdre d'argent à personne, elle fait gagner de l'argent à l'état, état dont on a la forte impression qu'il a complètement aban-

donné les missions de l'école. Les grèves le dérangent-il? Mais aucun autre moyen d'action efficace n'a été trouvé pour le moment.

C'est dans ce contexte que sont apparus les stylos rouges, sur le modèle évident des gilets jaunes, gilets jaunes auxquels participent un certain nombre d'enseignant.e.s, syndiqué.e.s ou non. A Paris, Sud Education appelle à chaque samedi. Les stylos rouges sont également à l'image des gilets jaunes sur leurs ambiguïtés, et des revendications parfois contradictoires. C'est un mouvement qui réunit des enseignant.e.s de la primaire au lycée. Les réformes n'y sont pas les mêmes, et n'y sont pas au même moment. Ce n'est donc pas un thème très mis en avant. Ce qui réunit les profs et les instits, c'est le sentiment de déclassement et d'abandon, plus que l'analyse et la dénonciation de telle ou telle réforme, chaque degré comprenant mal les enjeux des autres degrés. Mais ce qui a fait la force des gilets jaunes, n'est-ce pas aussi que beaucoup de monde se reconnaît dans une colère commune à défaut de se reconnaître sur des revendications précises?

Beaucoup d'enseignant.e.s peuvent se reconnaître dans les stylos rouges, dans leur dénonciation des conditions d'enseignement, de la dévalorisation des salaires et du métier. Ils mettent aussi en avant les classes surchargées, ce qui peut toucher les parents. Peut-être arriveront-ils à trouver des moyens de lutte efficaces en ce qui concerne la condition enseignante. Mais en ce qui concerne le fonds des réformes et le fonds du métier, la destruction et la privatisation de l'éducation nationale, ils ne pourront avoir de l'effet que si parents et élèves s'y reconnaissent aussi. Ils et elles ne peuvent s'y reconnaître que sur la dénonciation des réformes et du ministère de l'éducation nationale.

Comme pour les autres questions sociales, on est à un moment de basculement. L'exaspération est générale, mais la peur de l'inconnu aussi (du moins dans la petite bourgeoisie à laquelle appartient bien sûr les profs). Le mouvement va-t-il continuer de s'amplifier et faire bouger les lignes ou va-t-il retomber? Ce qui est sûr, c'est que vu les projets de Blanquer sur la militarisation de la profession (rappelons qu'une gendarme a été nommée dans la direction du ministère et qu'un projet de loi est en préparation pour limiter la liberté d'expression des profs), si tout ceci retombe sans rien gagner, ce sera la chape de plomb.

Sylvie





La répression s'abat sur l'Estuaire

A Saint-Nazaire le mouvement des gilets jaunes reste dynamique depuis novembre. La Maison du peuple, lieu occupé depuis l'acte II, sert d'espace de coordination pour structurer les différentes initiatives depuis 2 mois, ainsi que d'espace culturel et de formation à la façon d'une bourse du travail, ce qui n'est pas un hasard au pays de Fernand Peloutier et contribue à donner une identité forte à la lutte. Un premier référé sur son expulsion a été reporté en décembre au 16 janvier pour laisser aux occupant-es le temps de préparer leur défense.

Si la greffe n'a pas réellement pris du côté des entreprises ni avec l'éducation nationale, malgré un mouvement lycéen et quelques grèves enseignantes juste avant la trêve de Noël, les actions des gilets jaunes se sont poursuivies : occupations de Rond Point, blocage des services des ordres ménagères, opération filtrante des zones industrielles ou portuaire, action de solidarité avec l'hôpital ou la justice en lutte... Le tout entre des manifestations hebdomadaires, irrégulièrement suivies selon les échanges fréquents avec la métropole nantaise. Si les accrochages avec les forces de l'ordre sont systématiques à Nantes, la Sous-préfecture restait jusque là épargnée, excepté quelques grenades lacrymogènes balancées plus symboliquement qu'autre chose un mercredi de décembre pour disperser une manifestation un peu houleuse qui approchait de trop près de la Mairie selon la maréchaussée... Le samedi 29 décembre, la situation dégénère de nouveau à Nantes. Adrien, un jeune Gilet Jaune de La maison du peuple s'effondre inanimé, grièvement touché à la tête par un tir de flash ball. La rumeur le déclarera mort, mais il sortira du service de réanimation au bout de 5 jours pour une hospitalisation totale de 9 jours. Les médecins ne se prononcent pas sur les risques de séquelles neurologiques. C'est le second nazairien très sérieusement touché : Philippe le lecteur de « l'Appel de Saint-Nazaire », avait pour sa part frôlé la mort par hémorragie interne dû à une fracture de la rate suite à un tir reçu lors de l'acte III, le 8 décembre. Toujours convalescent il est à plus d'un mois d'ITT. Le mépris gouvernemental, les copains tirés comme des lapins, la colère gronde dans les rangs des gilets jaunes.

Un appel est lancé pour une convergence départementale sur Saint-Nazaire pour l'acte VIII, le 5 janvier. Les jours dit les manifestants veulent occuper le Pont de Saint-Nazaire mais sont refoulés violemment par les gardes mobiles, la manif se replie en ville, les flics sont pris de court, quelques vitrines de banque tombent, le commissariat est caillassé, des pneus sont enflammés sur des ronds point et devant la sous-préfecture. Un peu de casse en ville, ce qui ne s'était pas vu depuis 10 ans quand la Police s'était déchaînée contre la manifesta-

tion du 29 janvier 2009 qui dénonçait la politique Sarkozyste. La municipalité et les commerçants poussent des cris d'orfraies et lancent dans la presse des chiffrages des dégâts à 100.000 euros, causés par des personnes venues de l'extérieur...

La politique de tri entre gentils et méchants gilets fonctionne à plein, une association de « Gilets jaunes exigeants de St-Nazaire » fraîchement créée se dissocie des Gilets de la Maison du peuple dans un courrier aux municipalités de l'agglomération en les accusant de tous les maux, après avoir déclaré dans un premier temps que même s'ils regrettaient la casse, c'est bien les affrontements qui permettait d'être entendu ! Contradiction, incohérence et division : le boulevard était ouvert pour la répression.

Dès le lundi 7 janvier les premières peines tombaient en comparution immédiate ou en reconnaissance de culpabilité : Un mois de prison ferme pour un nazairien de 66 ans qui, éméché, avait agité un tournevis devant les mobiles ; 4 mois de prison dont 2 avec sursis pour un quarantenaire jugés pour jets de projectiles... 3 autres interpellés, mineurs, faisant l'objet de procédures spécifiques

L'acte IX se passe tranquillement, avec une grosse mobilisation centrée sur le Droit des peuples et contre la répression. Le 16 janvier les GJ de la maison du Peuple s'approprièrent à se rendre au tribunal pour le jugement contre l'occupation du lieu, bien qu'une rumeur de report à la demande du propriétaire cette fois circulait dans les couloirs du tribunal. Mais dès l'aube, 4 personnes dont des GJ en vu dans le mouvement sont embarquées au petit matin et placées en garde à vue pour leur supposée participation aux incidents du 5 janvier. Le 16 janvier se passera donc devant le commissariat pour soutenir les gardé-es à vue, pendant que le jugement sur l'occupation de la Maison du Peuple sera reporté au 6 février. Le 16 toujours, c'est le rond point des 6 croix, à Donges, point d'accès à l'Est de la zone portuaire et de la Raffinerie Total qui est évacué sur ordonnance du Tribunal administratif : une soixantaine de CRS évacuent les militant-es et rasant les différentes cabanes du secteur.

Le 17 comparution immédiate au Tribunal de Saint-Nazaire des interpellés de la veille. Un jeune de 21 ans accepte la comparution immédiate, reconnaît sa participation à la descente d'une vitrine de banque et à des feux de poubelles, et se prend 2 ans de prison, dont 6 mois avec sursis pour un réquisitoire réclamant 4 ans fermes. C'est une habitude locale, le prolo qui casse mange dur à Saint-Nazaire, et ce jeune s'est vu placer immédiatement sous mandat de dépôt. Les autres personnes refuseront la comparution immédiate et seront convoqués à nouveau le 7 février pour l'une accusé des mêmes faits, et le 14 février pour 3 autres* poursuivie pour le chef d'inculpation d'avoir allumé un feu à l'entrée de la sous-préfecture. Toutes ont un contrôle judiciaire sévère, avec assignation à résidence et interdiction de toute activité de lutte...

** une cinquième personne, non gardée à vue le 16 mais se sachant recherchée s'était présentée au commissariat1*

Entre la répression physique dans la rue, la répression matérielle sur les ronds points, répression idéologique avec les divergences politique entre sensibilités de Gilets Jaunes instrumentalisées par les médias, les partis et la municipalité, la répression politique et judiciaire devant les tribunaux, les Gilets Jaunes de la Maison du peuple de Saint-Nazaire et alentours sont attaqués de toute part. Ils et elles ne désarment pas cependant. Dès le 17 janvier une cabane étaient reconstruite aux Six-Croix à Donges, et pour l'acte X une manifestation d'une grosse centaines de personnes traversaient une zone commerciale en distribuant des milliers de tracts, et investissait les ronds point de l'axe principal d'accès à la Ville, où une cabane encore plus grande était bâtie. Elle sert maintenant de « Porte d'accès » à la ville. Au delà du local, les contacts se multiplient, notamment en répondant à l'appel de Commercy. Le risque est grand cependant de voir la combativité s'épuiser sur le terrain des tribunaux qui va occuper le début février. La solidarité, politique comme financière s'impose. Une cagnotte est en ligne sur le site <http://maisondupeuplesn.fr/>.

**Correspondant Saint-Nazaire
Le 21 janvier 2019**





Luttes sociales

Caen : état des lieux non-exhaustif de la répression

Partout en France, les violences à l'encontre des Gilets Jaunes sont démesurées, mais pas surprenantes au vu de la pente sécuritaire que prend la société depuis plusieurs années. Actuellement, le bilan national s'élève à 6800 interpellations et 2500 blessé-e-s : en plus des innombrables blessures, menaces et humiliations, beaucoup de manifestant-e-s resteront marqué-e-s à vie avec 17 éborgné-e-s, 4 mains arrachées, 1 perte définitive d'audition, 2 comas, 1 décès après un tir de grenade lacrymogène. Sans compter tous ceux et toutes celles dont on entend pas parler... Plus de 1500 personnes auraient été déférées devant la justice en près de 2 mois et des centaines d'années de prison distribuées... De même, ce seraient plus de 20000 grenades lacrymogènes tirées contre l'ensemble des cortèges (dont de nombreuses GLI-F4 reconnues pour leur dangerosité, mais bon... faut épuiser les stocks alors...) ! Et puis, quand blesser ou interpellé ne suffit, et bien... on fait les deux ! En décembre, sur les journées des 8 et 15 décembre, le dispositif SIVIC (Système d'Information des Victimes) instauré en 2016 a été activé dans certains hôpitaux de Paris. Celui-ci permet la mise à disposition de l'identité des blessé-e-s aux ministères de l'Intérieur, de la Justice et des Affaires Étrangères.

LA RÉPRESSION À CAEN EN QUELQUES CHIFFRES

Localement, ce sont déjà plus de 137 personnes interpellées ; près d'une vingtaine sont passées ou vont bientôt passer en procès sans compter les interpellations sans motif, convocations, et autres joyeuseries. 4 ont déjà été condamnées à de la prison ferme et 5 autres se trouvent en détention provisoire en attente de leur procès en février. Bien entendu, ce bilan n'est pas exhaustif car il est très difficile de récupérer et centraliser l'ensemble des informations relatives aux interpellations ou aux blessures. Si la pression n'est pas nécessairement énorme pour tou-te-s, elle n'en est pas moins régulière, à coup d'amendes, rappels à la loi, etc. L'objectif est clair : harceler et effrayer tout en tapant dans la porte-monnaie. En manifestation, il en va de même ; apporter du matériel pour se protéger des violences policières devient alors une infraction, le signe que l'on se prépare à l'affrontement. En plus d'être censé-e-s devoir se mobiliser dans le « calme », seulement où la préfecture le souhaite, on devrait subir les gaz lacrymogènes, les coups de tonfas et les tirs tendus de LBD-40 et de grenades de désencerclement ou GLI-F4 sans pouvoir se protéger. Toutefois, contrairement à d'autres villes (Paris, Nantes, ...), les Street Medics se voient bien souvent confisquer leur matériel mais au moins sans interpellation. Maigre consolation..

DANS LES COMICOS ET LES TRIBUNAUX, ON DURCIT LE TON

La question de la violence légitime ou non n'est même plus posée pour dissocier le « bon manifestant » du « mauvais manifestant », tout comme on souhaiterait nous imposer une mise en concurrence de nos précarités. Comme l'a évoqué le préfet du Calvados lors de ses vœux, « il n'y a pas d'un côté les gentils Gilets Jaunes, et de l'autre, les



méchants casseurs ». En résumé, nous sommes tou-te-s des ennemi-e-s... Dans la foulée, le nouveau procureur général de la Cour d'appel de Caen a rappelé son soutien aux forces de l'ordre et s'est montré plus que clair : « face aux violences intolérables envers les agents de la sécurité publique, parfois envers des élus ; face aux destructions de biens publics ou privés, la justice apportera une réponse ferme et une répression exemplaire ». A bon entendeur...

Au fil des semaines, les méthodes répressives sur Caen évoluent : gazages systématiques afin d'empêcher l'accès à certaines zones de la ville (centre-ville, lieux symboliques du pouvoir et chantier du nouveau tram), maintien d'une pression policière continue en queue de cortège, par les effectifs de la Brigade d'Intervention locale et d'importants renforts de gendarmes mobiles d'autres villes, et charges pour disperser la manifestation en petits groupes et interpellé plus facilement et massivement avec de très nombreux effectifs de BAC qui circulent aux alentours. L'usage de l'armement se fait aussi de plus en plus régulier et « efficace » : pour exemple, le 8 décembre, une personne s'est pris un tir de LBD-40 en pleine tête (fracture du nez et 25 points de suture). Quelques millimètre en dessous et c'était l'oeil qui était perdu... Qui descend vraiment dans la rue se rend compte que la répression touche tout le monde : lycéen-ne-s, étudiant-e-s, pères et mères de familles,

migrant-e-s, salarié-e-s, chômeur-se-s, retraité-e-s, pacifiques ou non.

L'organisation collective comme moyen de se protéger des violences policières et judiciaires

Pour rappel, le 23 octobre dernier, le Sénat a adopté un énième projet de loi sécuritaire, dit « anti black-blocs » (proposé par Les Républicains et auquel LREM s'était opposé) avec comme mesures phares :

- contrôles autour des lieux de rassemblement et fouilles systématiques 6 heures avant et après ;
- possibilité pour la préfecture d'interdire à une personne de manifester avec création d'un fichier national ;
- dissimulation de visage, devenant un délit passible d'un an de prison et 15000€ d'amende.

Mais bon, il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis. C'est pourquoi le 7 janvier, Edouard Philippe a annoncé une réponse forte face à la colère des Gilets Jaunes, preuve s'il en fallait que le gouvernement a pris toute la mesure de ce qui se jouait : plus de flics, plus de moyens matériels et meurtriers et surtout plus de fermeté... Grosso modo, la plupart des mesures prévues par ce projet de loi seront reprises par le gouvernement, à base de destruction du droit de manifester et de répression préventive.

En parallèle, de nouvelles pratiques de contrôle des mobilisations sont à l'étude, par exemple les Produits de Marquages Codés, des marqueurs chimiques invisibles et inodores, pulvérisés via des canons à eau ou des gaz lacrymogènes. Ils servent à marquer les individus pendant plusieurs mois, et sont visibles sous lampe à ultraviolet pour reconnaître les manifestant-e-s.

Face à ce constat et ce climat de répression omniprésent, il est très vite apparu au sein des « Gilets Jaunes » et des différentes assemblées générales qui ont pu se tenir, la nécessité de constituer une commission antirépression afin d'apporter un soutien aux personnes interpellées et qui bien souvent restent isolées, centraliser les informations, soutenir les personnes juridiquement, matériellement et moralement face aux violences et inculpations. Ce qui est sur, c'est ce mouvement est marqué par une très forte solidarité envers les interpellé-e-s et blessé-e-s, nombreuses sont les caisses et les marques de solidarité. Ainsi, le 12 janvier, le cortège a spontanément traversé la ville afin d'atteindre la maison d'arrêt, fortement ceinturé par les gendarmes mobiles, en soutien aux manifestant-e-s enfermés.

FACE A LA REPRESSION, RESTONS SOLIDAIRES ET DETERMINE-E-S !

Tim de Caen





RIC : Référendum d'Initiative Citoyenne.

Idée entendue ici ou là, parmi d'autres revendications, au début du mouvement des Gilets jaunes (GJ). Il semble qu'aujourd'hui, la demande d'instauration d'un « Référendum d'Initiative Citoyenne », se soit répandue au point de rendre secondaires les autres multiples revendications qui étaient la richesse du mouvement. Ses initiateurs qui s'activent comptabilisent plusieurs centaines de milliers de signatures et revendiquent de ce fait une légitimité.

LA POTION MAGIQUE

« Une seule revendication est plus facile à porter. C'est l'outil démocratique qui permettra d'obtenir toutes les autres revendications » prétendent-ils.

Avec le RIC, le « peuple ? » s'arrogerait, après avoir recueilli un certain nombre de signatures, le droit d'imposer un avis pour « affaire le concernant » par l'organisation d'un référendum. Ses adeptes, espèrent par ce canal référendaire « citoyen » corriger la surdité et le mépris des gouvernants à leur égard et plus largement à l'égard de la population. Sans doute que ces GJ et - à juste titre - pensent et espèrent ainsi faire entendre leur colère et se faire respecter dans la cité. Mais qu'en sera t-il demain dans la grisaille du quotidien mercantile qu'offre cette société ? Comment cette exigence de « parole et de respect », réclamée par certain.es naïvement, mais avec arrièrè pensée pour ses promoteurs, pourra t-elle être porteuse de démocratie nouvelle si ils ou elles s'en remettent aux autorités installées pour la réalisation de cette revendication. Cet outil « démocratique salvateur » ne sera efficace que si les autres freins et brides entre les mains de l'État et de ses serviteurs sont à leur tour balayés. Cette seule revendication exaucée portera les mêmes désillusions que la participation à n'importe quel scrutin électoral ou politique qui prétend changer notre vie. Car depuis quand la voix d'un salarié, la voix d'une retraitée, d'un chômeur... aurait le même pouvoir ou deviendrait l'égale de celle d'un patron, d'un ministre ou d'un président auréolés par la fonction ? Un travailleur, si il n'est pas content : il prend la porte. Un patron décide quand et combien de ses employés prendront la même porte ! La retraitée qui proteste contre la hausse de sa CSG ou de la baisse de ses prestations peut toujours défiler derrière sa boutique syndicale préférée ses interlocuteurs et décideurs n'ont en rien à foutre. Ceux qui nous dirigent, ne respectent même pas leurs propres règles démocratiques édictées et votées. Contrariés sur leur politique, gouvernement et président passent par dessus les députés en sortant des « 49.3 » où en promulguant des décrets d'application immédiate faisant fi de leur majorité pourtant élue par « le peuple ». Ce RIC, une fois passé à la tambouille juridique et législative, n'en doutons pas, sera servi « au peuple » sans goût ni saveur. Il en sera de même pour ceux et celles qui cogitent avec opportunisme d'entraîner

le mouvement vers la constitution de listes « Gilets Jaunes » pour les prochaines échéances électorales. Une fois élu.es que feront-ils elles, de plus ?

Ce sont les capitalistes, les patrons, la finance qui détiennent le pouvoir et dirigent nos vies. Les élections ne sont qu'un décor devant lequel viennent s'agiter les politiciens de tous bords. Il est à craindre que ce référendum ne devienne à son tour qu'un élément de plus dans leur décorum.

Bien avant que n'éclate la révolte des GJ, lors de la dernière élection présidentielle, JL. Mélenchon et M. Le Pen ont présenté cette demande référendaire dans leur programme. Ils l'avaient déjà à leur sauce « corseté » dans des visions différentes mais toujours en respectant les institutions de la république. Le changement « Oui » mais pour que rien ne change une fois qu'eux aussi accéderont au pouvoir. D'ailleurs, même E. Philippe, le premier ministre, a déclaré qu'il ne voyait pas d'inconvénient à la mise en place de ce mode référendaire si il s'inscrit dans les institutions.

DÉCIDONS PAR NOUS MÊME

Rappelons que ce mouvement existe sans avoir demandé l'avis à quiconque et tient, résiste par son autonomie. L'illusion entretenue par ce RIC, ne réside pas tant dans le souhait référendaire, mais dans l'idée de s'en remettre à l'État pour l'intégrer et relooker ses institutions. Les politiciens de tous bords n'attendent que cela pour le retourner au service des intérêts fondamentaux des capitalistes et de la haute bourgeoisie qui décident.

N'oublions pas que le système capitaliste est fondé sur le profit dégagé par l'exploitation des travailleurs.euses et la domination des populations. Or ce système politique et social n'admettra jamais qu'un peuple, échappe, à sa tutelle, à son pouvoir, s'émancipe - même - via ses règles démocratiques. Comment ceux qui nous dirigent : capitalistes, bourgeois, patrons et ceux qui les suppléent : bureaucrates, pourraient accepter que nous les contestions sans défendre leurs places ? Comment peut-on croire que tous ceux qui nous dominent, tolèrent un jour que nous les remettions en cause légalement par le truchement d'un référendum législatif : révocatoire, abrogatoire, etc. Souvenons nous du référendum contre le Traité Constitutionnel Européen de 2005 ! Suite au succès du « NON » nous avons vu comment droite et gauche, Sarkozy

et Jospin -le socialiste- se sont assis sur notre avis à Lisbonne.

Cette force que nous puissions à être tous ensemble sera demain avec ce RIC balayée par le bulletin de vote. Cette force d'espoir collective, sera étouffée dans l'isolement où nous serons seuls. Nous avons repris la parole ! En allant voter ou en se rendant dans les rendez-vous que nous propose le président, et tous ceux qui ont la frousse, le pouvoir nous endormira tranquillement et nous fera perdre notre voix.

Aujourd'hui, c'est la force du mouvement et son auto organisation collective -aussi imparfaite soit-elle qui a fait vaciller le gouvernement et foutu la trouille jusqu'aux chefs syndicaux. C'est notre rapport de force et la solidarité affirmée qui a fait reculer le gouvernement et lâcher l'aumône de quelques 10 milliards. Cette puissance gagnée sur les ronds points et dans la rue ne doit pas être subordonnée à la seule revendication du RIC . Bien d'autres revendications sociales doivent prendre le dessus. Nous avons tant à gagner!

Gil et John Decaen. 15 01 2019





Anti militarisme

Quand la bourgeoisie prépare ses guerres.

« Nous sommes entrés dans une époque des relations internationales où la guerre est à nouveau un horizon possible de la politique ». E. Macron.

LE RETOUR DU SERVICE MILITAIRE.

En 1997, J. Chirac alors président de la république décide de suspendre le service militaire et de professionnaliser l'armée. A l'époque, une partie de la jeunesse contestait la circonscription, en plus cela coûtait cher à l'État et, au niveau international le capital privé occidental ayant vaincu son adversaire bureaucratique d'État à l'Est, une armée non professionnelle n'était plus nécessaire. Pour l'anecdote, Macron est le premier président français à ne pas avoir fait son service militaire.

Ce dernier, alors candidat avait à son programme « d'inculquer aux jeunes l'apprentissage du vivre ensemble, la discipline, l'autorité, les priorités stratégiques de la France... ». Élu président, il honore sa promesse. Lui même nommera les membres de la commission en charge de phosphaner sur le projet ainsi que son président : le général Ménaouine. Après cogitation à huit clos, le cadre est fixé : le service national universel (SNU). Un embrigadement de trois à six mois que seules des considérations budgétaires à venir détermineront. C'est un retour à la caserne. Ainsi à la satisfaction des nostalgiques du service militaire et des politiciens -de l'extrême droite aux débris de la gauche- l'armée retrouve sa pleine place dans la république. Des critiques fusent de la part des oppositions mais plus sur des modalités d'application (obligatoire ou pas, à quel coût) que sur le fond de l'embrigadement. Notons la discordance de la France Insoumise qui préférerait un service obligatoire de 9 mois pour renforcer « le lien indissoluble entre l'armée et la nation ». Le SNU n'a pas l'aval des syndicats étudiants ou lycéens ; l'UNEF y voit un projet « déconnecté » des aspirations et besoins des jeunes et préfère « le volontariat », la FAGE, l'UNL, le SGL(1) en dénoncent les incohérences. Mais grâce au SNU, l'armée étendra plus encore son emprise dans l'éducation nationale. Il y avait déjà ces chefs d'établissements qui pratiquent des stages commandos, cette colonelle nommée à la tête de l'action pédagogique à la direction de l'enseignement scolaire etc. Une prépondérance militaire que confirme la ministre des armées, L. Parly : « le ministère des armées aura tout son rôle à jouer dans le futur SNU ».

Elle omet d'informer que ce sera l'éducation nationale qui réglera l'ardoise. D'après Médiatpart, le montant du SNU sera pris sur le budget de l'Éducation Nationale. En équivalence, 1800 postes seront supprimés en 2019 dans le second degré et les services administratifs. Un tour de passe-passe qui permet de ne pas toucher à la cagnotte de l'armée : 300 milliards sanctuarisés sur lesquels veillent jalousement les chefs kakis. D'ailleurs devant la grogne de ceux-ci et pour les besoins de la bourgeoisie, E. Macron a prévu d'augmenter le budget de l'armée de 1,7 milliard d'euros par an jusqu'en 2022 puis de 3 milliards à partir de 2023.

sent en gilets jaunes en portant leurs propres revendications contre les mesures gouvernementales. Ils dénoncent « parcoursup », le nouveau racket des droits d'inscription des étudiants étrangers mais refusent aussi l'embrigadement du SNU. Une solidarité bienvenue que cette révolte naissante, hors encadrement. La répression contre ce nouveau front de contestation lycéenne, ne tarda pas et fut violente. « Ça ne leur fait pas de mal, à ces jeunes de savoir ce qu'est le maintien de l'ordre, la police, de se tenir tranquilles. Ça leur fera un souvenir. Et ça leur donnera un sens de la réalité ». Propos tenus, non par le ministre de l'intérieur ou M. le Pen mais par l'ex madone du PS, Ségolène Royal, à propos des lycéens maintenus à genoux et mains sur la tête, par la police à Mantes la Jolie.

Si l'affaire est entendue au niveau du gouvernement et de la bourgeoisie, elle est loin d'être gagnée auprès de la jeunesse qu'il faudra séduire ou contraindre pour l'encaserner et l'enrôler.

L'EMBRIGADEMENT MILITARISÉ.

D'après le secrétaire d'état, ce SNU concernerait plusieurs milliers de personnes dès juin 2019 pour un mois d'embrigadement après la classe de seconde. A 16 ans donc, un âge où les esprits sont sans doute encore malléables ? Il y aura une première session dite de « cohésion » de 15 jours avec hébergement pendant les vacances scolaires, suivie d'une seconde dite « projet collectif » majoritairement sans hébergement. S'y rajouterait un « engagement volontaire » de 3 à 6 mois à effectuer avant 25 ans. Comme pour tout ce qui est militarisé, l'ordre et la contrainte seront de rigueur. Cet embrigadement temporaire sera obligatoire et comme le souligne l'humour militaire, les récalcitrants auront « la possibilité de s'y soumettre volontairement », « sous peine d'exclusion du code de la route, de concours administratifs, BAC ou autres diplômes ». En cette période où E. Macron pense que les pauvres coûtent à la France « un pognon de dingue », le gouvernement se veut rassurant : le budget ne devrait pas dépasser 2 ou 3 milliards d'euros ! Les ministres restent imprécis sur les lieux (les lycées, collèges et autres internats collectifs pourraient être utilisés) comme sur

(1) FAGE: fédération des Associations Générales Étudiantes.

UNL : Union Nationale des Lycéens.

SGL : Syndicat Général des lycéens...



VERT KAKI CONTRE GILET JAUNE.

C'est G. Attal le secrétaire d'état à la jeunesse, en lien avec le ministre de l'éducation nationale JM. Blanquer, qui pilotera l'application du SNU. Les modalités en étaient dévoilées en novembre 2018. Or depuis peu, des gilets jaunes occupent les ronds points avec leur profondes colères sociales et manifestations anti-gouvernementales. Malgré les proclamations du ministre de l'intérieur Castaner qui dit vouloir dégager systématiquement et méthodiquement tous les ronds points, l'agitation sociale qui anime cette partie oubliée de la classe ouvrière s'affirme et perdure. Dans cette tourmente en jaune, ce projet d'en-casernement de la jeunesse redevient d'actualité. Les étudiants mais surtout lycéens apparais-



l'investissement nécessaire à de futures structures d'accueils. Pourtant certaines voix dans la majorité susurrent qu'il en coûterait 15 milliards d'euros tandis que le Sénat l'estime à 30 milliards d'euros pour les 800 000 concernés.

Il va de soi que ce service militaire relooké ne sera pas « qu'un moment de brassage social autour des valeurs de la république et la démocratie » comme tente de nous le faire croire le secrétaire à la jeunesse Attal et ses comparses du gouvernement. Ce SNU sera un outil d'encadrement de plus pour mater la révolte d'une jeunesse qui fait peur au pouvoir mais aussi à une certaine France. Il sera un vivier de recrutement pour le lobby militaire, car il n'y a plus que les classes sociales défavorisées pour s'engager dans les régiments de l'armée de terre qui a besoin de relève au Mali ou ailleurs.

PRÉPARER LA GUERRE

Les tensions politico-économiques qui s'exacerbent de par le monde, projettent les confrontations de demain. Cette remilitarisation accompagne la vague identitaire que portent les nationalismes, les populismes et autres idéologies des partisans de l'ordre et du capital. Les bourgeoisies entendent l'utiliser pour maintenir leur ordre économique ou géopolitique. Hier les blocs politico-militaires étaient « l'Est contre l'Ouest » avec un statut-quo militaire respecté. Depuis la chute du mur de Berlin en novembre 1989, le communisme n'est plus « LE » danger. L'URSS effondrée, le monde « libre et démocratique » pensait régenter le monde. Le terrorisme islamiste avec ses exactions prenait le relais de la menace et allait servir aussi de prétexte aux interventions impérialistes occidentales avec ou sans l'aval de l'ONU: Afghanistan, Irak, Syrie, Afrique etc. Aujourd'hui, l'omniprésence économique et politique de la Chine et l'affirmation du retour de la puissance Russe reconfigurent les blocs qui s'affronteront si les tensions économiques et militaires dérapent. La Syrie en a été l'exemple. Dans un tel environnement belliciste, la Russie de Poutine est redevenue le danger à nos frontières européennes. Bien sûr que la déstabilisation de l'Ukraine et l'annexion de la Crimée posent question et sont inquié-

tantes mais l'installation de forces militaires armées de l'OTAN en Pologne et aux Pays Baltes, à la frontière de l'ex-URSS, avait aussi de quoi inquiéter les russes avant l'embrasement de l'Ukraine.

C'est dans ces contextes, que depuis janvier 2018 et en plus des professionnels, la Suède a rétabli la conscription : 4 000 appelé.es hommes et femmes sont choisis par l'État selon ses besoins. Il faut, disent les dirigeants suédois, se préparer à un conflit contre Poutine, contre la Russie toute proche par la mer Baltique. Les dépenses militaires ont augmentées de 11% en 2016. La Suède s'inspire de son voisin norvégien militarisé et membre de l'OTAN qui a élargi son contingent aux femmes. En Allemagne aussi A. Merkel en appelle à un retour de la conscription. Tandis que le lobby de l'armement et le commandement militaire « presse » pour un programme de réarmement massif des armées et une augmentation budgétaire, face à la menace russe, disent-ils, mais aussi pour défendre partout les intérêts économiques de l'Allemagne et, avec l'Europe assumer des opérations extérieures. En écho à E.Macron qui tente de convertir l'Europe en un bloc militariste d'intervention. En Italie, le ministre de l'intérieur M.Salvini (extrême droite), séduit par le projet d'E. Macron, pousse pour une réintroduction d'un service militaire obligatoire. En Grande Bretagne dont l'armée est engagée sur des opérations de guerre extérieures, le gouvernement tiendrait prêt 30 000 milles soldats et 20 000 réservistes associés aux milliers de policiers pour un maintien de l'ordre contre de futurs troubles sociaux occasionnés par l'après Bréxit. Rappelons que voici quelques années c'était l'armée britannique qui maintenait l'ordre en Irlande du Nord-Ulster.

MAINTENIR L'ORDRE SOCIAL.

Comme on le voit la militarisation est un enjeu pour le capital européen malgré les intérêts parfois divergents des bourgeoisies qui le compose. Préparer les interventions guerrières extérieures, et à l'intérieur aider à maintenir une cohésion autour de leur ordre social. Certes la France n'a pas encore besoin d'une intervention militaire contre les

« désordres intérieurs » car la répression policière musclée et l'action judiciaire suffisent à ce jour. Mais, discret, suite aux attentats terroristes, le contingent patrouille déjà dans les rues, les gares, les aéroports via l'opération « sentinelle » et rappelons, même si cela fait sourire ou laisse indifférent, que F. Hollande et M. Valls ont déclaré « notre pays est en guerre » et décrété « l'état d'urgence » lors de la COP21 à Paris en 2015. A Berlin voici peu, E.Macron a appelé à construire une armée européenne pour faire face à la Russie, la Chine, voir les USA ; et discrètement l'aider dans ses guerres en Afrique. D'où la nécessité d'enrôler la jeunesse vers des horizons patriotiques avant qu'elle ne rejette cet ordre social inégalitaire qui nous conduit vers la catastrophe écologique et guerrière. Macron à la suite de ses prédécesseurs en proposant à la jeunesse et au peuple « une base commune » de valeurs démocratiques et républicaines relookées, accentue cette militarisation des esprits pour masquer les conséquences de sa politique économique et sociale. Son désir d'unité nationale pour « repartir mourir pour la patrie au chant de la marseillaise » ne sert qu'à envelopper dans du bleu-blanc-rouge le No-Future que la bourgeoisie offre aux jeunes et à la population avec les suppressions d'emplois, la précarité, les baisses de prestations sociales et autres nouvelles politiques d'austérité. Le capital et les bourgeoisies au pouvoir sont inquiets de cette révolte des gilets jaunes qui redonne espoir ailleurs de par le monde, qui redonne un souffle à la lutte des classes qu'ils pensaient avoir éradiqué et qui fragilise cette union nationale et républicaine.

MZ 10 01 2019 Caen

Courant alternatif

n'étant plus diffusé en kiosque,
a besoin de **nouveaux abonnés**
10 numéros + hors séries
30 euros
Chèque à l'ordre de "La Galère"

OCL égregore, B.P 81213 -
51058 Reims cedex
Abonnez des amis !
Tarifs réduits
(pour les fauchés) : 18 euros



Anti militarisme

ECOLE : Les instits contre la guerre de 14-18

Le site Questions de Classe(s) a publié, comme contribution à une histoire subversive et populaire de l'école en France, le texte que voici sur la lutte menée contre l'« union sacrée » par des instituteurs et institutrices syndicalistes, avant la Première Guerre mondiale.

On ne peut comprendre ce qui se passe en 1914 sans remonter à l'instauration par Jules Ferry de l'école de la IIIe République – école de la revanche après la défaite de 1870. Pour beaucoup, cette débâcle est d'abord celle « de l'instituteur français sur l'instituteur prussien »... La devise de la Ligue de l'enseignement, fondée par Jean Macé et qui a milité dès 1866 pour une instruction gratuite, est « Pour la patrie, par la plume et par l'épée ». Macé rédigea un manuel pour les bataillons scolaires mis en place dans les écoles pour préparer la revanche.

La IIIe République accorde une place primordiale à l'école et à l'instruction publique qui doit enraciner les valeurs républicaines, unifier culturellement la France et propager une morale civique. Au service de la nation, l'école doit exalter le patriotisme. Jules Ferry proclame : « Nous voulons pour l'école des fusils ! Oui le fusil, le petit fusil que l'enfant peut manier dès l'école ; dont l'usage deviendra pour lui chose instructive ; qu'il n'oubliera plus, et qu'il n'aura plus besoin d'apprendre plus tard. Car ce petit enfant, souvenez-vous-en, c'est le citoyen de l'avenir, et dans tout citoyen, il doit y avoir un soldat toujours prêt » (discours aux instituteurs, 18 septembre 1881). L'instruction militaire est obligatoire à partir de 1880. Cette mesure ne fait que valider une pratique qui se répand de plus en plus dans le pays depuis la fin de la guerre de 1870. De nombreuses communes ont déjà développé la pratique de la gymnastique et des exercices militaires dans leurs établissements d'instruction publique primaire ou secondaire. Le ministère de l'Instruction publique distribue trois fusils scolaires de tir par établissement. Les bataillons tombent petit à petit en désuétude et deviennent des cours d'éducation physique. Quant aux instituteurs et institutrices, eux/elles-mêmes formés de manière quasi militaire dans les écoles normales, ils et elles sont globalement fiers de participer à cet enseignement nationaliste, jusqu'à...

... l'affaire Dreyfus, de l'aveu même des premiers militants enseignants syndicalistes. C'est là que s'opère le tournant. L'affaire décrédibilise les institutions : l'armée, la justice, mais aussi la République et son école...

Quelques institutrices et instituteurs se rapprochent de la CGT. Celle-ci se définit surtout par son antimilitarisme (l'armée sert à réprimer les grèves) et son internationalisme, mais aussi sa critique de l'école, comme sous la plume de Fernand Pelloutier, animateur des Bourses : « Il faut reconnaître que, sous

notre IIIe République, l'enseignement populaire n'a subi, au point de vue moral, que quelques transformations anodines, en comparaison avec celui auquel il succédait. [...] Les rois y sont également portés sur le pavois du triomphe et des chants d'allégresse accompagnent de même leurs exploits belliqueux, préparant ainsi les jeunes cervelles à l'enthousiasme national et à l'esprit de conquête, qui peuvent être funestes aux destinées d'un pays. La patrie est placée au-dessus de tout : au-dessus de la justice, au-dessus de la fraternité, au-dessus de l'humanité. La charité y est prônée aux places et lieux de la solidarité réciproque. L'obéissance aveugle, passive, l'automatisme de la brute y sont recommandés ; le respect aux forts et à leur puissance immuable. » Le sous-titre du fameux livre de lecture Le Tour de France par deux enfants est d'ailleurs « Devoir et patrie ».

Instituteurs et institutrices commentent cependant à s'émanciper (Emancipations, c'est le nom des premiers regroupements présyndicaux) et à se rapprocher de la CGT. Non sans mal, la répression s'abat sur les militants et militantes à un autre nom, elle s'appelle anarchie, et l'autonomie des sociétés de fonctionnaires, ce serait l'anarchie organisée (Blanquer, c'est : « la liberté pédagogique, ce n'est pas l'anarchie »). Les Emancipations vont faire campagne. Leur programme ? « Suppression des « mots archaïques » de « directeurs » et d'adjoints », et des ouvrages « qui ne s'inspirent pas d'un programme d'enseignement nettement laïque et pacifiste ». Ils et elles réclament « l'épuration des manuels scolaires, infectés de cléralisme et de nationalisme ». Les bases du syndicalisme révolutionnaire dans l'éducation sont donc jetées (notons aussi la revendication d'égalité de traitement hommes-femmes, comme sous la Commune).

Mais la guerre approche, les ligues nationalistes se déchaînent. Le Zemmour de l'époque s'appelle Edouard Drumont, et on ne lit pas encore Valeurs actuelles mais La Libre parole, sous-titré « La France aux Français ».

L'ancêtre des réac-publicains d'aujourd'hui, c'est Emile Bocquillon, qui publie un ouvrage intitulé La Crise du patriotisme à l'école, où il collectera « toutes les preuves » que l'école publique est devenue « l'école sans patrie ». C'est un succès de librairie !

En 1904, trois instituteurs parisiens,

Comte, Emile Bocquillon et Théodorice Legrand, fondent l'Union des instituteurs laïques patriotes (formule très proche du nom du collectif Racine « Les enseignants patriotes »). Ils dénoncent « le triomphe de ceux qui prêchent la lutte de classe, la suppression dans l'école de toute autorité et de tout contrôle. Ce mouvement bénéficie, déjà, d'une large publicité dans la presse nationaliste et cléricale (La Libre Parole, Le Gaulois, La Croix...). Cette Union antidreyfusarde lance deux journaux pour propager ses idées, L'Avant-garde pédagogique et L'Ecole patriote...

Mais l'antimilitarisme des syndicats enseignants s'affirme, comme en témoigne l'affaire du congrès de Chambéry (1912, 16-17 août). Les congressistes apprennent que la grande presse les accuse de fomenter un complot antimilitariste et antipatriotique. La Croix demande des sanctions énergiques, que le pays « ordonne et attend sur l'heure », et Le Gaulois exige que le gouvernement les révoque pour le crime suprême d'« antipatriotisme » !

La fédé enseignement CGT ajoute un article à ses statuts : « Afin de maintenir les relations entre les camarades syndiqués soldats et leur regroupement, il est institué dans chaque syndicat une œuvre syndicale, dite « sou du soldat », destinée à leur venir en aide moralement et pécuniairement. » Dès le 23 août 1912, le ministre de l'Instruction publique adresse aux préfets une circulaire leur donnant l'ordre « de mettre immédiatement les syndicats d'instituteurs en demeure de se dissoudre ». Mais un « manifeste des instituteurs syndiqués » rappelle que le « sou du soldat » est une simple œuvre de solidarité et non la marque d'une manifestation antipatriotique, et se termine par l'expression du pacifisme : « [...] Nous croyons tout proche le moment où les conflits internationaux se régleront sans effusions de sang, de par la volonté souveraine des peuples intéressés. Et nous ne saurions trop protester contre les excitations chauvines et les manœuvres de politiciens et de financiers qui risquent à chaque instant de provoquer une conflagration générale. » La fédération est défendue par Jaurès à la Chambre des députés : « Le ministre de l'Instruction publique s'est imaginé sans doute qu'il allait sauver le « patriotisme » et la patrie en brisant les syndicats d'instituteurs [...]. » Mais Jaurès sera assassiné, et le carnet B utilisé pour arrêter préventivement les subversifs et subversives, dont des instituteurs et institutrices...

Paru sur le site Questions de Classe(s) le 18/11





L'économie en brèves

On n'a cessé de nous seriner que le «grand débat» devait être cadré, qu'il fallait qu'il soit basé sur de vraies informations et non des fake news. J'ai donc lu pour vous la belle plaquette officielle du débat censée amener des informations objectives en 4 pdf, un sur chaque thème. Je ne traiterai que les trois qui touchent à l'économie.

Transition écologique

Ca commence mal. «Les énergies fossiles (charbon, pétrole, fioul, gaz) que nous consommons pour nous déplacer ou nous chauffer, représentent aujourd'hui 70 % des émissions de gaz à effet de serre (le reste provenant essentiellement de l'agriculture)». Les communicants du grand débat auraient mieux fait de lire les informations officielles avant d'écrire. Si j'en crois le ministère de la transition écologique et solidaire (1), le résidentiel et tertiaire représente 20% des émissions de gaz à effet de serre, les transports 28%. J'arrive donc à 48% et non 70%. L'agriculture en représente 19%, ce qui est loin d'être l'essentiel des 52% restant. En plus, il est très difficile de savoir ce que nous consommons pour nous déplacer. En effet, les 28%, ce sont tous les transports, les nôtres et ceux des marchandises. Et nous n'y pouvons pas grand chose au nombre de km parcourus par un yoghourt pour arriver à l'hypermarché d'à côté. De même, pour ce que nous consommons pour nous chauffer, les 20% incluent toutes les dépenses d'énergie des ménages (les frigos, l'ordinateur sur lequel j'écris cet article...) et toute l'énergie dépensée par les entreprises de service et les commerces (frigos, ordinateurs, néons, chauffage...).

Le gouvernement, les politiciens, les experts et les journalistes, ont raison, on ne peut pas baser un débat sur des fake news. Comment ce débat est-il construit? On démarre par un gros mensonge, ce sont les particuliers qui produiraient l'essentiel des gaz à effet de serre en se déplaçant et en se chauffant, le reste ce serait l'agriculture. C'est-à-dire qu'on laisse l'essentiel de l'émission des gaz à effet de serre de côté. Après quoi, on propose des aides à l'achat de bagnoles neuves (joli coup de pouce à l'industrie automobile) et des aides à la rénovation du chauffage (quand le bâtiment va, tout va...), aides qui en plus ne bénéficient pas aux plus modestes, car il faut quand même avoir les sous pour le reste à charges qui n'est pas rien. Avec une telle politique, on ne touche pas à l'essentiel et on culpabilise les particuliers tout en aidant l'industrie, principale émettrice de gaz à effet de serre, tu m'étonnes que la France n'arrive pas à respecter ses objectifs de la COP 21...

La fiscalité

Bon, on sent que not'président a travaillé à Bercy, il connaît mieux la finance que l'écologie, les chiffres sont un peu moins fantaisistes (2), ce sont la présentation et l'interprétation qui clochent.

1ère remarque, on nous présente à quoi servent les dépenses mais nulle part d'où viennent les recettes. C'est pourtant bien le problème que posent les gilets jaunes lorsqu'ils réclament le rétablissement de l'ISF. De même, il est poussé un beau cocorico sur notre redistribution, mais elle n'est en fait pas si brillante que ça.

2ème remarque, les dépenses de la sécurité sociale sont intégrées avec les autres dépenses. C'est la présentation européenne normalisée. Mais dans notre système, la sécu représente un salaire différé ou indirect, du moins d'après ceux et celles qui se sont battus et l'ont obtenue en 45. Présenter la protection sociale comme intégrée à la fiscalité, c'est déjà un biais idéologique.

3ème remarque, les aides aux entreprises n'apparaissent nulle part en clair. Une rubrique n'est constituée que de ça, les affaires économiques, elle représente d'après cette plaquette 5,3% du budget, presque autant que les allocations chômage et les allocations type RSA et primes d'activité réunies (5,7% en tout). Il y a d'autres aides aux entreprises dispatchées ailleurs. Le questionnaire en fin propose bien de revoir certaines aides sociales, mais nulle part les aides aux entreprises...

4ème remarque, l'ensemble et notam-

ment le questionnaire sont basés sur une dette trop élevée et le déficit. La dette augmente peut-être, mais le service de la dette (les intérêts et les remboursements), lui, diminue. Ils ont oublié de le préciser... Avec un sous-entendu, le déficit et la dette, c'est mal. En fait, non, pas forcément, mais je vous en parlerai dans un article ultérieur. Et une affirmation, frappée au coin du bon sens, et que tout le monde comprend: pour réduire le déficit, il faut soit augmenter les recettes soit diminuer les dépenses. Sauf qu'en ce qui concerne le déficit public, désolée mais c'est faux. Sans changer le niveau des impôts, quand on est en période de croissance, les recettes augmentent car les revenus augmentent, en période de récession elles diminuent. Sans changer les prestations sociales, quand on est en période de récession, elles augmentent, car il y a plus de monde dans le besoin. Avoir du déficit en période de récession, c'est ce qui permet d'avoir un peu de mou pour relancer la machine, déficit qui se résorbe quand la machine repart. Quand les revenus repartent à la hausse, là, on peut serrer la vis sans que ça fasse trop mal. Le gouvernement a fait l'inverse: il a desserré la vis de ceux dont le revenu a le plus augmenté ces derniers temps, les plus riches, et serré la vis à ceux dont le revenu baisse, et doublement: par les impôts et taxes et en réduisant les services publics.

Il y aurait encore à dire, mais on va s'arrêter là, cet article risque d'être trop long.

Les services publics

Dès l'introduction au thème, les communicants font dans l'humour noir: «En partant des besoins et de l'expérience concrète des citoyens, le débat doit faire émerger des idées pour rendre les administrations et les services publics plus utiles en étant plus proches, plus simples et plus transparents.» Je ne sais pas moi, arrêter de privatiser et rétablir les petites lignes, cesser de fermer des centres de sécu, des centres d'impôts, des dispensaires, des petits hôpitaux, des écoles, des tribunaux? Laisser des guichets ouverts? Réouvrir des postes aux concours pour avoir du personnel formé et en capacité de répondre aux questions, de rendre les services demandés et de traiter les problèmes? Ah ben non, ce qui est proposé c'est... internet! Et le partage des compétences entre état national et collectivités locales. Et une autre piste: «Les citoyens pourront identifier les normes jugées inutiles ou trop complexes à mettre en oeuvre.» C'est une piste déjà bien engagée par le gouvernement: pas d'interdiction du glyphosate, allègement des règles à respecter vis à vis du voisinage pour les promoteurs immobiliers... Que celui qui se sent trop protégé par les lois sanitaires et environnementales de ce pays lève la main! Il est vrai que certaines normes nous paraissent parfois tatillonnes, je vous promets qu'elles resteront, car elles ont une utilité industrielle. Enfin, on propose aux citoyens de pouvoir donner leur avis. Leurs enfants seront à 35 par classe à 35km de chez eux, mais en contre-partie, ils pourront dire ce qu'ils pensent des profs, et dans ces conditions, gageons que ce ne sera probablement pas du bien...

Le questionnaire à la fin vaut le coup aussi. On nous demande comment l'administration doit s'organiser, comme si c'était nous les gestionnaires. Une question révélatrice: «Lorsqu'un déplacement est nécessaire pour effectuer une démarche administrative, quelle distance pouvez-vous parcourir sans difficulté?» Et le choix des réponses est révélateur lui aussi: il démarre à 5km... Toutes les questions montrent qu'il n'est absolument pas prévu de cesser les fermetures de services, encore moins de les réouvrir: beaucoup portent sur les modalités d'accompagnement aux démarches «simplifiées» (c'est-à-dire simplifiées pour les directions administratives, pas pour les usagers).





Migration

Le Pacte de Marrakech

Le 10 décembre 2018, lors d'une conférence intergouvernementale organisée à Marrakech par l'ONU, le «*Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières*», validé en juillet dernier, a été approuvé par les représentants de 159 États sur les 193 représentés.

DÉSINFORMATION ET MANIPULATIONS POLITIQUES

Impulsé par des diplomates européens désireux de proposer une autre réponse à la «*crise migratoire*» que les «*solutions*» brandies par l'UE en 2015, le «*Pacte de Marrakech*» s'inscrit dans la continuité de diverses tentatives des Nations unies d'aboutir à une coordination des politiques migratoires, dans la mesure où presque tous les pays sont concernés par les mouvements de population. Le sommet de New York organisé par l'ONU, en 2016, avait posé les bases d'une réflexion prenant en compte les intérêts de pays très différents et cherchant à valoriser les circulations humaines. En deux ans, les déclarations d'intention initiales ont cependant largement été écornées...

Le sujet des migrations internationales est brûlant, et provoque de nombreuses controverses dans les sociétés occidentales. Raison pour laquelle l'existence de ce pacte a suscité énormément de désinformation et de manipulations politiques. Passé presque sous silence dans certains pays, il a soulevé des réactions violentes dans d'autres, sur fond d'accusations de conspiration. Certains commentateurs et autres «*fai-seurs d'opinion*» n'ont pas hésité à le présenter comme ouvrant la voie à des migrations incontrôlées. Il est régulièrement reproché à ce texte d'être un préalable à un afflux massif de réfugiés, de mettre en place une censure de la presse, d'organiser le remplacement des travailleurs, de brader la souveraineté. En Belgique, il a ainsi provoqué le départ des nationalistes flamands de la N-VA de la coalition au pouvoir. En France il n'est pas étonnant qu'extrême droite et autres complotistes aient instrumentalisé ce pacte, pour distiller leur venin Anti-migrants et raciste au sein du mouvement des gilets jaunes pensant accroître leur influence.

Du fait des protestations émanant des partis et groupes de pression hostiles aux arrivées de migrant-e-s, la plupart des ONG se sont retrouvées dans une

Il s'agit par ce texte d'illustrer les fausses informations et poisons que distillent «*Debout la France*», le «*Rassemblement national*» et repris par certains «*gilets jaunes*». Ce traité ne changera en rien les mesures déjà appliquées contre les migrants dans chaque pays. Sa dénonciation fallacieuse sert à leurs auteurs à alimenter le racisme et la xénophobie. L'exercice aurait pu porter sur le «*traité d'Aix la chapelle*», par lequel la France céderait l'Alsace-Lorraine aux Allemands. Or, il n'en est rien non plus. Peu importe «*l'intox*» pourvu que le poison nationaliste, la démagogie se répande et que la presse s'en saisisse. Ce que confirme avec cynisme dans l'Opinion, le député RN des Pyrénées-Orientales Louis Alliot : «*On est obligé de forcer le trait dans les démocraties occidentales aujourd'hui*».

position paradoxale : celle de défendre un texte dont elles font une analyse très critique.

QUE CONTIENT CE PACTE SUR LES MIGRATIONS ?

Le Pacte traite peu de la protection des droits des personnes, ou seulement sous forme de vœux pieux. En revanche, il réaffirme le droit souverain des États à accueillir ou non les personnes migrantes, conforte les politiques sécuritaires et promeut une «*immigration choisie*» en fonction des besoins des pays riches.

Les termes du texte ne vont guère au-delà de la proclamation d'objectifs assez flous. On y parle de «*collecter des données précises et décomposées*» sur les flux migratoires, de «*minimiser les facteurs structurels qui poussent les personnes à quitter leur pays d'origine*», de «*limiter les abus contre les travailleurs migrants*» et de «*prévenir, combattre et éradiquer le trafic d'êtres humains*», sans qu'aucune mesure concrète ne figure dans le Pacte.

Le Pacte ne reprend même pas les principes inscrits dans la Convention internationale sur les droits des travailleurs migrants, adoptée en 1990, dont le socle est pourtant minimaliste... Les pays du Nord, et particulièrement ceux de l'UE, étant à la manœuvre, il était acquis dès le départ que le Pacte serait en deçà de la convention de 1990. In fine, non seulement ce texte n'impose aucune obligation aux États, mais il conforte largement les politiques mises en œuvre par les pays d'arrivée des migrations. Comment comprendre dès lors l'émotion qu'il a suscitée ? Peut-être vient-il de ce que beaucoup de gouvernements, dont celui de la France, ont opté pour une signature en catimini...

LE RÔLE DE L'OIM

L'Organisation internationale pour les migrants (OIM), agence intergouvernementale basée à Genève, se situait en dehors du système des Nations unies. Le 19 septembre 2016 un accord fait de l'OIM une organisation liée aux Nations unies. Elle est issue du Comité intergouvernemental pour les migrations européennes, créée en 1951 pour aider la réinstallation des personnes exilées de la Seconde Guerre mondiale, rebaptisé en 1952 Comité intergouvernemental pour les migrations européennes (CIME), puis, en 1980, Comité intergouvernemental pour les migrations (CIM), et, en 1989, Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Au sein du système onusien, c'est elle qui a imposé son paradigme et son vocabulaire : la «*bonne gestion des fron-*

tières» (borders management) et la défense de «*migrations sûres, régulières et ordonnées*» sont la marque de son emprise. Dotée de confortables moyens financiers et matériels, c'est elle aujourd'hui qui coordonne les rares efforts intergouvernementaux destinés à «*réguler*» les migrations à une échelle globale, les autres agences et acteurs onusiens étant marginalisés.

Sa stratégie consiste à dépolitiser les enjeux migratoires et à promouvoir une gestion technique des migrations, centrée sur leur utilité économique pour toutes les parties (pays d'origine, pays de destination et migrants). Cela lui permet d'apparaître comme un intermédiaire neutre, accepté aussi bien par les États que par les acteurs de la société civile et du secteur privé. Cependant, cette dépolitisation s'accompagne d'un alignement de l'OIM sur les intérêts des pays d'immigration occidentaux, et rend donc possible des interventions hautement politiques, en particulier dans les pays d'origine des migrants.

FINALEMENT, QUI A ADOPTÉ CE PACTE ?

Donald Trump s'est retiré dès décembre 2017 de l'élaboration de ce texte, contraire à sa politique d'immigration et à sa volonté de s'éloigner de toute gouvernance mondiale. Plus récemment, au moins neuf pays se sont retirés du processus : Autriche, Australie, Chili, République tchèque, République dominicaine, Hongrie, Lettonie, Pologne et Slovaquie et depuis le 1er janvier le Brésil. Selon Louise Arbour, représentante spéciale de l'ONU pour les migrations, plusieurs autres pays ont demandé à organiser des consultations internes : Bulgarie, Estonie, Israël, Italie, Slovaquie et Suisse.

Les libertés individuelles et les droits fondamentaux font les frais de cette nouvelle hiérarchie institutionnelle et de l'oubli des logiques ayant conduit aux grandes déclarations et pactes internationaux. Le pacte de Marrakech s'inscrit dans une logique gestionnaire indexée sur les intérêts supposés (l'«*immigration choisie*») des pays du Nord. Sa timidité même le rend inopérant pour contrer les fantasmes et les peurs. Il s'agit d'un instrument de soft law, que l'on peut traduire par «*droit souple*» ou «*droit mou*», comme l'accord de Paris sur le climat, signé en 2015 : un texte qui ne s'accompagne pas de contraintes, mais qui a une valeur symbolique, en fixant des recommandations pour changer les comportements.

Camille, 17 janvier 2019



Casser du sucre à la pioche

Le travail tue. Tous les ans, ce sont plus de 500 décès qui sont recensées par les différents organismes en charge de cette comptabilité morbide, parmi ceux-ci près d'un quart concerne le secteur du BTP (1).

Le 13 mars 2012, deux cordistes, Arthur B. et Vincent D. meurent ensevelis dans un silo de la sucrerie industrielle de Bazancourt dans le département de la Marne (2).

LE PROCÈS DE CRISTAL UNION

11 janvier 2019, sept ans après le drame, le procès des deux entreprises incriminées Cristal Union, le géant de sucre et des agro carburants et son prestataire de nettoyage, Carrard Services, se tient à Reims. La lenteur de la justice n'est pas sans rapport avec la puissance économique que représente le groupe dans la région, Cristal Union est le premier producteur de sucre français et le quatrième européen. Le déroulement de l'accident est pourtant parfaitement renseigné et documenté par les témoignages des collègues des deux victimes et par le rapport de l'inspection du travail. Il fait apparaître une longue liste de manquements aux obligations élémentaires de sécurité : pas de plan de prévention des risques, pas de mise en œuvre de procédure d'évacuation en cas d'urgence, pas de formation spécifique des intervenants. Le chef d'inculpation est donc sans ambiguïté : homicide involontaire mais le procès ne semble pas avoir fait réagir Cristal Union. Cinq ans plus tard, en juin 2017, un autre accident aboutira à la mort de Quentin un jeune cordiste de 21 ans sur le même site.

A la barre les responsables de l'époque, respectivement directeur de la sucrerie et directeur d'établissement de l'entreprise de nettoyage apparaîtront pour ce qu'ils sont : deux lampistes totalement dépassés par les conséquences de leurs actes et les enjeux du procès. Veules et penauds ils tenteront de se renvoyer la culpabilité de la tragédie. Les réquisitions du procureur appuyées par des moulinets de circonstances (la salle est

grosse des camarades des victimes et l'émotion de l'assistance est palpable) accouche d'une souris : de la prison avec sursis et des amendes (15 000 euros pour les individus, 100 000 euros pour les sociétés mis en cause).

L'examen des responsabilités s'arrêtera à ce premier échelon d'encadrement. Point de PDG à la barre. La chaîne de sous-traitance, donneur d'ordre, entreprise de nettoyage, agence d'intérim a dilué les responsabilités et jette une lumière crue sur la réalité d'un marché du travail et d'un métier : cordiste (3).

Ce procès est aussi l'occasion pour cette profession d'interroger ses conditions de travail et de démontrer sa solidarité à l'égard de la famille de deux de ses membres.

A l'initiative de l'association Cordistes en colère, quelques uns d'entre eux se sont rassemblés afin de s'organiser et tenter de trouver des réponses face à l'indolence de leurs employeurs. Eric, un des animateurs de cette association apporte dans un ouvrage paru en juin 2018 aux éditions du Commun (4) un témoignage cru de la réalité du travail de cordiste. Rédigé à la suite du décès de son camarade Quentin, il est un récit direct et brut de la réalité de l'emploi prolétaire, vécue de l'intérieur. Une parole rare à mi-chemin entre la littérature prolétarienne et l'enquête sociologique.

TÉMOIGNAGE

Nous reproduisons, avec son accord, des extraits de la seconde partie de son bouquin.

(...) Nous sommes dix, ressemblants, indifférenciés. Dix fantômes, combinaisons blanches, bottes blanches, casques blancs, fondus dans le blanc de ces montagnes de sucre. Fantômes silencieux. Les bruits sont étouffés. Les coups de pioche dans les blocs de sucre font un ploc mat et lointain (...). Les sons tourment et courent le long des épais murs de béton. Presqu'autant que le boulot, c'est s'arracher à cette atmosphère cotonneuse, étouffée, étouffante, qui est dur. Je suis à l'intérieur d'un cylindre de 30 mètres de diamètre sur 54 mètres de hauteur. En plein milieu, une colonne d'environ 4 mètres d'épaisseur qui monte là-haut soutenir le toit. Le tout en béton peint de couleur bleu pâle. La lumière blafarde de deux énormes lampes achève de lisser les velléités de contrastes. Au fond de ce cylindre, sur une hauteur variant de 10 à 15 mètres, restent 5 000 tonnes de sucre. Il est censé s'écouler par gravité, au gré des besoins du conditionnement. Devrait sagement glisser par les trémies, sortes d'entonnoirs moulés dans l'épaisseur du sol, pour être emmené vers son destin de sucre. Mais celui-là, il ne veut pas finir en petits morceaux dans ton café, ou fondu dans une confiture de grand-mère, ou complice de l'impérialisme américain, délayé dans du coca-cola. Il renâcle. S'agresse. Col-



mate. Résiste. La force de l'inertie. Heureusement, les responsables de la sucrerie, qui sont des humanistes, ne veulent pas te priver de sucre dans ton café. Ne veulent pas empêcher ta grand-mère de confectionner ses confitures, seul lien qui la retient à ce peu de vie qui lui reste à vivre. Alors ils envoient au fond du silo une poignée de fantômes tout blancs mater le sucre récalcitrant, à coups de pioche et de pelle. Mais comment on entre, là-dedans ? Il existe bien deux trappes d'accès, percées dans les épaisses parois. Seulement, elles sont situées à 1m et 7m du fond. C'est à dire ensevelies par le sucre restant. Ultime solution, passer par le haut. En effet, au sommet du silo, disposées en cercle, se trouvent une vingtaine d'ouvertures, pour le remplissage. Ce sont des trous d'une cinquantaine de centimètres de diamètre. Ils deviendront «trous d'homme». L'affaire est simple. On attache deux cordes, une de travail, une de sécu, aux fixations scel-

lées dans le mur, on fait passer les cordes dans le trou d'homme, on veille à ce qu'elles descendent bien jusqu'en bas. Cordiste, c'est notre boulot. On a le baudrier. Mousquetonné au baudrier, le descendeur. Une fois la corde correctement enfilée dans le descendeur, y a plus qu'à se laisser glisser jusqu'en bas. Un matin, à ce moment précis, un ancien me regardant opérer me dit : «Une année j'étais là à regarder un gars prêt à descendre, il avait mal fermé son descendeur. J'ai eu juste le temps de le rattraper par le baudrier.» D'instinct, je vérifie mon descendeur, mon système anti-chute sur la corde de sécu, puis les 50 mètres de vide sur lesquels je suis assis. Le système anti-chute empêcherait certes le vol plané fatal. N'en resterait que le choc du «plomb», car on est arrêté net après quelques mètres, et le traumatisme d'avoir évité de peu de finir en crêpe. Bon, ceci dit, descendre ça va. C'est le côté fête foraine, spéléo, loisir. La remontée, j'y reviendrai (...)

TU FABRIQUES DES CORDES ?

C'est généralement la question qui suit ma réponse quand on me demande ce que je fais dans la vie. Sous-entendu, comme boulot. Non, je ne fabrique pas de cordes. Je les utilise. Pour le cordiste, la corde n'est pas une finalité, ce n'est qu'un moyen d'accès. Pour aller travailler dans les endroits difficilement ou peu accessibles. Cela quand les moyens traditionnels ne peuvent être mis en place, comme les échafaudages ou les nacelles. Selon les cas, on descend, pour travailler debout sur nos

(1) Les chiffres issus des relevés de l'Assurance Maladie, font état de 516 morts et plus de 9000 accidents entraînant une invalidité permanente pour l'année 2016.

(2) Plusieurs émissions radio de l'Egrégore ont été consacrées à ce sujet à retrouver sur le site de l'OCL.

Franck Desprez journaliste indépendant a produit une enquête consécutive sur le métier de cordiste, consultable sur les sites de Bastamag et de Reporterre.

(3) Sous le coup de la demande des boîtes le nombre de cordistes a doublé au cours des cinq dernières années. Pour autant la profession ne s'est toujours pas doté de normes réglementaires ni de convention collective, les entreprises choisissant la branche à laquelle elles désirent se rattacher selon l'intervention qu'elles effectuent.

(4) On a perdu Quentin suivi de casser du sucre à la pioche, Edition du commun, collection des réels, 2018.



Le travail tue

pieds, ou alors, le plus souvent, on bosse suspendus, quand la configuration l'impose. C'est fou ce qu'il est possible de faire, au bout d'une corde d'un centimètre de diamètre. J'ai décalaminé des fours d'incinérateurs à la barre à mine, passé le nettoyeur haute pression à l'intérieur d'une cheminée de 80 mètres sur 1,5 mètre de diamètre (la plus grosse douche de ma vie), posé des adhésifs de signalisation sur des cuves de stockage, remplacé une descente de gouttière sur un bâtiment agricole, tapé au marteau piqueur, déjointoyé à la disquette, dépolié des silos à grain, remplacé des véris, posé des filets anti-pigeons sur une maison en ruine (...)

AMBIANCE

Avant d'arriver dans le fond idyllique du silo, il est des paysages moins enchanteurs à traverser. La grosse industrie ne réserve que très peu de parenthèses bucoliques. Ce chantier de désilage ayant lieu en avril, l'embauche se faisant à 5 heures, les débuts de journée sont froids et rêches. Dans les environs de Reims le gel est mordant pour qui vient de sortir du «lit» (...) La belle procession de gilets jaunes fluo et de casques (...) serpente le long des 300 mètres qui séparent le parking de la sucrerie. Des dos courbés, des mâchoires crispées, les mains dans les poches. La file se rétrécit au passage du tourniquet. Premier coup de badge. On est qu'à mi-parcours. Dans le noir, de hautes bâtisses à longer, de barbares structures métalliques au-dessus de nos têtes. Et puis on entre dans un bâtiment rempli de machines hostiles, de cuves pansues (...) Après un dernier virage à droite, on sort du bâtiment. Et tout à coup, il est là, le silo numéro 4. Massif. Sombre. Menaçant.

APRÈS L'EFFORT, L'EFFORT

Le temps est rigoureusement découpé. Deux sessions de trois heures chacune, le maximum de temps autorisé en milieu confiné. Une pause d'un quart d'heure, au fond du silo nous est octroyée au milieu de chaque session. Durant ces trois heures, pas de pipi, pas de caca. Que de la pelle et de la pioche. Le sucre, ça paraît sympa, à l'aune du kilo qu'on achète, sans y penser. Le sucre par paquets de 5 000 tonnes, compacté, colmaté, rendu dur comme du ciment par l'humidité, ça devient hostile. La quantité en elle-même est désespérante. Comment croire qu'on va réussir, à dix ou douze bonshommes, à faire sortir tout ça, à la force des bras ? Après des heures de pioche et de pelle, j'ai l'impression de n'avoir rien fait. La masse est toujours aussi innocemment blanche, aussi monstrueusement volumineuse, devant comme derrière, comme partout. Je n'ai pas l'impression d'avoir avancé. Je me demande si j'ai travaillé. Vouloir vider la mer, avec une

petite cuillère, ou avec un seau, c'est une entreprise qui rend fou (...) À certains endroits, chaque coup de pioche hargneux ne détache qu'un petit éclat désespérant. Chaque heure est infiniment identique à l'heure précédente. Chaque jour ressemblant au jour d'avant. Sisyphe les pieds dans le glucose. Si dehors il fait froid, ce n'est pas le cas dedans. Une heure ne s'est pas écoulée depuis la première pelletée qu'on est trempés de transpiration. L'eau de la gourde en alu, seule boisson autorisée, ne fait pas long feu. D'autant que la poussière de sucre que l'on libère à chaque coup de pioche achève de nous assoiffer. Sa deuxième fonction est de venir se coller sur toutes les parties mouillées par la sueur. La douche, ça se mérite (...) Le purgatoire, c'est la coupure de la mi-journée. À 8 heures ! Le paradis c'est la fin de journée, à 12h30. Afin d'atteindre l'un et l'autre, subsiste un léger détail à surmonter. Au-dessus de nos têtes, tout le long de la corde qui remonte jusqu'au trou d'homme, les cinquante mètres de vide. Qu'il va bien falloir laisser en dessous de nous. Cette remontée inévitable, c'est encore l'effort. Au signal, c'est parti. Ne rien laisser traîner. Les trappes de vidage vont s'ouvrir durant notre absence. Vite, attacher pelle et pioche au baudrier. Défaire le descendeur, passer la corde dans le bloqueur ventral, mettre en place le bloqueur de poignée, lui adjoindre la pédale reliée au pied. Une fois l'élasticité de la corde avalée, on décolle du sol. Monter bien haut la poignée, pousser sur les pieds pour amener le bloqueur ventral au plus haut, et puis... recommencer. Par à-coups de 50, 60 centimètres, ça va être long. Malgré la fatigue, et celle qui s'ajoute au fil de la remontée, je force. Le temps de pause en dépend. Le gars qui passerait une heure sur sa corde, verrait sa coupure grignotée d'autant. Alors on en met tous un coup. Chacun à sa manière. Certains entamant des rushes effrénés pour pauser un peu plus haut, anéantis, avant de repartir.

Moi plutôt en mode métronome, pas rapide mais régulier, sans arrêt. Mais que les derniers mètres sont durs ! Arrivés au bord du trou, avec juste les épaules qui dépassent au niveau du sol, la transpiration gouttant dans les yeux, les bras tétanisés, les quadriceps en feu, haletant comme une vieille locomotive, il faut donner un ultime coup de reins, pour retrouver le béton ferme. Un peu chancelant, aussi brillant de sueur qu'à l'arrivée d'un semi-marathon, je me débarrasse de cette putain de combi, de ces putains de bottes, je pose mon t-shirt détrempé et fumant sur la barrière de balisage (faudrait pas que quelqu'un tombe dans le trou). Il faut avoir vu une dizaine de cordistes, en caleçon, le muscle encore palpitant d'effort sous la peau, écumants de transpiration, tendre vers le Graal de la pause et son corollaire de bouffe réparatrice et de

boissons reconstituantes(...).

« Ce poste n'est pas à risques selon les articles du code travail en vigueur (dont L.4154-2) »

Sur chaque contrat que je reçois de ma boîte d'intérim, cette phrase revient, leitmotiv entêtant destiné à éteindre toute velléité de demande de prime de risques, selon moi. L'article L.4154-2 dit ceci : Lorsqu'il est fait appel, en vue de l'exécution de travaux urgents nécessités par des mesures de sécurité, à des salariés temporaires déjà dotés de la qualification nécessaire à cette intervention, le chef de l'entreprise utilisatrice leur donne toutes les informations nécessaires sur les particularités de l'entreprise et de son environnement susceptibles d'avoir une incidence sur leur sécurité. Ouais. En gros, puisqu'on est formés aux risques, et qu'on est courant qu'il existe des risques, ben y a plus de risques. Le comportement des responsables et des agents de production de la sucrerie, ainsi que certaines paroles attrapées de-ci de-là m'ont mis la puce à l'oreille. Alors, un après-midi, j'ai cherché sur Internet, à la médiathèque de Bazancourt. Je n'ai pas été déçu. En 2012, deux cordistes sont morts dans le silo où nous officions. Quelquefois une couche de sucre durci forme un dôme, au-dessus d'un vide, dû à l'écoulement, effectué par en dessous. Les deux gars étaient posés sur un de ces dômes, jusqu'à ce qu'il s'effondre, les entraînant dans sa chute. Le fait d'être encordés ne les a pas sauvés. Avant de se tendre, l'élasticité de la corde les a fait descendre de quelques mètres. Des tonnes de sucre les ont ensevelis. En 2010, sur un autre site pas loin de là, un cordiste de la même entreprise s'est grièvement blessé en tombant de quinze mètres en chute libre. Son nœud d'amarrage se serait défait. En 2010 encore, un saisonnier est tombé du haut de notre silo 4, cette fois à l'extérieur. En l'occurrence, rien à voir avec le travail de cordiste. Accident ou suicide ? Je n'ai pas réussi à en savoir plus. Les dernières statistiques disponibles de l'Institut National de Recherche et de Sécurité indiquent un total de 530 morts au travail pour l'année 2014. Ont-ils eu droit à des hommages nationaux, des cérémonies officielles, des battages médiatiques, des Légions d'honneur à titre posthume ? À des «je suis travailleur» ? Aux flammes de bougies vacillantes sur le pavé mouillé ? Travailler tue, dans l'indifférence.

LE PARKING

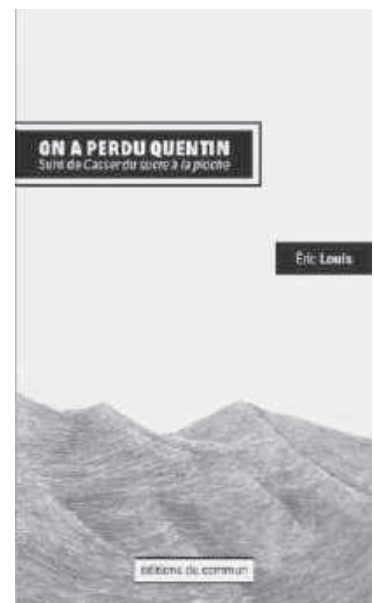
C'est le point de ralliement. Le point de rendez-vous avant d'entrer dans la sucrerie. Il constitue également le point de repli pour la pause de la mi-journée, et la fin de journée. La plupart de mes collègues n'y passent que quelques minutes en ces deux occasions. Ils ont



loué collectivement un gîte rural à quelques kilomètres de là. La boîte qui nous emploie pour ce chantier est basée dans le nord. Deux cents kilomètres les séparent de chez eux. C'est à peu près mon cas également. Mais d'autres viennent de plus loin, beaucoup plus loin. Les plaques minéralogiques de leurs véhicules, alignés sur le parking, témoignent de cet exotisme : 35, 72, 24, 13... Pour ma part, je ne vis et ne dors sur ce parking que durant la semaine. J'ai la chance de pouvoir rentrer pour le week-end en mes foyers. J'ai aussi le privilège de vivre relativement confortablement. Je possède une camionnette que j'ai sommairement aménagée. Une ancienne porte en guise de lit, un matelas Emmaüs, un réchaud de camping, une glacière et quelques gamelles. Mon isolation est à ce point succincte que le thermomètre intérieur affiche arrogantement -2° certains matins. Les autres, parmi ceux qui viennent de loin, passeront 5, 6 ou 7 semaines à vivoter dans leur voiture. Que ce soit dans une 306 break, un Jumpy ou un Nissan Terrano, ce n'est pas le grand luxe. Faut voir le capharnaüm dans les bagnoles ! Comme moi, les gaillards veulent profiter à plein de la prime journalière de grand déplacement. 55 euros qu'il serait dommage d'entamer pour des conneries subalternes comme un hébergement. On est donc cinq ou six, la plupart du temps, à squatter ce bout de macadam, avec les bâtiments austères de l'usine pour unique horizon, le ronronnement continu de son refroidisseur pour unique chanson. À la pause de 8 heures, chacun retourne à son véhicule pour se poser, se restaurer après le boulot de galérien du matin. Une fois reconstitués, on fait quelques pas, une roulée à la main. Des paquets de tabac conciliants dépannent les imprévoyants. Ceux-ci rendront la pareille la semaine prochaine. On échange quelques mots. Banals. Des mots de besogneux. Abattus par la besogne. Je fais du thé. Avec la menthe fraîche du jar-

din. J'en propose, ils acceptent. Une fois. Deux fois. Dès lors, le rituel deviendra immuable. Désormais, une fois rassasiés, les copains s'approchent de mon bahut, un mug à la main. Au fil des jours et des semaines, les conversations s'éloignent du boulot et de l'usine. Erwann, ancien militaire, avait acheté un resto, dans son coin de Bretagne. Il nous raconte la faillite, entraînant le divorce. Qu'il vit sans adresse fixe, pour échapper aux rapaces. Nous raconte son chien qu'il a fallu donner. Mais comme le nouveau maître n'a pas encore fait les papiers à son nom, c'est lui, Erwann, qui reçoit les coups de fil quand le clebs se sauve et fait des conneries. Avec ses 40 ans, il est le seul «vieux» (à part moi) dans le fond du silo. On ne le verra pas longtemps. Il aura tenu 5 jours. Rémi a 21 ans. Il vient du côté du Mans. On ne saura pas grand-chose de lui. Il ne se joint qu'épisodiquement au rituel du thé. Ne parle pas beaucoup. Qu'à cela ne tienne, Mattéo le marseillais parle pour lui ! Il bosse afin de mettre suffisamment de fric de côté pour partir. Une fois c'est au Costa Rica, une autre au Venezuela. Nous parle de son petit frère. Des fois il a 8 ans. Des fois 11. Il y a Julien aussi. Il vit, quand il n'est pas coincé sur un parking à Bazancourt, dans un bus aménagé du côté de Bergerac, sur un terrain en vague collectivité. Il cherche un autre terrain, pour lui et son bus, afin d'y lancer son grand projet : la permaculture. Avant ça il va falloir qu'il résolve les problèmes de sa copine, victime d'une agression sexuelle, avant de le rencontrer. Apparemment, la vie n'est facile pour personne. Au fil des semaines, la météo se fait plus conciliante. Le soleil s'impose sur le gel cassant du petit matin. Quand on revient de l'usine, après la douche, les serviettes sèchent sur les portières ouvertes. Les teeshirts, les caleçons, les chaussettes imbibés de sueur, sur les capots. Les réchauds sont posés à même le bitume. Malgré l'avril, on se découvre d'un fil. Mattéo détient la

palme en se promenant torse nu, pieds nus, avec un joli calbut à fleurs sur le cul. Et pendant ce temps, devant ce camp de manouches, passent dans un sens et dans l'autre, les personnels permanents de la sucrerie. Parmi eux, les employés de maintenance et de production, le peu qu'il reste, nous saluent. La plupart des autres ne daignent seulement pas tourner la tête. Fracture entre le terrain et les bureaux. Entre le cadre et le labo-rieux. Chacun rapprochant à l'autre de n'être que ce qu'il est. Fracture béante sur laquelle s'échafaudent les calculs politiques, pardon, électoralistes, des politicards qui n'ont comme seul horizon que le scrutin à venir. Il faut les excuser, ils en vivent. Ma petite histoire ordinaire arrive à son terme. Pas de conclusion, pas de morale. Je ne suis pas journaliste ni sociologue. Je suis ouvrier. Demain, je retourne bosser.



**JM, OCL Reims
et Eric, cordiste en colère**

CRISTAL UNION

Cristal Union, c'est du sucre. Essentiellement. Dix sucreries et quatre distilleries transforment les betteraves de 10 000 exploitants agricoles. Sa structure juridique est une coopérative. Mais on est loin de la SCOP à gestion horizontale. Ici la hiérarchie pyramidale s'élève dans la plus pure tradition industrielle. Les méthodes sont à l'avenant. Les discussions avec les employés du groupe le confirment. Pas de place pour la fantaisie ou l'égalitarisme quand on emploie 2 500 salariés. La seule trace de frivolité, on la trouve dans le marketing. Cristal Union, c'est Daddy sucre, avec en exergue sa récurrente teinte rose Barbie. Et sa mascotte ridicule. Une boule de poils rose perchée tout en haut de longues pattes frêles, casquette et grosse chaîne de rappeur autour du cou.

Cristanol [le nom du site de Bazancourt] est l'un des sites industriels du groupe. Son activité consiste à distiller de l'alcool à partir de blé. La matière qui reste après la fabrication est valorisée, avec d'autres résidus de betteraves, et quelques adjoints, sous forme de petits granulés déshydratés, destinés à l'alimentation des bovins. C'est la drèche. Elle est stockée dans des silos métalliques.

Le 19 juin 2017, deux jours avant l'accident mortel de Quentin, l'Union [le torchon local, note de CA] publie un papier sous le titre «261 jours sans accident chez Cristanol à Bazancourt.» Et juste en dessous : «L'entreprise d'agroalimentaire a gagné un trophée consacrant ses efforts pour la sécurité.» Daté du même jour, un communiqué de presse émanant de Cristal Union annonce les résultats du groupe pour les 16 mois de l'exercice écoulé. En interne, la communication suit son implacable chemin, que même la mort d'un homme ne semble pouvoir perturber. Le 22 juin, alors que le corps de Quentin repose depuis la veille au soir sur l'inox froid d'une morgue rémoise, ces chiffres sont publiés sur le site Internet du groupe : 2,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires, 133 millions d'euros de résultat net.



Le mythe du mineur

Débat : nouveaux mythes et limites autour de la question du travail

Voici la suite de l'interview du camarade Tomjo, co-réalisateur du film « Morts à 100 % : post-scriptum » et aussi animateur de la revue Hors-Sol (1), revue critique de la technologie. Dans la première partie (à lire dans le n°285) on a parlé du film qui déconstruit le mythe du mineur inventé, au nom du redressement économique du pays, par les patrons mais aussi la gauche politique et syndicale pour faire bosser les mineurs jusqu'à en perdre leur santé. Mythe resservi aujourd'hui pour glorifier les nouveaux projets de la région comme le Louvre-Lens ou plus récemment la troisième révolution industrielle. L'occasion de parler cette fois-ci de aujourd'hui et d'évoquer les nouveaux mythes autour du travail que l'on veut nous faire gober.

Aujourd'hui, les mines sont fermées tandis que les mineurs disparaissent peu à peu. Selon toi, quels sont les nouveaux mythes autour du travail ?

C'est un peu compliqué. J'ai l'impression que le mythe du travail s'est évaporé au profit de celui d'une société sans travail grâce aux progrès de l'automatisation et de l'intelligence artificielle. La revendication d'un revenu universel, ou d'un revenu minimum d'existence, vient entériner le fait que l'on vit dans une époque post-salariale. « Il n'y aura pas de retour au plein emploi », lançait Rocard en 1988 au lancement du RMI.

Or c'est là aussi un mythe assez répandu qui va de l'extrême gauche marxiste aux libéraux en passant par les sociaux-démocrates. C'est en fait le mythe « progressiste ». Marx, Paul Lafargue, et même les situationnistes des débuts, étaient convaincus que l'Histoire nous mènerait vers la fin du travail. Nous deviendrions alors tous des artistes, vivant dans une « société des loisirs », passant du stade de l'homo faber à celui de l'homo ludens (comme disait dans les années 1960 le situationniste et Provo Constant). Aujourd'hui, c'est l'américain Jeremy Rifkin, théoricien de La fin du travail (1996) et de La Troisième révolution industrielle (2012), qui porte localement cette utopie.

Mais que ce soit dans une société du travail aliéné ou dans une société sans travail, nous sommes toujours soumis mêmes maîtres de l'économie et de la Technique qui font et surtout défont notre vie quotidienne, notre survie, notre autonomie, etc. Et ce serait à nous, à chaque fois, de nous « adapter » aux nouvelles conditions de production, de nous « former tout au long de la vie », sans

que jamais l'on n'ait voix au chapitre de l'organisation du travail que nous voulons.

On comprend bien que la plupart des boulots sont au minimum aliénants et au pire mortifères (comme on l'a vu avec les mineurs) mais dire que c'est de la merde suffit-il à créer une conflictualité de classe à même d'améliorer les conditions de vie des travailleurs. Par exemple aujourd'hui, les ouvriers d'Ascoval près de Valenciennes se battent pour défendre leurs emplois dans la sidérurgie qui n'est pas réputée être une synécure, peut-on juste leur dire de désertier les lieux ?

C'est là tout l'enjeu de la période historique que nous vivons, qui est celle du dérèglement des grands équilibres écologiques, de la disparition exponentielle des espèces, de la redéfinition même du « vivant » par les biotechno-

moins sûr en effet, tant nous agissons tous pour nos intérêts personnels immédiats qui, comme c'est le cas à Ascoval ou à chaque fermeture d'usine, nuisent in fine aux intérêts de tous. On est en quelque sorte coincés. Ou plutôt on nous a coincés. Mais il n'y a pas de fatalité. Les sidérurgistes italiens d'Ilva, à Tarente, ont choisi entre ces deux options définitivement irrécyclables, à savoir « l'acier ou la vie ». Il y a deux ans leur usine a été menacée de fermeture, les salariés se sont opposés à sa reprise car trop polluante. Mais nous que depuis, des tractations pour la reprise de l'aciérie ont quand même lieu et aux dernières nouvelles, les salariés ont majoritairement voté pour la reprise par Arcelor Mital.

Toutes ces nouvelles questions nécessitent un effort d'imagination inédit au regard de l'histoire pour réinventer cette vie et ses besoins, les moyens de se nourrir, de se chauffer, d'habiter, de se déplacer. Au lendemain des événements de mai 68, Jacques Ellul, écologiste et anarchiste (mais aussi chrétien, personne n'est parfait !), disait : « Réduire la productivité signifie réduire ses exigences en matière de confort. Si on n'est pas prêt à payer ce prix, on n'est pas prêt pour une révolution. » (Autopsie de la révolution, 1969) Je ne suis pas sûr que ce soit au moment de la fermeture de l'usine que l'on peut le plus aisément affirmer cela. Mais ce n'est pas non plus au moment où l'usine tourne à plein, que les salaires sont revalorisés chaque année, qu'on peut le faire. En fait, on ne devrait ni ne pourrait jamais le dire, c'est un peu désespérant.

Pour autant, étant données les conséquences sanitaires et écologiques des activités industrielles (comme hier celles de la mine qui ont durablement



logies notamment. On n'en est plus à vouloir libérer l'Humanité du joug capitaliste, mais à sauver les possibilités mêmes de la vie. Il faut agir en conséquence.

Est-ce que rappeler cela va contribuer à la conflictualité de classe, rien n'est

1 - Le film est disponible en DVD, à commander directement sur le site d'Hors-Sol. Pareil pour la revue : <https://hors-sol.herbefolles.org>

2 - Voir CA numéro 285 - décembre 2018

3 - Pour plus d'informations, lire « Au nord de l'économie, des corons au coworking » écrit par Tomjo



saccagé les sous-sols et le climat), je soutiens que les ouvriers et les patrons ne sont pas les seuls légitimes à défendre ou critiquer telle ou telle activité. La décision devrait revenir à toutes celles et ceux qui vivent et périssent de ces activités (salariés, riveains, consommateurs). Alors oui, dans l'idéal, il faudrait fermer Ascoval. Mais évidemment pas dans les conditions sociales barbares telles qu'elles se présentent aujourd'hui.

Finalement, on touche là une dualité. Pour toi, comment peut-on en sortir ?

Nous avons participé au sabotage des débats sur les nanotechnologies en 2009, à la création d'Hors-sol. Aujourd'hui, nous menons avec d'autres la fronde contre un projet urbain lillois d'ampleur, la « ZAC Saint-Sauveur » (2). C'est peut-être au moment où l'on nous promet des développements désastreux qu'il est le plus aisé de remettre en question la totalité d'un monde morbide. C'est au moment du projet d'un Center Parcs, d'une centrale atomique, du développement d'espèces génétiquement modifiées ou de la construction d'un laboratoire de recherche sur les nanotechnologies, que l'on peut le plus aisément remettre en question la totalité de la société existante et future (ses emplois, ses faux besoins matériels, ses supposées « richesses », ses nuisances). Soit au moment où l'on n'a pas encore trop à perdre en termes de salaire et de « confort ». C'est une hypothèse stratégique qui évite d'aller dire à des salariés d'Ascoval, qui déjà n'en peuvent plus, que leur usine est nocive.

Deux mots pour finir sur la revue Hors-Sol que tu co-animes. De quoi parle-t-elle ? Dans quels buts ?

Hors-sol est une revue située dans le Nord-Pas de Calais, une région dévastée autant par l'industrie que par la désindustrialisation. C'est ici que l'on trouve les meilleurs scores en termes de chômage, de cancers, d'obésité, de

suicide, mais aussi d'alcoolisme ou de votes Front national (sur les huit députés FN, cinq viennent du Nord-Pas de Calais).

Hors-sol s'est lancé dans la critique du vieux monde industriel comme du nouveau monde technologique. Il s'agit d'après nous à la fois de se réapproprier notre histoire régionale (ce que l'on a fait avec Morts à 100 % : post-scriptum), de ne pas se raconter d'histoires sur les deux siècles industriels précédents, pour ne pas s'en faire raconter sur l'économie technologique en cours. Or, notre région est un sacré laboratoire de la désindustrialisation/réindustrialisation, une fenêtre particulièrement intéressante depuis laquelle observer comment le monde lui-même passe d'une utopie à une autre. Et bien sûr, nous avons la volonté de détruire ces utopies économiques.

Cette nouvelle utopie "technologique" voudrait que la machine remplace la personne. Mais si on regarde bien, des nouveaux boulots sont apparus : livreurs à vélo, chauffeur UBER, préparateur de commande, etc. Des boulots précaires sans réels contrats de travail et qui relèvent pour certains de la domesticité. Reste que la technique ici n'est qu'un prolongement du rapport de domination au travail et qu'un patron aura toujours besoin de main d'œuvre pour faire de la plusvalue, nan?

Qualitativement, qu'est ce qu'il reste comme boulot ? Si on regarde bien, la plupart des nouveaux emplois sont déqualifiés et toujours plus interchangeables. Il reste beaucoup de métiers de logisticiens, de surveillance, de livraison, etc. Que des métiers précaires et taylorisés. Les savoir-faire artisanaux qui permettent un certain rapport de force face au patron sont cassés et ce depuis deux siècles maintenant.

Quantitativement maintenant. Keynes, en 1933, parlait déjà de « chômage technologique » mais en disant qu'il ne

fallait pas s'inquiéter car le Capital s'adapte et rétablirait le plein emploi. Depuis, les débats économiques à ce sujet se sont multipliés mais aujourd'hui, il y a un consensus sur le fait que la technologie supprime bien des emplois. Les récentes études avancent des oscillations entre 10 et 50% des emplois menacés par l'automatisation et l'intelligence artificielle (3). Les salariés sont en concurrence directe avec la machine comme par exemple avec la caméra 3 D. D'abord développée pour les consoles de jeu Nintendo, le principe a été adapté à l'entreprise et aujourd'hui les robots sont capables de rentrer dans les habitacles de voiture pour travailler. Aussi, l'arrivée de l'intelligence artificielle et la baisse des prix des logiciels attaquent maintenant les emplois des CSP +. Les cols blancs deviennent la nouvelle cible après les paysans et les ouvriers. Le secteur des services, banque, journalisme, fonctionnaire ont des métiers en partie automatisés. Par exemple, chez les avocats, un logiciel existe pour rechercher automatiquement les textes de loi et les jurisprudences. On rentre le motif de procès dans un moteur de recherche et des « solutions » apparaissent, fini le travail de juriste. Pareil chez les journalistes, des robots ont été mis au point pour rédiger automatiquement des brèves de presse, mieux en Chine, le premier présentateur de JT entièrement numérique est apparu. Enfin, en France, rappelons qu'en 2022, une loi prévoit que toutes les démarches administratives seront à faire en ligne ce qui coïncide avec la volonté de faire des coupes claires dans les services publics. On assiste bien à une dépossession du travail et donc des moyens de lutte à cause de cette course technologique. Les machines ne font pas grève, ne sont pas en retard, ni malade. Mais il est peut être temps de gripper le mécanisme.

Propos recueillis par Fabien, OCL Lille





chroniques du contrôle et de la répression

Big 1

Les nouvelles possibilités des empreintes ADN

Aujourd'hui pour être fliqué par l'ADN, pas besoin d'avoir laissé les flics trifouiller l'intérieur de sa bouche. En avril aux USA, pour résoudre une vieille enquête de meurtres et viols en série au cours de laquelle l'ADN d'un suspect avait été récolté, les enquêteurs ont innové (après avoir en vain cherché dans le fichier ADN national) en croisant les données récoltées avec celles des banques de tests d'ancestralité. Ce sont des banques de données issues d'entreprises comme 23andme, Ancestry.com ou Myheritage, qui proposent pour une soixantaine de dollars de se faire séquencer pour découvrir l'origine géographique de son ADN (et donc de ses ancêtres), retrouver des personnes apparentées inconnues, ou connaître ses prédispositions à certaines maladies rares. Grâce à cette technique, les enquêteurs ont réussi à le retrouver et l'affaire a fait grand bruit. Cela a inspiré des chercheurs, qui se sont demandé comment cela se faisait qu'on puisse retrouver quelqu'un aussi facilement avec son ADN. Ils ont fait des calculs et d'après eux, pour tous les descendants d'européens vivant aujourd'hui aux USA, la probabilité de trouver, dans la base de données de la société GEDMatch, « un profil ADN apparenté à un cousin du troisième degré ou plus proche est de 60 %. Elle est encore de 15 % pour un cousin du deuxième degré ou plus proche. » Ensuite, du travail d'enquêteur de base pour reconstituer un arbre généalogique de la famille, chercher les lieux de naissance et de résidence etc. permettent de remonter jusqu'à un suspect. Encore plus fort : d'après les études en question, on peut lever l'anonymat d'un profil génétique en seulement une journée, pour peu que l'on trouve dans les bases de données des personnes apparentées, même au 6 ou 7ème degré. D'autres chiffres flippants : on peut retrouver 30 % des couples parents-enfants et 35 % de couples frères-sœurs en croisant fichiers de police et banques de données. La force de l'ADN, c'est que tout le monde le partage, et que plus on est proche généalogiquement, plus les séquences ADN se ressemblent, même avec des personnes qui vivent à des centaines de kilomètres et qu'on a jamais vu, mais avec qui on partage un ancêtre commun éloigné. Ce qui est atout pour quiconque aurait accès à ces données : avec une base de données de seulement 2 % de la population adulte, on peut trouver pour presque n'importe qui une correspondance avec un cousin du 3ème degré ou plus proche. En sachant que les boîtes mentionnées plus haut ont l'ADN de plus de 17 millions de personnes (en avril

2018)...

Du coup, quand on donne son ADN à ses boîtes, on donne en même temps à l'Etat un pouvoir potentiel gigantesque pour identifier toutes les personnes apparentées. Aux USA, ces données complètent le fichier de la police, qui contient 16 millions de personnes. En France, cela serait une aubaine en ces temps de prélèvements ADN à tout va, mais le fichier national automatisé des empreintes génétiques (FNAEG), qui compte lui 3,8 millions de personnes, ne sera pas mis en lien avec ces bases de données de sitôt. En effet, la loi française interdit aux entreprises de proposer ce service : « L'examen des caractéristiques génétiques d'une personne ne peut être entrepris qu'à des fins médicales ou de recherche scientifique. » Pour se faire fichier volontairement, il faut donc passer par une entreprise étrangère. Ceci dit, nous ne sommes pas pour autant à l'abri, car depuis le traité de Prüm de 2005 (sur la coopération policière et judiciaire), les fichiers nationaux d'empreintes génétiques peuvent être échangés entre pays européens, et certains pays, comme les Pays-Bas, font appel à des volontaires qui donnent leur ADN pour aider à identifier des suspects... Mais il n'y a pas que les personnes apparentées ou notre « origine géographique » dans notre ADN, on peut aussi avoir des informations sur la couleur des cheveux, des yeux, de la peau. Depuis 2003, la police néerlandaise peut rechercher ces caractères morphologiques dans les données ADN récoltées (avec une petite référence à la « race » dans le texte...). En France, c'est interdit... sauf dérogation : à Lyon, à la suite d'un arrêt de la Cour de cassation, cela a été autorisé à titre exceptionnel pour une affaire de viols en série en 2014.

Pour conclure : l'écart entre le cadre légal et les potentialités offertes par l'ADN est important et on voit mal comment un Etat qui joue la surenchère sécuritaire pourrait ne pas vouloir moderniser la loi en ce domaine. On pressent également comment le lien entre crime, génétique et race peut rapidement se faire avec les moyens actuels. Pour l'instant, il y a relativement peu de personnes sur les fichiers des grosses boîtes (principalement des descendants d'européens aux USA) mais comme le dit le principal auteur de l'étude mentionnée : « dans quelques années, ce sera vraiment tout le monde ».

Sources : lesechos.fr, sciencemag.org, liberation.fr

Luttes contre les tests médicaux sur les Mineurs Non Accompagnés

Le 12 décembre, une bonne cinquantaine de personnes de diverses associations et même de syndicats (CGT, FO) se sont retrouvés devant la clinique Saint-Hélier à Rennes pour dénoncer l'existence de tests médicaux contre les mineur-e-s isolé-e-s étranger-e-s dans cette clinique depuis plusieurs semaines. » Après avoir découvert que la clinique avait fermé ses portes et placé plusieurs vigiles, nous avons déployé des banderoles sur les tests et distribué le tract envoyé hier sur nos listes. Au bout de 30 minutes, la directrice du pôle Saint-Hélier et un chef des médecins ont demandé à nous parler. Ils nous ont dit qu'elles-ils avaient été très perturbé-e-s par l'annonce de notre action et les informations que nous avons diffusées. En effet, elles et ils n'étaient pas au courant que leur clinique servait de lieu de réalisation de ces tests (le médecin qui les pratique y exerce à titre libéral) et de telles pratiques portent atteinte à leurs valeurs et leur charte de bientraitance. C'est pourquoi la direction a rencontré dès aujourd'hui le médecin auteur des tests et lui a explicitement demandé d'en cesser la pratique dans les murs de la clinique. La direction s'est ainsi engagée à ce que cela ne se reproduise plus dans cette clinique. Nous avons aussi appris que le médecin avait alerté la juge des enfants qui commandite les tests pour lui annoncer ce nouveau "problème logistique", ce qui veut dire que nos actions commencent à être connues. Nous devons ensuite aller visiter le Conseil départemental mais les portes étaient étonnamment déjà fermées. » Le Conseil constitutionnel s'apprête à statuer sur les examens osseux effectués pour déterminer l'âge des mineurs étrangers isolés. Les « sages » doivent se prononcer dans les trois mois sur la conformité à la Constitution de ces tests. Cette question prioritaire de constitutionnalité (QPC) leur a été transmise par la Cour de cassation, vendredi 21 décembre. A suivre !

Sources : lemonde.fr

Big Brother





Brother



Le contrôle de l'espace public dans des « villes intelligentes » françaises

De Nice à Valenciennes, de Marseille à la Défense ou à Nîmes, de plus en plus de collectivités se laissent tenter par des plateformes numériques organisées autour des outils de surveillance et de contrôle de l'espace public.

Un mouvement de fond, en phase avec de puissants intérêts industriels et porté par des subventions publiques, qui prospère dans un certain flou juridique. Construits autour d'une vidéoprotection dernier cri, dopée à l'intelligence artificielle, aux algorithmes et au « big data », ces dispositifs ont l'avantage de rendre bien concret l'un des rêves fondateurs de la smart city (« ville intelligente ») : la gestion centralisée de la ville depuis un poste unique de commandement.

La préfecture du Gard a déployé, avec Engie Ineo, un système de vidéosurveillance intelligente à l'échelle des quinze communes de l'agglomération nîmoise : 600 caméras, reliées à un centre de supervision high-tech, qui permettent de gérer l'espace urbain et de rechercher et de suivre un individu ou un véhicule d'un bout à l'autre de l'agglomération.

La ville de Marseille, de son côté, se fait fort depuis le printemps de mettre en place un « big data de la tranquillité publique » grâce aux technologies de Engie Ineo et à une plate-forme de données Oracle, un dispositif censé être opérationnel début 2019. Au-delà des images de ses 1 200 caméras – bientôt 1 500 –, la plate-forme collecte et archive les mains courantes des commissariats, les appels au service « Allô Mairie », les informations fournies par les hôpitaux, le service des parcs, les marchés, la voirie, et souhaite, à terme, utiliser les données des opérateurs téléphoniques et analyser les réseaux sociaux.

A Nice, ville qui se revendique la plus « vidéoprotégée » de France, avec

2 200 caméras, et dont les élus sont fiers de faire bonne figure dans les classements des smart cities mondiales, on est prêt à aller plus loin. La décision de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) de mettre fin, au printemps, à l'expérimentation Repoty – une application permettant à tout citoyen d'alerter la police municipale en lui adressant un enregistrement vidéo et sonore géolocalisé pour signaler un incident – n'a pas freiné les ambitions du maire (Les Républicains), Christian Estrosi. Celui-ci se félicite « de faire de sa métropole un terrain d'expérimentation pour les industriels, français et étrangers ». Son centre de supervision urbaine s'équipe de toutes les technologies de vidéosurveillance intelligente et de pilotage à distance. Après avoir testé au premier semestre une tablette d'« hypervision » d'Engie Ineo, la ville a lancé un appel d'offres pour en munir durablement ses services. Les passagers du tramway sont filmés par un système qui lit les émotions sur leur visage pour détecter toute situation anormale. Et le conseil municipal a voté, en juin, l'expérimentation d'une batterie de solutions safe city avec Thales, à la tête d'un consortium de quinze sociétés spécialisées dans l'analyse des réseaux sociaux, la géolocalisation, la biométrie ou la simulation de foules.

C'est bien loin de France, à Mexico, que ces solutions ont pris forme. Le groupe Thales a développé début dans la mégapole mexicaine, à partir de 2009, une « solution intégrée de sécurité urbaine » qui revendique des résultats spectaculaires. « Nous faisons désormais la promotion de cette architecture en France », explique le directeur général adjoint de Thales. Outre Nice, le groupe prépare le même type de démonstrateur à la Défense, pour en faire « le quartier le plus sûr du monde ».

Source : lemonde.fr

Une expérimentation de la reconnaissance faciale au lycée

Deux lycées publics, le lycée Ampère de Marseille et Les Eucalyptus à Nice, vont accueillir un dispositif expérimental de reconnaissance faciale pour l'accès à leur établissement. Annoncé officiellement en 2018, le projet sera mis en place début 2019.

Si les syndicats de parents d'élèves n'ont été à aucun moment invités dans les concertations, ils ont tout de même obtenu des réponses à leurs principales inquiétudes. C'est le bailleur, et donc la région PACA, qui décide de la mise en place de ses caméras, avec l'accord de l'Académie et des deux chefs d'établissement qui se sont portés volontaires. De plus, cette expérimentation se fait sur la base du « volontariat total ». En effet, les élèves et leurs parents décident s'ils veulent ou non donner leur accord à cette expérimentation.

Le lycée proposera une file d'attente distincte pour les élèves volontaires, de sorte à ce que leurs camarades ne soient pas filmés sans consentement. Les participants enregistreront leur profil biométrique, qui sera retranscrit sur un badge. Ensuite, le lycéen valide son badge à une borne lorsqu'il entre, et les caméras confirment que le profil enregistré correspond à celui à l'image. Également, dans cette expérience, les caméras ne devraient se déclencher qu'après présentation du badge, de sorte à limiter les risques de filmer une personne non-consentante.

Le dispositif a pour objectif d'« apporter une assistance aux agents assurant l'accueil du lycée afin de faciliter et réduire la durée des contrôles, lutter contre l'usurpation d'identité et détecter le déplacement non souhaité d'un visiteur non identifié », a expliqué la Région PACA. Il y aura toujours un surveillant dans la boucle, qui recevra des informations sous forme de code couleur sur son smartphone. En vert, les individus bien identifiés. En rouge, les individus qui n'ont pas badgés, pourront être identifiés par le surveillant qui pourra leur demander de justifier leur présence. Également, ce dispositif ne devrait pas s'accompagner de construction de portique, puisque ce serait contraire à son objectif de fluidité.

Si ce dispositif n'est qu'à un stade expérimental, il vise un déploiement plus large à terme pour devenir obligatoire dans le futur.

Sources : numerama.com et la quadrature du net

Manifestations des Gilets Jaune : Le point sur la répression judiciaire au 7 janvier

En moins de deux mois, depuis le début de la mobilisation, le 17 novembre 2018, les manifestations à l'initiative des « gilets jaunes » ont donné lieu à 5 339 gardes à vue en France, d'après un comptage du ministère de la justice. Parmi ces personnes gardées à vue, 815 ont été jugées en comparution immédiate ; 152 ont par ailleurs fait l'objet d'un mandat de dépôt. Les réponses judiciaires qui ont suivi les interpellations font néanmoins apparaître une sensible différence de traitement entre Paris et la province. Si la part des gardés à vue qui ont été jugés en comparution immédiate est relativement similaire entre la capitale (15 %) et le reste de la France (15,3 %), la proportion de classements sans suite varie fortement. Ainsi, à Paris, les 1 628 gardes à vue en marge du mouvement des « gilets jaunes » depuis fin novembre ont abouti à 798 classements sans suite, soit 49 % des procédures. En province, cette part est environ quatre fois moindre : on recense 436 classements sans suite pour 3 711 gardes à vue, soit 11,7 % du total.

Source : lemonde.fr

Big Brother





Colonialisme

Les Comores avant les élections du 24 mars 2019

Les Comores ou Union des Comores est une république fédérale. La constitution considère que l'Union des Comores est composée de quatre îles dont une administrée par la France : les îles autonomes de Grande Comore (Ngazidja), d'Anjouan (Nzwani), de Mohéli (Mwali) ainsi que Mayotte (Mahore). Cette dernière est considérée par le gouvernement comorien comme occupée par la France.

RÉFÉRENDUM DU 30 JUILLET 2018

Les Comores ont été agitées par des crises séparatistes et coups d'Etat jusqu'à l'instauration en 2001 d'une nouvelle Constitution et du système de la présidence tournante, tous les cinq ans, entre les trois îles (Grande-Comore, Mohéli, Anjouan) qui forment l'archipel. L'Union, ainsi que chacune des trois îles, a un président qui est également chef du gouvernement. Les prérogatives du président de l'Union sont la politique extérieure et la défense. Les îles disposent d'une large autonomie concernant notamment l'économie, les impôts, la santé, et la justice.

Elu en 2016, M. Azali convoque les électeurs de l'archipel le 30 juillet pour un référendum destiné à modifier la Constitution du pays. Le texte soumis à leur approbation renforce les pouvoirs du chef de l'Etat et, surtout, l'autorise à effectuer deux mandats de cinq ans successifs, alors que l'actuelle loi fondamentale de l'archipel n'en permet qu'un.

La réforme prévoit également la suppression des trois postes de vice-présidents et de la Cour constitutionnelle. Ce référendum suscite de vives critiques de la part des adversaires du président Azali, qui l'accusent de dérive autoritaire. Le président Azali, un ancien putschiste élu en 2016 à la présidence, annonce qu'en cas de victoire du "oui" au référendum, il briguera un nouveau mandat lors d'une élection anticipée qu'il souhaite organiser dès 2019, avec deux ans d'avance sur le calendrier électoral actuel.

INSURRECTION À ANJOUAN

Un des vice-présidents des Comores, Abdou Moustoidrane, échappe en juillet à une attaque à l'arme automatique qui a visé son véhicule sur l'île d'Anjouan, à huit jours d'un référendum controversé qui suscite de vives tensions dans l'archipel.

Le climat politique est tendu à Anjouan depuis le référendum constitutionnel de fin juillet, marqué par des bourrages d'urnes. Le gouverneur de l'île s'est opposé à la nouvelle constitution qui réduit les pouvoirs jusqu'à alors décentralisés.

A Mutsamudu, la capitale d'Anjouan et autour, des routes sont barrées mi octobre par des amoncellements de pierres, des carcasses de voitures, des arbres. Des échauffourées avec les forces de l'ordre ont lieu et des coups de feu sont entendus. Un jeune de 20

ans est tué 2 jours après le début de l'insurrection.

Les insurgés espéraient un soutien populaire et de grandes manifestations contre le régime, mais la population anjouanaise n'a pas suivi ce mouvement. Les hommes armés, pour la plupart très jeunes, se sont retrouvés isolés, bombardés, dans un quartier cerné par l'armée.

Le gouverneur d'Anjouan, Abdou Salami, se retrouve le 25 octobre en prison après une semaine où il était gardé à sa résidence. Le pouvoir lui reproche d'avoir organisé la rébellion de la Médina de Mutsamudu et d'avoir armé les insurgés, avec plusieurs chefs d'inculpations comme la sécession ou le meurtre. Il est transféré à la prison de Moroni en Grande Comore. Les autorités craignent que son maintien à Anjouan ne provoque des manifestations.

Une reprise en main se met en place. Le siège du gouvernorat est placé sous la surveillance de l'armée qui en interdit l'accès. 108 rebelles anjouanais réfugiés à Mayotte demandent l'asile politique. Leur dossier est actuellement étudié par l'OFPPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides). Si l'asile politique n'est pas accordé, ils seront reconduits aux Comores. Pour Mohamed Daoudou, ministre de l'intérieur des Comores, il n'y a aucune menace contre ces rebelles : «Ils n'ont rien à craindre à partir du moment où il y a un protocole d'accord qui dit que ces insurgés doivent rendre les armes et on leur offre l'impunité. Le protocole reste valable jusqu'à maintenant... Le protocole sera appliqué. Il n'y a pas de soucis là-dessus.»

Le président Azali nomme, début novembre, Abdallah Mohamed gouverneur d'Anjouan par intérim, en attendant les prochaines élections. Ce dernier était auparavant secrétaire général du gouvernorat avant de devenir directeur de Cabinet. Il est l'un de principaux architectes du système de la présidence tournante, balayé par le régime Azali dans la nouvelle constitution.

LE PRÉSIDENT COMORIEN EN MINORITÉ

Le Président Azali a décidé de légiférer par ordonnance afin de modifier le code électoral en vue des présidentielles anticipées (le 24 mars 2019). Un changement s'impose : le code électoral actuel précise le rôle joué par la Cour Constitutionnelle. Or cette Cour Constitutionnelle n'existe plus, depuis que le président Azali l'a sup-

primé par décret. Elle est remplacée par la Cour Suprême dans la nouvelle constitution, mais le code électoral est resté le même. Les députés sont donc invités à voter une loi autorisant le président à modifier les textes. Il y a cependant un problème de taille : le camp présidentiel est minoritaire à l'Assemblée. Le parti du président, la CRC, ne compte qu'un seul élu.

Après plusieurs tentatives, le président Azali déplore «la volonté de blocage» des députés qui refusent de voter les lois d'habilitation lui permettant de changer le code électoral par ordonnance. Les juristes du palais présidentiel auraient trouvé une astuce en tordant quelque peu l'article 116 de la nouvelle constitution qui dit que «les règlements en vigueur restent applicables lorsqu'ils ne sont pas contraires à la nouvelles constitution, tant qu'ils ne sont pas modifiés» ; ainsi ils pourraient être modifiés directement pour les rendre applicables.

LES CANDIDATURES CONNUES LE 24 JANVIER

Les candidatures sont ouvertes du 8 au 23 janvier. Les candidats à la présidentielle du 24 mars doivent se déclarer auprès de la Cour Suprême, et ceux aux postes de gouverneurs des îles s'inscrivent à la Commission Électorale.

Selon la «Gazette des Comores» les prétendants (connus) à la magistrature suprême venus de différents horizons ont «un argument de vente» qui est le retour à l'ordre constitutionnel de 2001. Le retour au système de la tournante entre les îles tel qu'il a existé pendant 17 ans avant le référendum du 30 juillet dernier.

L'ACCORD FRANCO-COMORIEN TOUJOURS PAS SIGNÉ

Depuis mars, Moroni refusait de réadmettre ses citoyens en situation irrégulière, considérant que Mayotte est une île comorienne. En rétorsion, Paris avait gelé la délivrance de visas pour tous les Comoriens désirant se rendre en France. Les deux gouvernements ont signé en novembre un accord destiné, entre autres, "à faciliter des migrations légales et maîtrisées" entre leurs deux territoires.

Dans une déclaration conjointe, le 6 novembre, les ministres des affaires étrangères français et comoriens avaient annoncé l'élaboration d'un nouvel accord pour «lutter contre les mouvements de populations non maîtrisés». Un document signé des



deux parties était annoncé avant le 30 novembre. Mais le ministre des affaires étrangères Elamine Souef est malade depuis le retour de son voyage à Moscou et à Paris. Mais Les Comores ont repris l'accueil sur leur sol de leurs ressortissants en

situation irrégulière expulsés de l'île française voisine de Mayotte. Selon les chiffres de la capitainerie de Mutamadu, 1 239 Comoriens en situation irrégulière ont été refoulés de Mayotte vers Anjouan au seul mois de novembre. Un responsable du minis-

tère des Affaires étrangères a toutefois démenti tout changement de position. "L'interdiction n'est pas levée (...) les Comoriens sont chez eux sur les quatre îles, aucun Comorien ne peut être extradé ou expulsé de son pays".

Crise à Mayotte

NOUVEAU RECORD DE NAISSANCES

Entre 2007 et 2014, le nombre des naissances (7 000 par an) était "assez stable", mais il croît depuis 2015. Un nouveau record de naissances -9 760- a été enregistré en 2017 (service régional de l'Insee). La hausse par rapport à 2016 est de 3 %, ce qui marque tout de même un ralentissement.

En 2017, trois quarts des mères sont de nationalité étrangère, en majorité des Comoriennes (69 %) et 4 enfants sur 10 sont nés de parents étrangers. La moitié des pères sont français, l'autre moitié essentiellement comoriens. 19% des enfants sont nés d'une mère et d'un père français, des "cas minoritaire" qui concernent donc un enfant sur cinq, 39 % d'un couple mixte et 42 % de parents étrangers.

Au total, la majorité des enfants ont au moins un parent français (58 %), une proportion qui tend à baisser : en 2014, ils étaient 72 %. Autre caractéristique des naissances à Mayotte en 2017 : 470 enfants sont nés de mères mineures, dont 120 de mères âgées de 15 ans ou moins, les plus jeunes ayant 12 ans. Ainsi, une mère sur 20 à Mayotte est mineure, ce qui représente 5 % des naissances contre 2 % à La Réunion et 0,4 % en métropole.

On peut noter que près de 400 accouchements se sont produits hors d'une maternité soit 3,8% des cas contre 0,5 % en métropole, et 150 d'entre eux sans assistance. Autre chiffre notable : 300 enfants domiciliés à Mayotte sont nés en dehors du département, presque en totalité à La Réunion et en métropole. Un chiffre en augmentation puisqu'ils n'étaient que 200 en 2016, et moins de 150 en 2014.

L'HÔPITAL DE MAYOTTE "EN SITUATION DE CRISE PERMANENTE"

La maternité de l'unique hôpital enregistre en moyenne 16 naissances toutes les 24 heures, et parfois jusqu'à 30. "On triple souvent les chambres" et les mères sont transférées vers les petites maternités périphériques trois heures seulement après l'accouchement, afin de libérer de l'espace.

La moitié des 150 passages par jour aux urgences concerne des enfants. Selon le chef du service, 10% des consultations relèvent des urgences vitales, contre 5% à 6% en métropole et le personnel médical traite "beaucoup de pathologies

graves", une situation liée entre autres à une "sous-éducation médicale".

Sur les 33 postes de médecins du centre hospitalier, seuls 6 sont des praticiens titulaires à temps plein, "le reste sont des contractuels qui tournent".

Autre spécificités de ce territoire : le nombre important (2 000 chaque année) d'évacuations sanitaires vers Paris ou La Réunion, en raison du manque de ressources humaines et matérielles ; le manque de lits en psychiatrie (10 pour l'ensemble du territoire) ainsi que l'absence de certains services comme la victimologie.

A PROPOS DE L'ENSEIGNEMENT À MAYOTTE

L'Académie de Mayotte compte près de 100 000 élèves et doit gérer des écoles saturées. Le fait qu'il y a 4 000 élèves de plus par rapport à l'année dernière s'explique bien sûr par l'évolution démographique, mais aussi l'amélioration du taux d'accès à tous les niveaux, notamment en 6e, 3e, 2nde et 1ère. 294 CP sont en co-enseignement et 222 à effectif réduit sur un total de 516 CP. On compte au total 6 300 professeurs, dont 1/3 de contractuels dans le premier et second degré à Mayotte. Selon le Collectif des citoyens de Mayotte, une inspectrice d'académie inscrirait en catimini des élèves dont les familles sont en situation irrégulière.

Les étudiants étrangers sans titre de séjour sont désormais soutenus par des syndicats d'enseignants. Selon l'inter-syndicale des enseignants, ce sont plus de 300 étudiants et bacheliers qui sont touchés par la fermeture du bureau des étrangers et font du sur place, depuis la rentrée. Il leur faut des documents en règle pour qu'ils puissent s'inscrire dans les différents établissements universitaires de Mayotte ou de Métropole. Certains d'entre eux ont besoins de visas pour pouvoir se rendre dans les universités où ils sont acceptés, à la Réunion ou en France métropolitaine. Pour le Collectif des citoyens de Mayotte, «tant que les comoriens expulsés de Mayotte dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine ne pourront pas rentrer dans leur pays, la préfecture de Mayotte ne délivrera plus de titres de séjours.»

ENTRE 50 ET 60 "CLANDESTINS" INTERPELLÉS CHAQUE JOUR

Selon le préfet, entre 50 et 60 "clandestins" sont interpellés chaque jour. Si

deux tiers des étrangers en situation irrégulière sont interpellés à terre, la Police Aux Frontières œuvre également en mer. "Il y a trois types de kwassas", explique le sous-préfet : les "kwassas VIP", avec deux ou trois passagers, "plus chers et rapides", les "kwassas low cost" avec 30 à 40 personnes à bord et les "kwassas médicaux" empruntés par des Comoriens malades, souhaitant se faire soigner à Mayotte. Depuis mi-mars, les pouvoirs publics ont intensifié les contrôles et plus de 13 000 obligations de quitter le territoire français (OQTF) ont été délivrées fin septembre, selon le sous-préfet.

MANIFESTANT-E-S DÉLOGÉ-E-S

La ministre des Outre-mer avait décidé au printemps de fermer partiellement le service des étrangers pour "des raisons d'ordre public". Depuis juillet, ce service sensible était bloqué par plusieurs dizaines de manifestants de différents collectifs, veillant nuit et jour à ce que les étrangers ne puissent y pénétrer pour faire renouveler leurs papiers. Fin septembre, le Défenseur des droits, Jacques Toubon, avait qualifié la situation d'"alarmante", évoquant la perte des emplois des étrangers qui ne peuvent faire renouveler leur titre de séjour, les jeunes bacheliers sans perspective de poursuite d'études supérieures pour le même motif et les malades dont les droits à l'assurance maladie ont été interrompus. Les manifestants ont été évacués sans violence par les forces de l'ordre tôt lundi 8 octobre matin. La situation n'étant "plus tenable" pour "des raisons juridiques, de principe et humaines", le représentant de l'État a "décidé de mettre un terme au blocage", puisqu'"aucune issue consentie" n'a été trouvée avec les différents collectifs, a-t-il indiqué. "Des milliers de dossiers" sont actuellement en souffrance. Si, depuis le 21 mars dernier, le gouvernement comorien refuse officiellement de ré-admettre sur son territoire les personnes expulsées de Mayotte, le préfet a admis que des reconduites avaient de nouveau lieu mais que, "pour l'instant, il n'y a pas d'accord global" avec l'Union des Comores. Le préfet s'est refusé à tout autre commentaire afin, selon lui, de ne pas interférer dans "le travail diplomatique en cours".

Camille, le 15 janvier 2019



«Kanaky» ou l'héritage sanglant d'Ouvéa

La véritable tuerie qu'ont opérée les forces armées françaises dans l'île d'Ouvéa, voici trois décennies, a conditionné la signature des accords régissant actuellement la Nouvelle-Calédonie. Le nouveau récit de Joseph Andras, *Kanaky* (1), permet de mieux apprécier le résultat du référendum sur l'indépendance qui s'est déroulé le 4 novembre dernier dans le cadre de ces accords.

Avec De nos frères blessés (2), Andras a rendu un bel hommage à Fernand Iveton, ouvrier communiste et militant anticolonialiste torturé et guillotiné, le 11 février 1957 – sur ordre du Président René Coty et de son garde des sceaux... François Mitterrand –, pour avoir déposé une bombe qui n'avait pas explosé dans un local abandonné de l'usine où il travaillait, à Alger en 1956. Il brosse dans *Kanaky*, grâce aux multiples témoignages qu'il a recueillis, le portrait d'Alphonse Dianou, indépendantiste kanak assassiné à 28 ans par l'armée française avec 18 autres militants sur l'île d'Ouvéa, le 5 mai 1988. Sa « quête-enquête » vise à comprendre qui était ce militant, mais aussi à « raconter à travers la trajectoire d'un individu une lutte collective aux racines fort anciennes ; donner la parole à celles et ceux que cette histoire implique en premier lieu et n'être qu'une courroie, narrateur assemblant comme il le peut les morceaux vivants et disparus ; resserrer, ne serait-ce que d'un fil, les mémoires de nos deux terres, leur *Kanaky* blessée et ma France oubliée ».

LA TRAJECTOIRE D'UN INDIVIDU DANS « UNE LUTTE COLLECTIVE »

Alphonse Dianou a été présenté par les autorités gouvernementales et militaires et de nombreux journaux comme un illuminé plein de haine et un fanatique violent. Andras nous dessine un être très réfléchi, foncièrement droit, et qui a veillé sur ses camarades de lutte et d'infortune jusqu'à la fin. Dianou avait d'abord voulu être prêtre (3), puis avait choisi de se « battre pour la libération du peuple kanak » et adhéré à l'Union calédonienne (UC, le principal parti du Front de libération nationale kanak et socialiste) en 1984.

Il s'était longtemps réclamé de Gandhi, et avait en avril-mai 1985 accueilli des gens du Larzac venus en Nouvelle-Calédonie. Mais le sit-in pacifiste organisé par le FLNKS, le 22 août 1987, sur la place des Cocotiers à Nouméa l'avait fait évoluer sur la question de la violence. Il s'agissait de protester contre le référendum d'autodétermination prévu à la mi-septembre par le gouvernement Chirac. (Le « statut Pons II », du nom du ministre des DOM-TOM, avait en effet

modifié pour ce scrutin le découpage de la Nouvelle-Calédonie et la composition de l'électorat en défaveur des indépendantistes : alors que les Kanak étaient déjà minoritaires sur leur terre, les personnes qui y étaient domiciliées depuis trois ans seulement pourraient voter.) Ce jour-là, les policiers avaient sommé la centaine d'hommes, femmes et enfants assis par terre de s'en aller et, devant leur refus, les avaient tabassés ; ils avaient ensuite arrêté et incarcéré ensemble Dianou et Elie Poigoune (président de la LDH), considérés comme les meneurs. Condamné à quinze jours de prison avec sursis, le premier avait déclaré au second : « La non-violence c'est fini, je n'y crois plus. » D'autant qu'il admirait Eloi Machoro, le leader de l'UC abattu le 12 janvier 1985 par un homme du GIGN quelques mois après avoir brisé une urne à Canala.

OUVÉA ET LA MÉMOIRE DE « LEUR KANAKY BLESSÉE »

Le FLNKS a décidé de boycotter les territoriales calédoniennes de 1988, qui vont se dérouler en même temps que la présidentielle française opposant le Président Mitterrand à son Premier ministre ; et, pour faire connaître sa position, il a confié à ses comités locaux le soin de mener des opérations le 22 avril. Dianou a ainsi organisé l'occupation de la gendarmerie à Fayaoué, dans l'île d'Ouvéa. Il s'agit de neutraliser les gendarmes pour remplacer le pavillon français par le drapeau kanak. Malheureusement, cette action symbolique vire au désastre, et celles prévues ailleurs sont annulées sans qu'on sache pourquoi.

Sur les 30 gendarmes présents à Fayaoué, il n'y a que trois permanents et un territorial. Les autres sont venus en renfort de métropole et paniquent à la vue des quatre indépendantistes qui entrent, arme blanche ou à feu à la main. Un lieutenant mobile tire, et un Kanak tombe tout en le blessant grièvement. Plusieurs dizaines d'autres indépendantistes investissent alors la gendarmerie et dévalisent l'armurerie ; dans la fusillade qui s'ensuit, quatre militaires sont tués (4) et trois Kanak blessés. Les gendarmes se rendent assez vite. Une partie des indépendantistes emmène 11 d'entre eux vers le sud de l'atoll, mais ne tarde pas à les libérer ; les

autres, parmi lesquels se trouvent Alphonse Dianou et son frère Hillaire, se réfugient avec les 15 gendarmes restants dans la grotte « sacrée » de Wattetô, près de la tribu de Gossanah. Chirac hurle à la « barbarie et la sauvagerie de ces hommes, si tant est que l'on puisse les qualifier ainsi ». Certains médias parlent de meurtres où des corps ont été découpés au couteau et de femmes violées.

300 gendarmes métropolitains, 20 hommes du GIGN commandés par le capitaine Legorjus et des paras de l'EPIGN débarquent à Ouvéa. L'île est coupée du monde extérieur, presse comprise. Commencent à Gossanah des interrogatoires musclés de la population pour lui faire avouer où sont détenus les gendarmes. Les habitante-s, regroupés dans trois maisons, sont frappés et torturés (matraquages, décharges électriques, étranglements...), leurs biens pillés, un couvre-feu est instauré.

Le bureau politique du FLNKS demande le départ des forces armées, l'annulation des élections, et la désignation par Chirac et Mitterrand d'un médiateur pour gérer la situation ; mais, craignant des représailles gouvernementales, il n'envoie pas de représentant sur place et laisse le groupe de Dianou se débrouiller seul. Le 24 avril, Mitterrand obtient 34,11 % des suffrages au premier tour de la présidentielle devant Chirac (19,96 %), tandis qu'aux territoriales le FN fait une ascension fulgurante (22,49 % des voix).

Un porte-parole de la tribu de Gossanah finit par conduire le substitut du procureur de la République Jean Bianconi, le capitaine Legorjus et quelques GIGN à la grotte, mais les militants indépendantistes les font prisonniers. Ils libèrent cependant très vite Bianconi et Legorjus pour pouvoir négocier avec le gouvernement.

Dianou et ses camarades sont en fait dépassés par les événements. Loin de maltraiter leurs otages (5) ou d'être les « terroristes » aguerris que les médias décrivent, ils partagent la nourriture et jouent aux cartes avec eux, et ils surveillent si peu les gendarmes que ceux-ci auraient selon leurs dires facilement pu s'emparer de leurs armes. De même, ils ne fouillent pas – à tort – Bianconi : lors de ses venues dans la grotte, celui-ci fera passer des clés de menottes et des revolvers aux membres du GIGN, ce qui leur per-

1) Actes Sud, septembre 2018, 304 p., 21€.

2) Actes Sud, 144 p., 17 €. Ce roman a obtenu le Goncourt du premier roman en 2016, mais l'auteur a refusé le prix.

3) Beaucoup de leaders indépendantistes ont été pasteurs – une vocation favorisée par l'éducation que seules les missions protestantes assuraient aux Kanak.

4) Pour couvrir sans doute son frère, Alphonse Dianou affirmera avoir tué l'un d'eux, mais il n'était armé que d'un casse-tête.

5) Et pourtant ils découvriront que parmi les GIGN figure Jean-Pierre Picon, l'assassin de Machoro.

6) Programmé le 4 mai, l'assaut sera repoussé d'un jour afin de respecter ce timing.



mettra de s'évader par le conduit naturel de la grotte dès que l'armée donnera l'assaut. Legorjus et Dianou discutent beaucoup : le premier voudrait une reddition des militants sans que le sang coule ; le second est prêt à libérer les otages contre... « l'indépendance de Kanaky ». Le 2 mai, Legorjus apprend que Mitterrand accepte qu'un médiateur soit nommé, mais, le 3, que Chirac refuse ce médiateur. Les préoccupations des deux présidents ne sont de toute façon que d'ordre électoral. Chirac envoie le 11^e régiment parachutiste de choc à Ouvéa pour que les otages soit libérés au même moment que trois autres otages, détenus au Liban par le Hezbollah et le Jihad islamique (6), car des images chocs lui serviraient pour gagner la présidentielle. Quant à Mitterrand, il approuve le « protocole d'accord » conclu entre Pisani et le FLNKS, qui établit l'arrivée le 7 mai à Nouméa de deux délégations de négociateurs et la libération des otages « par Alphonse Dianou et ses compères, sur ordre du FLNKS, le 9 au matin », ainsi que l'incarcération des militants indépendantistes et leur jugement « dans le strict cadre de la loi »... MAIS il signe l'ordre de l'opération « Victor » (7), que lui seul pouvait donner !

Le 5 mai, veille du second tour, Legorjus annonce à Dianou qu'Antenne 2 va venir en hélicoptère interviewer son groupe. En fait, l'un des Puma qui se présentent devant la grotte transporte un canon, et en fort peu de temps 19 indépendantistes (dont de simples « porteurs de thé ») sont tués – au cours de l'assaut mais surtout après, achevés d'une balle dans la tête pour 12 d'entre eux –, ainsi que deux soldats.

Alors que Dianou s'est allongé à terre pour se rendre, un militaire lui tire une balle dans le genou. On lui met une perfusion, mais un autre militaire la lui arrache, puis il est massacré à coups de ranger à l'intérieur du véhicule qui le transporte vers l'hôpital de l'aérodrome d'Ouloup. Il meurt « dans des conditions obscures », écrit Attali dans sa biographie de Mitterrand. Le capitaine Belhadj, responsable de ces sévices, sera relevé de son commandement mais réintégré deux mois plus tard, et décoré de la Légion d'honneur par Chirac une fois celui-ci devenu Président.

« LES MORCEAUX VIVANTS ET DISPARUS » ASSEMBLÉS

Le livre d'Andras vient heureusement briser la loi du silence qui s'est installée en Nouvelle-Calédonie après la tuerie d'Ouvéa. Chez les Kanak, les

« vieux » ont eu tendance à ne pas raconter aux jeunes générations ces « événements » et ceux des années précédentes, par désir de les oublier. Et, un mois après l'assaut de la grotte, Jean-Marie Tjibaou et Jacques Lafleur ont rétabli la « paix » : sous la pression du nouveau Premier ministre Michel Rocard, ils ont scellé l'accord de Matignon (8) au nom du FLNKS et du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, le parti chiraquien qui dirigeait les institutions calédoniennes. Cependant tout le monde n'a pas la mémoire courte.

Par exemple Djubelly Wéa, dont le père avait été malmené par les militaires à Gossanah et qui n'acceptait pas les termes du retour à l'ordre. Le 4 mai 1989, il a tué Tjibaou et son adjoint Yeiwéné Yeiwéné avec une des armes prises à la gendarmerie de Fayaoué, quand ils sont allés au cimetière d'Ouvéa afin de rendre hommage aux « victimes de la colonisation » qui ont versé leur « sang pour le peuple kanak », ainsi qu'il est inscrit sur leurs tombes.

Ou encore Benoît Tangopi : arrêté comme preneur d'otages après l'assaut et emmené à Paris, il a été libéré par l'amnistie générale négociée avec l'accord de Matignon, mais n'accepte pas cette amnistie qui a surtout visé à couvrir les exactions commises par les forces françaises au cours des années 80. Comme l'a avoué sans fard Rocard, en 2008, devant les caméras : « A la fin de l'épisode de la grotte d'Ouvéa, il y a eu des blessés kanak, et deux de ces blessés ont été achevés à coups de bottes par des militaires français, dont un officier. (...) Il fallait prévoir que cela finisse par se savoir et il fallait donc prévoir que cela aussi soit garanti par l'amnistie. » Rêvant toujours d'une « indépendance kanak socialiste », Tangopi affronterait un procès pour faire la lumière sur ces assassinats. Devenu porte-parole de la chefferie de Gossanah, il a déclaré avant que l'actuel Président français se rende dans l'île pour la commémoration de 2018 : « Monsieur Macron, restez chez vous, ne venez pas nous déranger. C'est l'Etat français qui vient. Et on sait qu'en 1988 c'est le président de la République qui avait donné l'ordre pour attaquer la grotte. Et on n'est pas près de l'accepter. » Enfin, il a boycotté le référendum du 4 novembre dernier, pour lui élément d'« une stratégie de recolonisation, de repeuplement ».



Ce référendum a suscité des réactions très diverses dans la population calédonienne en général, et son résultat a surpris tout le monde car le non à l'indépendance ne l'a emporté que par 56 % des suffrages exprimés. Certains éléments n'avaient visiblement pas été pris en compte dans les pronostics le donnant jusqu'à 75 % – en particulier les motivations d'une jeunesse caldoche peut-être moins raciste et plus ouverte à la culture kanake que ses parents (9). La « Kanaky-Nouvelle-Calédonie », Etat pluriethnique proposé par le FLNKS, a maintenant des adeptes jusque dans la droite loyaliste. La direction du Front, pour sa part, craignait – à tort, semble-t-il – l'abstention d'une jeunesse kanak soupçonnée de vouloir s'autonomiser des chefs de tribu. Elle critiquait aussi la position de l'USTKE et du Parti travailliste, formations indépendantistes qui prônaient la non-participation à ce scrutin.

Les partis composant le FLNKS ne s'entendent pas sur l'avenir du « Caillou » – l'UC recherche une indépendance-association, le Palika veut une indépendance-partenariat avec la France –, et l'« indépendance kanak socialiste » d'antan ne paraît plus guère à l'ordre du jour. Comme les richesses du territoire suscitent bien des convoitises au niveau international, certains dirigeants kanak préfèrent qu'il reste par sécurité dans le giron français, et le gouvernement est bien sûr disposé à l'y conserver. En conclusion, le livre d'Andras n'est pas intéressant que par ses analyses percutantes et son style poétique : il a également le mérite de rappeler que si une minorité de Kanak s'est aujourd'hui élevée socialement grâce aux accords, en gérant les régions ou l'industrie du nickel, c'est pour un réel changement de société que des Alphonse Dianou ont lutté hier au prix de leur vie.

Vanina

7) Une fois Président, il a oublié la « pleine solidarité » que le Parti socialiste exprimait en 1979 envers le Front indépendantiste, incitant les militants-e-s kanak à scander : « Mitterrand = indépendance kanak socialiste ».

8) Cet accord du 26 juin 1988 sera suivi par celui de Nouméa le 5 mai 1998. A ce sujet, voir entre autres les articles parus dans CA en octobre dernier.

9) Dans les îles Loyauté, quelques milliers de voix kanak se sont également perdues avec le système de procuration mis en place.



Mémoire

Le 15 janvier, R. Luxembourg et K. Liebknecht étaient sauvagement assassinés par le gouvernement social démocrate allemand. Deux mois plutôt, la révolution avait éclaté et plus de 10 000 "conseils" d'ouvriers, de soldats et de paysans se sont constitués.

La "République des conseils de Bavière".

Elle n'aura duré que trois semaines, et sa zone d'influence effective n'a pas dépassé la région comprise entre Munich, Augsburg et Rosenheim. Mais l'existence des Conseils munichoïses s'étend sur une durée de six mois, de novembre 1918 au 1er mai 1919. Une histoire, qui fait partie encore du "refoulé" allemand. Les historiens de la "Révolution Allemande" n'évoquent que très accessoirement la tentative bavaroise, où les Spartakistes ne jouent qu'au tout dernier moment un rôle prédominant.

Deux facteurs particuliers caractérisent la situation en Bavière : une population rurale plus importante que dans le reste de l'Empire (51 % contre une moyenne générale de 34 %, selon les statistiques de 1907) un séparatisme commun à toute la population, le militarisme prussien étant considéré à la fois comme le principal responsable de la guerre et comme l'incarnation parfaite d'un centralisme autoritaire et envahissant. Le séparatisme bavarois s'est cependant révélé comme une arme à double tranchant, la bourgeoisie ne tardera pas à l'utiliser contre les "étrangers" (juifs de surcroît) qui sont venus semer la pagaille en Bavière.

LE DOUBLE POUVOIR

Dans la nuit du 7 au 8 novembre 1918, après une manifestation de masse organisée dans l'après-midi par le parti social-démocrate indépendant, la République est proclamée. Un Conseil provisoire des ouvriers, des soldats et des paysans est constitué. Le roi, Louis III de Bavière, apprenant qu'aucun régiment ne tirera sur les rebelles, a quitté Munich.

Le président du Conseil provisoire, Kurt EISNER, est un journaliste et écrivain originaire de Berlin, animateur du Parti social-démocrate indé-

pendant (U.S.P.D.) de Bavière. En février 1918, il a été condamné à la prison comme principal instigateur de la grève de la métallurgie (fin janvier). L'espoir d'EISNER, c'est qu'une Bavière démocra-

tique subira moins durement les exigences de l'Entente victorieuse.

EISNER forme un nouveau gouvernement comprenant quatre social-démocrates "majoritaires" (S.P.D.), deux indépendants, un non-affilié. Il annonce en même temps la convocation d'une Assemblée constituante. Fonctionnaires et employés, à la demande du nouveau gouvernement; se mettent à sa disposition. D'emblée, EISNER proclame le respect de la propriété privée et refuse toute socialisation. Il se montre préoccupé surtout du rôle respectif de l'Assemblée qu'il veut susciter et des Conseils, dans lesquels il voit essentiellement un organe de contrôle et une école de démocratie active. La ligne de partage se fera bientôt entre partisans du parlementarisme et partisans des conseils, le refus de l'Assemblée devenant un des principaux mots d'ordre des éléments les plus radicaux. En fait, il n'y aura jamais coexistence réelle des deux pouvoirs. L'alternative, Conseils ou Parlement, se pose d'ailleurs dans tout l'Empire. Le premier congrès des Conseils d'ouvriers et de soldats (du 16 au 21 décembre 1918 à Berlin), à forte majorité S.P.D., se prononce pour une Assemblée nationale. En Bavière, EISNER cherche à mettre sur pied une formule de synthèse, "Conseils et Parlement". Il juge qu'il n'a pas derrière lui des forces populaires suffisantes pour imposer les Conseils, et il sait en même temps qu'un régime strictement parlementaire l'éliminerait du pouvoir. Les élections sont fixées au 12 janvier 1919 (l'Assemblée nationale de Weimar doit être élue le 19). Le parti d'EISNER ne recueille que 3 mandats sur 156 (S.P.D. et Ligue paysanne 68; Parti démocrate 27; Parti populaire bavarois, le plus réactionnaire 38). Les communistes (un groupe Spartakiste s'est formé le 6 décembre) se prononcent pour le boycottage des élections, de même que le Conseil ouvrier révolutionnaire, dont un des animateurs est l'anarchiste Erich MUHSAM. Le 10 janvier, EISNER fait d'ailleurs arrêter douze membres du Parti communiste et du Conseil révolutionnaire, dont Max LEVIEN et MUHSAM. Une manifestation spontanée les fait libérer.

Dès que les résultats des élections sont connus, le S.P.D. et les partis de droite demandent à EISNER de se retirer.

Le 16 février, une nouvelle manifestation de masse, préparée sur l'initiative du Conseil ouvrier révolutionnaire, exige tout le pouvoir pour les conseils. Le 21, EISNER se rend à la première réunion du Landtag (le Parlement de Bavière) pour présenter sa démission de président du ministère. Il est assassiné à coups de revolver dans la rue par un jeune aristocrate. Le lendemain, l'état de siège est décrété à Munich les journaux sont occupés et suspendus pendant dix jours. La situation devient de plus en plus confuse au niveau des institutions qui sont censées exercer le pouvoir. Le Landtag se disperse. Un Conseil révolutionnaire central se constitue : il est composé de représentants des conseils et du Conseil ouvrier révolutionnaire, d'un représentant des syndicats et d'un représentant du S.P.D. Le congrès des Conseils bavarois continue de fonctionner parallèlement à ce Conseil central ; il élit le 5 mars un nouveau gouvernement qui n'aura pas l'occasion de se manifester. De plus, à la suite d'un accord intervenu entre social-démocrates majoritaires et indépendants, le Congrès décide de remettre ses pouvoirs au Landtag, qui doit se réunir à nouveau le 17 mars. Cette réunion peut avoir lieu, et le Landtag met en place un ministère présidé par le social-démocrate HOFFMANN, dont la tâche essentielle sera par la suite la liquidation et la répression de la République des conseils.

En fait, pendant 45 jours, aucun pouvoir n'arrive à se faire reconnaître ni à se donner les moyens d'agir. C'est le Conseil central qui s'oppose le plus résolument au gouvernement HOFFMANN, dénoncé dès sa formation comme un instrument de la réaction. Les communistes, représentés au Conseil central, restent dans l'expectative et s'opposent à ceux qui réclament la proclamation d'une République des conseils (Max LEVIEN, pourtant, s'était prononcé en ce sens après l'assassinat d'EISNER). Les liens des communistes munichoïses avec les instances centrales à Berlin semblent avoir été lâches. Leurs principaux représentants sont Max LEVIEN et Eugen LEVINE, deux émigrés russes, anciens socialistes révolutionnaires qui ont quitté leur pays après la révolution de 1905. LEVINE, un des fondateurs du K. P. D., est venu de Berlin à Mu-



nich début mars pour réorganiser la rédaction du "Drapeau Rouge" et le parti. C'est sous son influence que les communistes munichoïses renoncèrent à réclamer comme premier objectif l'instauration d'une République des conseils, L'armée reste la force la plus stable. Le 1er mars, une "résolution des délégués des casernes munichoïses" a assuré le commandant militaire de la ville de la confiance des différents corps de troupe. Le S.P.D. fait bloc avec l'autorité militaire (qui proclame son attachement au "vrai socialisme") en attendant qu'une solution parlementaire redevienne possible. La seule opposition organisée contre les conseils est menée par la "société Thule", groupement d'extrême droite où militent de futurs chefs de file nazis.

"LES REPUBLIQUES DES CONSEILS"

La stagnation devient de plus en plus manifeste. Depuis les élections, plus aucun passage "légal" au socialisme n'est envisageable ; la République déçoit le prolétariat munichoïse, qui commence à exiger qu'à la révolution politique suive la révolution sociale. L'idée d'une République des conseils se répand. Dans les premiers jours d'avril, les conseils empêchent le Landtag de se réunir. Le 5, les différentes assemblées prennent des résolutions en faveur de la République des conseils.

Elle est proclamée dans la nuit du 6 au 7 par le Conseil central, avec l'accord du S. P. D., des indépendants, des syndicats et de la Ligue paysanne. Les atermoiements du S. P. D. ont sérieusement entamé sa base ouvrière, il ne prend pas le risque de se prononcer contre la République des conseils, mais ne fera rien pour la soutenir. La décision, proposée au Conseil central par l'anarchiste Gustav LANDAUER, est donc adoptée à l'unanimité. Une proclamation au peuple de Bavière, signée par le Conseil central révolutionnaire et le Conseil révolutionnaire des soldats annonce que la dictature du prolétariat est entrée dans les faits, et, comme décisions immédiates, la dissolution du Landtag et de la bureaucratie, la socialisation de la presse, la formation d'une armée rouge. "La République des conseils de Bavière suit l'exemple des peuples russes et hongrois".

Les communistes, invités à cette réunion, n'y participent pas. LEVIWE fait une apparition au milieu des débats, pour déclarer que le K. P. D. refuse de s'associer à toute initiative à laquelle participerait le S. P. D., compromis par sa politique de guerre, que le prolétariat n'est pas mûr pour

une République des conseils qui de toute façon ne pourrait pas tenir sans l'appui de l'Allemagne du nord.

D'autres villes de Bavière proclament la République des conseils. A Munich, de pleins pouvoirs sont conférés à des "délégués du peuple". Parmi d'autres, LANDAUER est chargé de l'éducation, Sivio CESELL (théoricien de "l'économie libre" et de la "monnaie libre") des finances. Un certain Dr. LIPP, chargé des affaires étrangères, devra vite être suspendu pour troubles mentaux. Mais ces "délégués" ne disposent d'aucun moyen d'action, sinon de leur éloquence dans les réunions qui se succèdent. Pour l'opinion publique, trois hommes représentent la République des conseils ; LANDAUER, orateur entraînant, qui a une certaine influence auprès du prolétariat politisé, MUHSAM, connu comme poète et comme agitateur, le poète Ernst TOLLER, (affilié à l'U.S.P.D.), nommé président du Conseil central. Pour la bourgeoisie et pour une partie de la population bavaroise, ils incarnent la "bohème littéraire juive".

Ce sont des hommes qui comptent moins sur leurs "pleins pouvoirs" que sur l'initiative créatrice et l'action autonome des masses. La suppression de l'ancien pouvoir doit laisser le champ libre à la reconstruction sociale. Mais l'annonce de la libération ne suffit pas à déclencher le processus qu'ils attendent. De toute façon, leur temps est mesuré.

Dès le 13 avril, sur l'incitation du gouvernement HOFFMAN, réfugié à Bamberg, les "troupes de sécurité républicaines" tentent un putsch contre les conseils. Certains membres du Conseil central, dont MUHSAM, sont arrêtés. L'armée rouge résiste, soutenue par les ouvriers acquis aux conseils. Le putsch est vaincu, mais il y a déjà des victimes : 20 morts, plus de 100 blessés.

Les communistes, qui ont jusque là concrétisé leur opposition à la "pseudo-République des conseils" (Scheinrätetepublick) en regroupant dans un nouveau Conseil central des "hommes de confiance" révolutionnaires élus dans les entreprises et les casernes, affirment à présent que la classe ouvrière a montré sa maturité en s'opposant au putsch et déclarent à leur tour la République des conseils. Ils ne se font sans doute guère d'illusions. Au moins, veulent-ils saisir une chance de galvaniser les forces révolutionnaires dans le reste de l'Allemagne, et laisser un exemple qui puisse stimuler les luttes dans l'avenir. C'est une illustration de ce que André et Dori Prudhommeaux appellent la "tragédie

spartakiste".

Le pouvoir, désormais, est représenté par le Conseil des "hommes de confiance" auquel participent des Indépendants et des social-démocrates ralliés au programme communiste. Il forme un comité d'action avec un exécutif de quatre hommes : LEVIEN, LEVINE, TOLLER et un troisième russe, AXELROD. Une série de décisions est prise pour radicaliser la situation, grève générale (elle durera jusqu'au 22), confiscation du ravitaillement et des armes, socialisation du logement, arrestation d'otages. La situation devient de plus en plus difficile. Les vivres et le charbon manquent, les paysans s'opposent aux commandos de réquisition. Le manque d'informations aussi commence à ce faire sentir (les journaux ne paraissent plus). Les rumeurs les plus insensées circulent en Allemagne sur la terreur à Munich. L'antisémitisme, cette fois-ci, s'en prend aux "juifs russes". Des corps-francs se rassemblent dans le Nord et en Haute-Bavière à partir du 20 avril, les troupes gouvernementales se mettent un marche vers Munich.

Au sein du comité d'action, les tensions se font de plus en plus vives. Le 27, l'assemblée des conseils d'entreprises rejette la politique des communistes, et élit un nouveau comité d'action, où se retrouve TULLER (qui avait été promu commandant de l'armée rouge pour le secteur nord de Munich). Les communistes se retirent du Conseil, et demandent aux travailleurs de ne pas suivre le nouveau comité d'action. EGELHOFER, un marin de Kiel, est à la tête de l'armée rouge. Le 30 avril, il fait fusiller 10 otages, dont 6 en fait sont des membres de la Société Thulé qui ont pratiqué la réquisition pour leur propre compte... avec des tampons de l'armée rouge.

Le 1er mai, les troupes gouvernementales et les corps-francs entrent dans la ville. Les combats durent plusieurs jours. Il y aura 600 morts. La répression dépasse en sauvagerie celle qui a sévi ailleurs dans la même période. LANDAUER est frappé à mort, EGELHOFER fusillé sans jugement, LEVINE est condamné à mort et fusillé. TOLLER (sauvé par un mouvement de protestation international) s'en tire avec cinq ans de forteresse. LEVIEN parvient à s'enfuir, mais disparaît en 1937 dans les purges stalinienne. Plus de 4000 peines sont prononcées. En septembre 1919 encore tombent des condamnations à mort.

René Wurth, né en 1934, journaliste et militant communiste libertaire.



L'Italie d'aujourd'hui : du neuf et du recyclé

Nombreux sont les textes, journaux, entretiens, articles, livres - venus d'Italie et de l'étranger - qui évoquent une "fascisation" ou un climat fasciste, voire un nouveau fascisme qui serait en train de s'installer en Italie. Cela relève, à mes yeux, d'une attitude qui consiste à noircir la réalité politique et sociale et permet en partie de justifier l'incapacité de la "gauche" ou des gauchistes à modifier la situation.

UN NOUVEAU FASCISME EST-IL EN MARCHÉ ?

Évoquer le fascisme permet en effet de se référer à quelque chose d'horrible mais de connu, qui, de par sa puissance, justifie sa propre impuissance. Or, si on se trompe d'analyse, on ne peut trouver les moyens qui permettraient de modifier les rapports de forces à l'origine de la situation. C'est pourquoi j'estime important de comprendre ce qu'il y a de nouveau dans ce qui se passe actuellement en Italie (et sans doute dans d'autres pays d'Europe), afin de trouver des moyens de lutte et des arguments adaptés à cette nouvelle donne. Et pour cela, il faut d'abord déblayer le terrain de ce qui me semble un leurre.

Si l'on parle de fascisme, il faut commencer par se mettre d'accord sur le sens du mot. Pour ma part - sans rentrer dans les distinctions et taxinomies qui ont occupé les universitaires - je me bornerai à citer ce qu'écrivait Armando Borghi, secrétaire de l'USI en 1919-20, dans son livre *L'Italia fra due Crispi*¹, publié en 1924 (p. 342-343) :

"Il m'est arrivé, en discutant avec des camarades étrangers, d'user, pour mieux leur faire comprendre les événements qui ont emporté le prolétariat de chez nous, de l'illustration suivante :

Supposez qu'il y ait une invasion militaire, et imaginez :

a) que le gouvernement du pays envahit et toutes les ramifications du pouvoir punissent la révolte contre l'envahisseur comme un délit ;

b) que l'armée envahissante avance sur le territoire d'occupation en s'attaquant non pas à l'ensemble des citoyens, les contraignant ensemble à la rébellion, mais uniquement à la classe ouvrière ;

c) qu'au lieu d'une armée régulière, responsable devant un État et défendant des lois, bonnes ou mauvaises, mais ayant en somme pour rôle de mettre en place un régime, il s'agisse de bandes de malfaiteurs ivres de haine et de sang, reliées à des fanatiques qui mettent dans leur violence les cruautés des guerres de religion ;

d) qu'aux envahisseurs se mêlent les gens du lieu qui les ont appelés à venir, si bien qu'aux haines de nature politique s'ajoutent les haines féroces des rivalités paysannes, d'intérêt ou même d'amour ;

e) que l'envahisseur mobilise une commune entière pour terroriser une paroisse, une province pour terroriser une commune, un groupe de provinces pour terroriser une province et enfin toute la nation... roi compris, quand il veut prendre Rome ;

f) que, pan par pan, l'envahisseur soumette sur tout le territoire à une bataille, sans épargner le moindre mètre carré, donnant la priorité à la campagne ou à la ville selon les avantages politiques et stratégiques du moment; qu'il dispose en permanence de toutes les facilités, de tous les moyens nécessaires pour faire ses plans, s'armer et s'équiper, se saisir des moyens de transport militaires, utiliser sans restriction le réseau de chemin de fer de l'État pour transporter des troupes en masse, s'installer dans les théâtres, les écoles, les églises, les mairies, instruire des procès en rétablissant la torture, destituer des préfets, des juges et des maires, et les rosser s'ils font preuve d'hostilité; qu'il fasse subir ses représailles sauvages à la famille, aux femmes et aux enfants, à leurs maisons et à leurs biens; que, de surcroît, il soit sûr de trouver en arrivant des localités déjà toutes perquisitionnées par la police régulière et, en partant, de voir la répression judiciaire s'abattre sur ses victimes, fort lui-même de l'impunité la plus totale après l'invasion et la dévastation."

De toute évidence, rien aujourd'hui ne rappelle la situation que décrivait Borghi en 1924. Il n'y a pas de climat de guerre civile, il n'y a pas eu de tentative révolutionnaire qui justifierait le recours au fascisme aux yeux des capitalistes, et, si crise de l'État libéral il y a, elle n'est pour l'instant pas due à l'action autonome du prolétariat, comme ce fut le cas après la Première Guerre mondiale.

De plus, le fascisme au pouvoir se caractérise tant par ses formes extrêmes de répression contre toute forme d'opposition que par une intervention massive de l'État dans l'économie du pays, par une structure dictatoriale du pouvoir et par la mobilisation et l'encadrement des masses dans plusieurs organisations féminines, professionnelles, syndicales, de jeunesse, ce qui ne semble pas vraiment le cas aujourd'hui. Dernier facteur marquant : pour déloger le fascisme du pouvoir, il a fallu une guerre mondiale. Or, les

forces qui arrivent au pouvoir en Italie depuis plusieurs années déjà (les anciens fascistes de l'Alliance nationale, dédouanés par Berlusconi, mais aussi la Ligue du Nord qui a été plusieurs fois au gouvernement) acceptent l'alternance "démocratique", même quand ça ne les arrange pas. Évidemment, tout ça pourrait changer, mais il faut réfléchir à partir des faits réels.

Pour ma part, j'ai le sentiment que le climat psychologique est fortement imprégné de xénophobie (nous en verrons plus loin les ressorts), mais que, plus qu'à un gouvernement de fascistes, cela ressemble à un gouvernement exprimant les opinions et les tensions du café du commerce, parfois particulièrement puantes et détestables, mais que l'on peut combattre par des moyens différents de ceux de l'antifascisme officiel ou militant.

Les élections législatives du 4 mars 2018 ont connu un taux de participation de moins de 73 %, le plus bas depuis 1948. De fait, elles ont pris l'allure d'un véritable référendum contre Matteo Renzi et sa politique. Son Parti démocratique (PD) (18,7% des voix), jusque-là majoritaire et cœur de la coalition de centre gauche (22,8%), en est sorti laminé.

Le parti arrivé en tête (32,7%) est le Mouvement cinq étoiles (M5S), considéré comme "europhobe" et "anti-système". S'il a réussi à récupérer des voix allant traditionnellement à la gauche, il ne peut pas gouverner seul faute de majorité absolue. L'alliance de droite est majoritaire (37%), mais n'a pas non plus la majorité absolue. Après des mois de négociations et marchandages, un nouveau gouvernement a donc vu le jour, composé de membres de la Ligue du Nord (17,4%), qui quitte ainsi la coalition de droite sans états d'âme, et du M5S. Les néofascistes et Forza Italia, parti de Berlusconi, sortent complètement marginalisés². Le président du conseil sera de fait un médiateur entre la carpe et le lapin.

LES PARTIS QUI COMPOSENT LE GOUVERNEMENT.

Le M5S a été fondé en 2009 par l'humoriste Beppe Grillo. Il se présente comme ni de droite ni de gauche, mais les thèmes à caractère social qu'il agit ont souvent attiré un électorat issu de

1) "L'Italie entre deux Crispi". Crispi, deux fois chef de gouvernement dans les années 1887-1891 et 1893-1896, s'était montré particulièrement dur dans la répression et de ce fait était, jusqu'au fascisme, devenu le parangon de la terreur anti-ouvrière.

2) <https://elezioni.repubblica.it/2018/cameradeideputati>

3) <https://www.ilmtempo.it/cronache/2017/07/10/news/spese-con-i-fondi-della-lega-condannati-umberto-bossi-il-figliorenzo-e-il-tesoriere-belsito-1031395/>

4) <https://www.stradeonline.it/istituzioni-ed-economia/3157-immigrazione-i-numeri-veri-dei-governi-dicentrodestra#>

5) <https://www.guidafisco.it/reddito-di-cittadinanza-5-stelle-cos-e-come-funziona-requisiti-2035>



la décomposition de la gauche traditionnelle (PC, PS et groupuscules), et il s'est rapidement développé sur la base d'une critique de la corruption et de l'inefficacité du système politique. Il a rapidement obtenu des succès aux élections locales et parfois de bons résultats dans la gestion de plusieurs grandes villes. La démocratie interne ne semble pas le meilleur de ses atouts, vu qu'il fonctionne généralement par Internet, dans une relation directe entre le petit groupe dirigeant et la masse des électeurs qui lui délègue à peu près tout. L'absence de mouvements sociaux d'envergure dans les trente dernières années a favorisé d'un côté le pourrissement des vieilles structures politiques, mais aussi l'émergence d'un parti promettant un revenu de citoyenneté qui pourrait être obtenu sans lutter, en mettant simplement un bulletin dans l'urne. Aux dernières élections le MS5 a fait un tabac, notamment dans le Centre-Sud, avec une moyenne de 40-50 % des voix et des pointes à 60-70 %. Ses promesses, fondées sur un programme de type keynésien, le mettent directement en porte-à-faux avec les règles de l'Union européenne.

La Ligue du Nord était au départ un parti autonomiste-séparatiste, désireux de rattacher l'Italie du Nord à la Mitteleuropa et d'arrêter de payer pour le Sud. Elle a participé à plusieurs gouvernements avec Berlusconi et les anciens néofascistes de l'Alliance nationale. Son discours ultramoralisateur (contre la "Rome voleuse") n'a pas empêché son chef Umberto Bossi de se faire prendre les mains dans le sac : il avait utilisé l'argent du parti, issu du financement public, pour retaper sa maison et acheter en Albanie un diplôme pour son fils, sans compter d'autres menus larcins³. Certes, comparé aux scandales qui ont secoué l'État avant lui, ce sont des actes de voleur de poules, mais cela a suffi à provoquer une crise du parti et de son audience électorale. Crise qui a permis à Salvini d'en prendre la tête et de le transformer en parti nationaliste, anti-européen, toujours justicialiste et encore plus anti-immigrés. Sa base électorale devient alors nationale, notamment aux dernières élections politiques, même si le gros de ses électeurs se situe toujours dans le Nord. Sa base traditionnelle suit le nouveau chef, mais une partie reste antiunitaire et favorable à une partition de la péninsule.

LA QUESTION DE L'IMMIGRATION

On observe une remarquable continuité de la politique et des pratiques des gouvernements qui se sont succédé depuis l'arrivée de Berlusconi au pouvoir au début des années 1990.

L'Italie est désormais un - pays peuplé de vieux- c'est le pays qui en compte le plus fort pourcentage après le Japon. Et ces vieux ont peur. Ils se retranchent chez eux, se protègent de toutes les façons possibles, et tout courant d'air ne peut que les déstabiliser. Un climat exactement inverse de celui de l'époque du fascisme, où la petite Italie, dernière arrivée parmi les grandes puissances, cherchait à se construire un empire et à trouver une "place au soleil dans le concert des nations". Et d'où émigraient des millions de jeunes vers le nord de l'Europe, les Amériques et l'Australie...

Ce sentiment d'insécurité aigu dont les vieux sont la proie s'étend à toute la population et se fixe notamment sur les immigrés. L'Italie est d'ailleurs le



pays européen où la question de l'immigration a pris d'emblée - dès 1992 avec l'arrivée des premiers cargos bondés d'Albanais - un pli fortement sécuritaire.

Depuis que l'Italie est devenue fin des années 1980, un pays d'immigration, la classe politique et les médias ont toujours associé immigration et insécurité. Aujourd'hui cette idée est fortement répandue dans la population, mais aussi confortée par la présence consistante d'étrangers dans les prisons italiennes (environ 57 000 prisonniers adultes, dont seulement 38 000 sont de nationalité italienne). Et les

médias ne se gênent pas pour en rajouter une louche. Or, tout le monde sait qu'une population pauvre, mâle et jeune est plus fortement touchée par la criminalité que d'autres secteurs sociaux. C'était le cas des Italiens immigrés aux USA dans les années 1920, et ce l'est de toutes les immigrations en général.

Les discours sur la nécessité de renvoyer les étrangers (ou de ne pas les laisser entrer) a été adopté par tous les gouvernements successifs. Certains, tels Renzi et son ministre de l'Intérieur Minniti, le tenaient tout bas, tout en cherchant à conclure des accords avec les bandes armées libyennes afin de bloquer les flux sur la rive sud de la Méditerranée. D'autres le clament sur tous les toits et en font leur fonds de commerce, comme Salvini. Mais il ne faut pas oublier que les plus grandes vagues de régularisations d'étrangers ont eu lieu sous des gouvernements présidés par Berlusconi en 2002 (presque 700 000) et 2009 (presque 300 000)⁴, avec Roberto Maroni, de la Ligue, comme ministre du travail dans le premier cas et de l'intérieur dans le deuxième.

Ce qui nous ramène aux exigences concrètes de la base électorale de la droite en général et de la Ligue en particulier. Les jeunes Italiens n'ont aucune envie de s'occuper des petits vieux ni de travailler en usine ou dans la logistique - tous boulots pénibles et mal payés. On embauche donc - de façon précaire, bien entendu - des étrangers : jeunes femmes des Philippines ou des pays de l'Est pour s'occuper des vieux, Africains et Maghrébins pour faire tourner les usines du Nord-Est, Africains de nouveau, mais aussi Indiens et Pakistanais, dans l'agriculture et notamment pour la cueillette des pommes, agrumes, tomates et les vendanges, ce qui permet à l'industrie agro-industrielle italienne de contenir les prix et continuer d'exister.

Le textile et le petit commerce sont aux mains des Chinois. Les récentes luttes dans le secteur de la logistique montrent toutefois que tout le monde n'est pas prêt à se laisser exploiter sans réagir.

Or, dans le partage des promesses entre le MS5 et la Ligue, Salvini s'est réservé la partie la plus simple : dans le maintien de l'ordre public et la lutte contre l'immigration illégale, il est plus facile de donner l'impression qu'on fait du concret. D'où le "décret sécurité", qui frappe en priorité les immigrés, mais aussi ceux qui luttent, en

6) [https://www.mediapart.fr/journal/international/030119/italie-apres-le-vote-du-budget-le-mouvement-cinq-etoiles-etale-ses-divisions?utm_source=20190104&utm_medium=email&utm_campaign=QUOTIDIENNE&utm_content=&utm_term=&x_tor=EREC-83-\[QUOTIDIENNE\]-20190104&M_BT=15933356616](https://www.mediapart.fr/journal/international/030119/italie-apres-le-vote-du-budget-le-mouvement-cinq-etoiles-etale-ses-divisions?utm_source=20190104&utm_medium=email&utm_campaign=QUOTIDIENNE&utm_content=&utm_term=&x_tor=EREC-83-[QUOTIDIENNE]-20190104&M_BT=15933356616)

7) <https://www.ilfat-toquotidiano.it/premium/articoli/cosi-il-reddito-di-cittadinanza-verra-speso-con-il-bancomat/>



International

8) <https://www.ilsole24ore.com/art/notizie/2015-01-20/cosa-prevede-riforma-formero-164237.shtml?uid=ABFbuxgC>

9) <https://www.lettera43.it/articoli/economia/2012/04/17/esodati-dramma-suicidio/39871/>

10) Ce n'est pas l'opinion de Romaric Godin, qui trouve que Job act n'a pas du tout été remis en cause. En revanche sa réflexion est très intéressante quand il met le doigt sur l'idéologie qui unit le gouvernement italien et français. Voir : "Entre Macron et Salvini, une vision économique partagée" in : <https://www.mediapart.fr/journal/france/161018/entre-macron-et-salvini-une-vision-economique-partagee?onglet=full>

1) <https://www.mediapart.fr/journal/international/280918/avecson-budget-2019-litalie-met-l-europe-au-defi>

2) <https://www.mediapart.fr/journal/international/030119/italie-apres-le-vote-du-budget-le-mouvement-cinq-etoiles-etale-ses-division>
Voir aussi le blog de Pierre Khalfa : <https://blogs.mediapart.fr/pierre-khalifa/blog/261018/budget-de-litalie-affrontement-entrompe-l-oel>

13) <https://www.italiainoggi.it/news/avanzo-primario-da-27-anni-2254322> et <https://scenarieconomici.it/evoluzione-del-saldo-primario-italiano/>

crimINALISANT des actions autrefois légales (squats, blocage de routes et chemins de fer, manifestations) et en durcissant les peines. Ce décret rappelle beaucoup les mesures que le gouvernement Macron veut prendre contre les "gilets jaunes".

La politique de lutte contre les migrants "illégaux" permet en outre de mouiller l'UE qui, tout en prodiguant conseils et admonestations, ne fait rien pour partager le fardeau des arrivées massives de réfugiés en provenance des pays du Moyen-Orient, qui furent les guerres ou les persécutions. Salvini cultive aussi les sentiments nationalistes antifranchais, s'appuyant sur le fait que la France a, en 2018, refoulé vers l'Italie plus de 48.000 étrangers. Les incursions illégales de la police française en territoire italien à la poursuite de migrants n'ont certes pas amélioré sa cote.

Stopper les flux pourrait se révéler plus difficile à faire qu'à proclamer, mais Salvini récolte actuellement les fruits du travail des gouvernements précédents (de centre gauche), qui ont fortement réduit le nombre de migrants arrivés par la Méditerranée. Il continue en tout cas à jouer sur la peur des autochtones et sur les contradictions bien réelles des politiques dites "d'accueil" pratiquées par les gouvernements qui l'ont précédé.

Mesures économiques et sociales : des promesses à la réalité

L'autre promesse phare de la Ligue était la "flat tax", un impôt s'appliquant au même taux sur tous les revenus du travail. Elle n'est pas encore mise en œuvre, mais existe déjà pour les entreprises (25 %) et les revenus financiers (18 %).

Les mesures économiques et sociales inscrites au programme du gouvernement - et nettement plus difficiles à mettre en œuvre - faisaient partie des promesses électorales du M5S et relèvent des compétences de Di Maio. Elles supposent une politique de type keynésien, centrée sur le recours à l'endettement afin de financer les travaux publics et surtout le revenu de citoyen-neté.

Au début il était question de donner une certaine somme à tous - riches, pauvres, hommes, femmes, enfants, vieux, employés, chômeurs - sans condition, ce qui aurait grandement simplifié le système d'allocations existant. Mais rapidement, sous le poids des impératifs budgétaires, c'est devenu une sorte de RSA, autrement dit une allocation versée en cas de revenus inférieurs au seuil de pauvreté, puis une allocation conditionnelle, liée à l'acceptation d'offres de travail ou de cours de formation, ou à la situation familiale. Au bout du compte, ce revenu de citoyen-neté finit par ressembler beaucoup plus aux lois Hartz IV,

qui ont introduit en Allemagne le travail forcé pour les chômeurs, qu'aux projets de revenu garanti imaginés par certains théoriciens gauchistes. Mais même ainsi rognée, une telle mesure reste problématique pour le gouvernement, car il faut la financer et les marges de manœuvre budgétaires sont très restreintes.

Concrètement, ceux qui n'ont pas de revenu recevront 780 euros par mois, ceux qui gagnent moins que cette somme percevront un complément ; le minimum retraite passe lui aussi à 780 euros (1170 pour un couple) à partir du mois de février. Mais tous ceux dont le revenu annuel dépasse 9300 euros, ou dont le compte en banque excède 5000 euros, ou qui possèdent une deuxième maison, ne toucheront rien. Et pour les propriétaires de leur logement, l'allocation descend à 500 euros. Autres conditions restrictives : être âgé d'au moins 18 ans et résider légalement en Italie depuis au moins cinq ans (dix ans dans le dernier texte). La durée d'allocation sera de dix-huit mois renouvelables⁵.

D'après la même source, cinq millions de personnes devraient bénéficier de ce revenu, mais d'après Mediapart "il a été budgété pour 1,7 million de foyers [alors qu']avant l'examen de la Commission européenne, il avait été conçu pour 6,5 millions de personnes"⁶.

Il sera versé par le biais d'une carte de paiement, devra être entièrement dépensé et ne pourra servir à certains types de dépenses comme les paris. Évidemment, pour mettre au point le système de contrôle, avec pénalisations ou bonus pour ceux qui auront mis cet argent en circulation dans "l'économie réelle", les informaticiens auront du pain sur la planche⁷.

Au total, ce "revenu de citoyenneté" s'est transformé en moyen de lutte contre la grande pauvreté, et n'a plus rien d'universel. En revanche il permettra un contrôle tatillon sur les revenus et les dépenses des foyers les plus modestes.

Le démantèlement de la loi Fornero (adoptée en décembre 2011, sous le gouvernement Monti) est la deuxième grande promesse du M5S (autant que de la Ligue). Il s'agit de la loi la plus détestée des Italiens : elle a fait passer l'âge de la retraite de 60 à 67 ans de façon extrêmement brutale, supprimé la "retraite d'ancienneté" (qui prend en compte les années de travail) en la remplaçant par une "retraite anticipée" avec forte décote, imposé un minimum de vingt années de cotisations pour la "retraite de vieillesse" et accéléré le passage du système redistributif au système contributif (faisant dépendre le montant de la retraite non plus des dernières rétributions mais des versements réellement effectués tout au long de la carrière). Un des dé-

gâts collatéraux de cette réforme a été la création de quelque 300 000 "exodés" - des salariés ayant déjà donné leur démission (ou bénéficié d'une retraite anticipée prévue dans l'accord d'entreprise), donc ayant perdu leur emploi sans pouvoir toucher de retraite avant 67 ans⁸, ce qui a fait grimper le taux de suicides dans les années qui ont suivi (+ 12 à 17 %) ⁹. Cette loi honnie devrait être supprimée d'ici cinq ans et remplacée par ce qu'on appelle la "quota 100", 100 correspondant à la somme des années de vie et des années de travail du futur retraité (ex : 62 + 38 ou 65 + 35). Pour l'instant, la montagne n'a accouché que d'une souris : la possibilité de partir avant l'heure avec une forte décote.

Mais en 2018 les travailleurs ont eu aussi droit à un cadeau inattendu : le "décret dignité", qui inverse la tendance à la précarisation du travail de ces trente dernières années en Europe. Il a suscité les lamentations du patronat, car il sanctionne le recours massif aux contrats précaires. De fait, il a remis en cause le "Job Act" de M. Renzi, qui renforçait la précarité du travail et était présenté comme une grande avancée dans la lutte contre le chômage, telle que la conçoit la doxa des ultra-libéraux dans tout le continent¹⁰.

Le budget prévisionnel pour 2019 a été le terrain d'affrontement avec la Commission européenne, qui a réussi à faire ramener le déficit de 2,4 % (tel qu'initialement prévu par le gouvernement) à 2,04 %, ce qui implique des renoncements et des économies supplémentaires¹¹.

La prévision de croissance a été revue à la baisse, passant de 1,5 % à 1%. Le programme d'investissements à trois ans, présenté comme « le plan d'investissement public le plus important jamais réalisé en Italie », est passé de 9 à 3,6 milliards d'euros. Les titularisations dans la fonction publique sont gelées jusqu'en novembre 2019 et les sommes allouées chaque année à l'accueil des migrants sont réduites de 500 millions d'euros¹².

Le gouvernement a bien sûr fait remarquer que la Commission européenne pratiquait le "deux poids, deux mesures" entre la France (autorisée à atteindre un déficit de 3,5 %) et l'Italie (qui se voit refuser un déficit de 2,4 %). Sans compter ce fait souvent oublié : l'Italie est, depuis vingt-sept ans, un des rares pays d'Europe dont le budget présente un excédent primaire¹³ (budget positif hors service de la dette).

On comprend donc sans peine pourquoi ce gouvernement conserve un indice de confiance inégalé par rapport à ceux qui se sont succédés ces vingt dernières années, et notamment ceux dits



de centre gauche, qui n'ont fait qu'appliquer les recettes d'austérité prôchées à Bruxelles.

Mais il faut aussi regarder le revers de la médaille, car les attentes créées tout au long de la campagne électorale risquent fort d'engendrer des déceptions et un fort mécontentement à l'égard d'un M5S qui ne parvient pas à tenir plusieurs de ses promesses, à savoir :

- 1) la fermeture de l'ILVA de Tarente (sans doute la ville la plus polluée d'Europe) et assainissement du territoire : l'accord signé entre syndicats et patronat sauve la majorité des emplois mais mécontente la population et les écologistes ;
- 2) l'abandon du projet de TAP (gazoduc adriatique), prévu pour passer à travers les Apennins, dans une zone à fort risque sismique : le M5S, ayant découvert l'existence d'une forte pénalité à payer en cas d'arrêt du projet, a renoncé à renoncer, suscitant la colère des écologistes ;
- 3) la revalorisation du diplôme des institutrices (55 000) : elles devront continuer à passer un concours pour être habilitées à enseigner ;
- 4) l'abandon du projet de troisième tunnel ferroviaire entre Piémont et Ligurie, autre grande œuvre inutile et imposée contre la volonté des écologistes : on cède aux aménageurs ;
- 5) la réduction des dépenses mili-

taires : elles seront maintenues, et les avions F 35, très chers et contestés, seront achetés aux Etats-Unis ;

6) la réduction des "pensions dorées" de la haute bureaucratie et des patrons : passée à la trappe.

Toutes ces promesses non maintenues affecteront un large milieu militant et sans doute une partie de la population, même si cela se joue souvent à une échelle locale.

L'absence de remise en ordre de la ville de Rome par la municipalité M5S (ordures ménagères, trafic, bureaucratie) a, elle, déjà suscité un fort mécontentement local. A tout cela il faut ajouter l'augmentation du prix des carburants et de l'électricité, que le M5S s'était engagé à contenir.

Aux prochaines élections européennes et régionales (six régions concernées, notamment le Piémont), on saura si les déceptions l'auront emporté sur les satisfactions. Ce qui est sûr, c'est que de fortes contradictions sont à l'œuvre face aux politiques d'austérité prônées par l'Union européenne. Et que les sondages sont plutôt favorables à la Ligue et donnent le M5S en chute libre. La gauche, elle, devient inaudible.

Un dernier mot sur les mouvements sociaux qui pourraient apparaître et mettre quelques grains de sable dans la machine du consensus jusque-là

bien huilée. On relève peu de luttes significatives en ce moment, mais certains foyers de résistance pourraient jouer un rôle catalyseur. Tel le mouvement No-TAV (contre la ligne TGV Lyon-Turin), très bien implanté localement et disposant d'un fort soutien au niveau national. Ou le mouvement féministe, qui a repris des initiatives. Nous avons évoqué les luttes menées dans le secteur de la logistique, mais le syndicalisme de base (dit aussi alternatif) dans son ensemble reste vivace, bien que fortement émietté idéologiquement et territorialement, d'où une multiplication d'organisations ayant beaucoup de mal à agir ensemble et dont le poids reste pour l'instant modeste face à l'importance des enjeux.

**BEPPE GRILLO:
UN COMICO CONQUISTA
L'ITALIA!**



G. Soriano
10.1.2019





International

Le 15 janvier les députés britanniques ont rejeté l'accord négocié par Theresa May. La Première ministre a sauvé son poste de justesse, maintenant 3 scénarios sont possibles : un improbable plan B, une sortie "sèche" de l'Union européenne ou l'organisation d'un second référendum. Le gouvernement pourrait vouloir reporter de trois mois le Brexit qui serait ainsi programmé à l'été. Nous reproduisons ci dessous deux textes de « Anarchist Communist Group ».

Brexit : accord ou pas accord ?

L'EUROMANIA S'INTENSIFIE !

1 - DUP : parti unioniste démocrate, le seul parti appartenant au gouvernement d'Irlande du Nord à se prononcer en faveur de la sortie du Royaume-Uni, lors de la campagne pour le référendum sur l'appartenance du Royaume-Uni à l'Union européenne le 23 juin 2016. Le parti prend position contre le rétablissement d'une frontière étanche entre la république d'Irlande et la province nord-irlandaise.

Pas accord apparemment. L'accord tant vanté sur le Brexit de Theresa May n'a pas même abouti lors du vote aux Communes. Deux ans pour sa mise en place et, comme l'a fait comprendre la Commission européenne, l'accord proposé était trop pro-Europe pour les Brexiters et trop Brexit pour les Euromaniques. De toute évidence, le point de blocage était les dispositions provisoires du «filet de sécurité» pour maintenir la frontière intra-irlandaise ouverte - nécessaire pour conserver le soutien du DUP (1) à May. La Première ministre, après avoir survécu à un vote de censure de son parti, a dû se rendre à nouveau à Bruxelles pour de nouvelles négociations, espérant obtenir de nouvelles concessions afin de rendre l'accord plus acceptable pour ses collègues récalcitrants. En vain. Qu'y a-t-il derrière ces rounds de pourparlers apparemment interminables, un simple bavardage

sur des détails ? Se pourrait-il que le gouvernement, le meilleur singe pour actionner l'orgue de barbarie capitaliste, ne souhaite vraiment pas la scission entre le Royaume-Uni et l'Union européenne ? Après tout, il y a beaucoup d'argent en jeu ici. Étant donné qu'aucun règlement ne semble possible et que la Commission est disposée à différer ou à mettre fin à l'article 50 selon les besoins, le scénario le plus probable est la tenue d'un autre référendum. Lequel, cette fois, après deux années de plaisanteries rigolotes sur l'Age Sombre du post-Brexit, est susceptible de donner le résultat attendu du statu quo. En attendant, il faut que le gouvernement donne l'impression de faire un effort. Pas seulement pour apaiser ses propres électeurs, pour la plupart heureux du Brexit. Mais parce que, sinon, l'idée que nous vivons dans une démocratie, que notre opinion compte, que nous le peuple gouvernons, serait mise en doute. Si ce que nous disions était manifestement ignoré, le voile discret qu'est le cirque à Westminster serait irrémédiablement déchiré et la réalité brutale du pouvoir de classe serait clairement mise en évidence.

MERDE À L'EUROPE AUSSI

L'Union européenne semble être une sorte de progrès par rapport à un Royaume-Uni autonome. La libre circulation des personnes existe à l'intérieur de ses frontières. Et ses lois offrent de réels avantages aux travailleurs. Mais combien de temps dureront ces avantages ? Compte tenu de la raclée infligée à Syriza en Grèce et des menaces récentes d'appliquer le même traitement à l'Italie, la réponse est « pas longtemps ». Et cette liberté de circulation ne s'applique qu'aux Européens - la politique « blancs seulement » de l'Europe Forteresse est responsable chaque année de la mort de milliers de migrants sans défense.

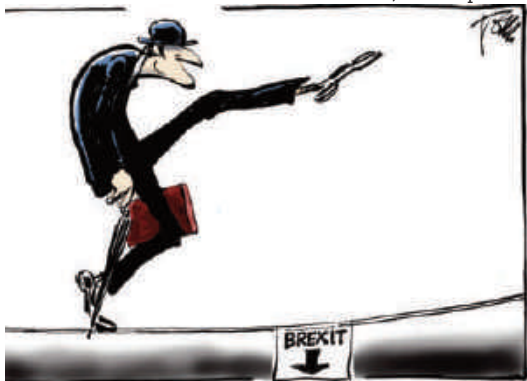
LE VÉRITABLE ACCORD

Pourquoi devrions-nous nous intéresser à leurs arrangements commerciaux, aux relations entre leurs gouvernements, aux « accords » qu'ils concluent entre eux ? Nos affaires sont ce qui nous concerne, nos vies, où nous vivons et où nous travaillons. A l'intérieur ou à l'extérieur du cadre de l'Europe, nous serons toujours sous la coupe de nos patrons. A l'intérieur ou à l'extérieur, la destruction du Service de Santé National se poursuivra ; les indemnités de maladie et de chômage seront rognées. Le seul accord juste et sain est la destruction du capitalisme et de tous les États, y compris les super-États potentiels tels que l'Union européenne. Accordons nous sur rien de moins que la liberté totale.

MERDE AU BREXIT

On s'en tape du Brexit, et vous devriez faire de même. « Reprendre le contrôle » ? Ne nous faites pas rire. Les bons vieux milliardaires britanniques, ceux qui, par leurs impôts, paient le gouvernement, quelle que soit la couleur politique, ne se soucient nullement de notre bien-être. Pour eux, nous ne sommes que des mains et des cerveaux à utiliser pour gagner de l'argent.

www.anarchistcommunism.org/2018/12/21/euromania-intensifies/



Le Brexit n'a rien à voir avec vous ou avec l'Union Européenne

La raison pour laquelle le gouvernement est divisé sur l'UE est que le problème à propos duquel les parties se battent n'est pas l'Europe. Le vrai problème, c'est le capitalisme, mais nous ne sommes pas autorisés à en parler. Si nous commençons à utiliser le mot « c... », il pourrait être suivi de mots tels que « exploitation », « classe dirigeante parasitaire » et même « révolution ».

Le débat au sein de l'UE ne repose pas sur la meilleure façon de protéger les « intérêts britanniques », car (à moins que ce ne soit un code pour désigner les intérêts des patrons), il n'existe rien de tel. Au lieu de cela, il s'agit de savoir quel groupe de capitalistes sera favorisé par l'État britannique. Toute la discussion autour des accords commerciaux, des unions douanières et des réglementations cherche à déterminer en fait quels secteurs du capital pourront exploiter le mieux les travailleurs. En d'autres termes, les réglementations et règles gouvernementales futures bénéficieront-elles davantage au secteur des services ou à l'industrie, aux banquiers ou aux constructeurs automobiles, etc ? Tandis que des groupes d'intérêts prospères pourraient essayer d'utiliser la pression populaire dans leurs débats (la colère pour ou contre le « quitter c'est quitter » ou les appels à un « vote populaire »), ils le font de manière totalement cynique. Tous les éléments des campagnes "quitter" et "rester" et les principaux partis politiques s'uniraient pour défendre leur "droit" d'exploiter les travailleurs s'ils pensaient qu'il était menacé. Les 17 millions de personnes et plus qui ont voté pour quitter l'UE ont effectivement eu une influence, mais elles ne pouvaient qu'influencer qui les exploiterait et les gouvernerait (bien que même ceci ne soit pas acquis d'avance).

Le fait que les élites politiques et économiques se livrent si publiquement à des querelles est en partie un échec de l'agenda capitaliste néolibéral. Les allées et venues de Theresa May sont un pur théâtre, une tentative évidente de faire reculer ses ennemis au sein de son propre parti conservateur divisé, de repousser la colère du DUP et celle du Parti travailliste (également appelé la Loyale Opposition de Sa Majesté), en même temps qu'une tentative de s'accrocher au pouvoir. Mais c'est aussi un signe de la faiblesse de la gauche « anticapitaliste » radicale et du parti travailliste, où beaucoup de ces « radicaux » ont afflué. Cela montre qu'un parti travailliste dirigé par Corbyn n'est pas un défi significatif pour « l'establishment » (les institutions). Si un groupe de travailleurs était suffisamment organisé pour commencer à résister au système actuel, notre classe dirigeante s'unirait immédiatement. Aussi, les communistes anarchistes n'ont-ils préconisé ni de « quitter » ni de « rester » dans l'Union Européenne et nous voulons montrer aux gens que le Brexit n'est pas la question importante à laquelle la classe ouvrière est confrontée. Le vrai problème est de savoir si la classe ouvrière va s'organiser pour pouvoir lutter contre son exploitation. Mais les gens ont raison de s'inquiéter du Brexit. Il entretient une sorte d'insécurité politique, et c'est la classe ouvrière qui paie le prix de cette insécurité et cela va avoir un effet immédiat ; un qui profitera un peu à certains et nuira davantage aux autres. Cependant, il faut bien comprendre que les quelques droits des travailleurs qui nous restent ne sont pas un cadeau de la part de l'UE ou du gouvernement, mais résultent des luttes historiques menées avec succès par des organisations de la classe ouvrière.

Vous pouvez rejoindre l'ACG pour participer à ce combat.

Nos objectifs et principes: www.anarchistcommunism.org/aims-and-principles/ Contactez-nous: www.anarchistcommunism.org/join/

